

N°47
Hiver
2025 - 2026

EN VERT & AVEC VOUS

Le magazine des entreprises du paysage et des jardins

DOSSIER

Toitures végétalisées : verdir la ville par le haut

VIE DE LA PROFESSION

Paysalia : une édition
2025 très réussie

Ludovic Orain, sacré
Maître-Jardinier 2025

INNOVATION

Focus sur les
Paysalia Innovation
Awards

AVIS DE PRO

L'art des jardins
japonais



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE



DISTRICLOS

Clôture . Grillage . Portail

**Distribuclos,
un partenaire de
confiance pour les
professionnels !**



Pourquoi choisir Distribuclos ?



- Livraison sur chantier offerte dès 500€ HT !
- 100€ offerts dès votre première commande pro !
- 16 points de ventes partout en France !
- Des produits de qualité et personnalisables toujours en stock !
- Tarifs pros garantis toute l'année !

Distribuclos devient partenaire officiel de l'équipe Groupama-FDJ :
une alliance inédite portée par des valeurs fortes et une ambition commune !

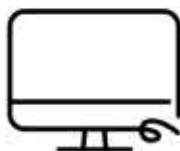


« Nous sommes un sponsor qui construit ses engagements sur la durée. Ensemble on est plus fort, on peut viser plus loin, nous en sommes persuadés. Chez Distribuclos on clôture des jardins, on délimite des périmètres d'espaces verts, mais jamais nos ambitions ! »

-Maxime Gallard, dirigeant du réseau.



Contactez notre service client
du lundi au vendredi,
de 8h à 18h au **04 22 53 10 34**



Découvrez notre
plateforme pro sur
www.distribuclos.com





Nicolas Leroy,
Président de l'Union Nationale
des Entreprises du Paysage

Cap sur 2026!



J'adresse de nouveau mes remerciements à l'ensemble des adhérents qui m'ont élu à la présidence de l'Unep. Le fait que notre assemblée générale ait eu lieu au cœur même du salon Paysalia est un symbole fort, celui d'une organisation professionnelle pleinement intégrée au sein d'un écosystème ultradynamique. Car incontestablement, cette édition de Paysalia a illustré la vitalité d'une filière du paysage qui innove, se développe, et met en lumière tous ses talents. Ce numéro d'*En vert & Avec vous* en témoigne largement, en mots comme en images.

Restons néanmoins conscients des défis à relever. Je l'ai dit et le répète : être élu président de l'Unep est à la fois un honneur et une responsabilité, à l'égard de nos adhérents et de nos partenaires institutionnels. Le mot *engagement* a pour moi une double résonance. Il s'agit d'un investissement personnel, collectif, à l'échelle du bureau, partout sur le territoire, mais aussi d'un engagement à tenir un cap et à produire des résultats.

Un autre mot me semble essentiel : *l'efficience*. Les bonnes compétences, au bon endroit, au bon moment est une philosophie que nous défendons dans nos entreprises : elle vaut également pour l'Unep, tant au niveau des élus que des salariés et des partenaires de confiance avec lesquels nous construisons un futur désirable. Je souhaite que ce mandat soit placé sous le signe du travail collectif et du partage de l'information, à tous niveaux. Faire rayonner nos actions est indispensable au dynamisme économique de la filière, indispensable à nos missions de terrain : préserver la biodiversité, verdir les villes, améliorer le cadre de vie.

Grâce à l'héritage solide transmis par mes prédécesseurs à la présidence de l'Unep – que je remercie –, dans un contexte de marché qui nous est favorable, nous avons les moyens d'aborder l'avenir avec lucidité et ambition. Passé, présent, futur : nous avons beaucoup de cartes en main, et de nombreux atouts sur lesquels nous appuyer !

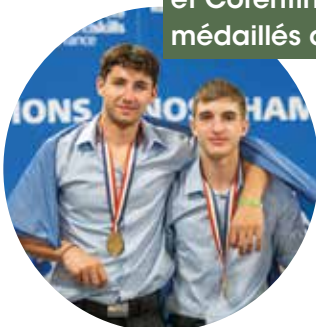
J'en profite pour nous souhaiter une très belle année 2026, avec des entreprises performantes, soit, mais pas seulement : soyons, nous aussi, professionnels, en pleine santé pour mener à bien les chantiers qui nous incombent. »



Dans ce numéro

31

Justin Kress
et Corentin Mathieu
médaillés d'or WorldSkills France



À VOIR, À SAVOIR

09 RENDEZ-VOUS

Les expositions, visites et colloques
à ne pas manquer !

15 À SUIVRE

Toute l'actu du paysage

21 RETOUR SUR...

Double événement à Angers

8^e séminaire national école-entreprise

Congrès ELCA

Présidium annuel à Helsinki

**48^e Compétition nationale
des métiers WorldSkills**

Finale à Marseille

9^e Rencontres du paysage urbain

44 SUR LES RÉSEAUX

Podcasts et comptes à suivre

47 FEUILLES À FEUILLES

Découvrez notre sélection de livres

50 VIE DE LA PROFESSION

Nicolas Leroy

Élu président de l'Unep

Paysalia 2025, un franc succès !

Journée Ville Verte

Des villes où il fait bon vivre

Focus sur le Carré des Jardiniers

Parlons d'elles !

Élodie Pain, femme de, mais pas que !

Le paysage, une filière résiliente

50

Nicolas Leroy
succède à Laurent Bizot
à la présidence de l'Unep



64

Ludovic Orain
remporte le trophée
du Maître-Jardinier 2025



Photo de couverture :
© iStock

Photo Nicolas Leroy p.3 :
© Océane Meyer



EnVert&Avecvous est une publication de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage - 11 rue de Lourmel, 75015 Paris.
Tél. : 01 42 33 18 82 • Directeur de la publication : Nicolas Leroy • Comité éditorial : V. Adeline, L. Bizot, F. Pollet, P. Darnet,
G. Espic, F. Furtin, C. Gendron, A. Guitton, C. Stephan • Ont participé à ce numéro : M. Biville-Bindelli, C. Reulier, V. Tournilhac,
I. Mesmer, F. Jarry • **Rédactrice en chef : Bénédicte Boudassou** - b.boudassou@gmail.com • Secrétaire de rédaction :
Cathy Reulier • Régie publicitaire : FFE, 15 rue des Sablons, 75016 Paris. Tél. : 01 53 36 20 40 • Publicité : J.-S. Cornillet,
js.cornillet@ffe.fr, assistante de fabrication : Aïda Pereira - 01 53 36 20 39 - aida.pereira@ffe.fr • Maquette : Agence ZZB
- f.scuiller@agencezzb.com • Imprimé en France - Imprimeur : Grafik Plus - ISSN 2431-6423

RÉFLÉCHIR

78 DOSSIER

Toitures végétalisées :
verdir la ville par le haut
Une opportunité pour
les entreprises du paysage

88 INNOVATION

Paysalia Innovation Awards
Un palmarès impressionnant
de diversité

94 AVIS DE PRO

Joseph Grimaldi,
une vie dédiée
aux jardins japonais

100 ZOOM SUR

Le groupe CHEVAL,
22 entreprises tournées
vers l'avenir

S'INSPIRER

103 INITIATIVES JARDIN

Jardins thérapeutiques
Quand le jardin soigne
en stimulant les sens

114 PALETTE VÉGÉTALE

Le buis
Entre héritage et résilience

78

Les espaces végétalisables
prennent de la hauteur



94

Une passion des jardins japonais
transmise et partagée
au niveau national et européen



114

Assurer l'avenir du buis
par l'innovation horticole
et la gestion raisonnée



Les engagements de service de l'Unep sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel Quali'OP. Depuis 2014, l'Unep a le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE). Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.



REPÈRES

L'UNEP, LE PAYSAGE
ET LA NATURE
EN QUELQUES CHIFFRES



Le paysage, un secteur clé de l'économie française



8,5 M^{ds} €
**de chiffre
d'affaires**

56 %



Travaux de
création

41,5 %



Travaux
d'entretien

2,5 %



Autres
activités

33 550
entreprises

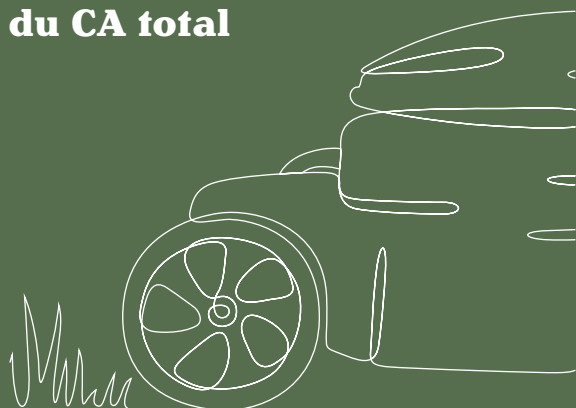
dont **20,5 %**
de structures de services
à la personne (SAP)

dont **8 050**
entreprises à transmettre
dans les 10 prochaines
années

61,5 %
des
entreprises
n'emploient
aucun
salarié

23,5 %
des
entreprises
comptent
1 à 5 salariés

les **15 %**
d'entreprises de plus
de 5 salariés réalisent
plus de 76 %
du CA total



140 300
actifs au total

Les dirigeant(e)s

42 ans d'âge moyen

9 % de femmes

Les salarié(e)s

35 ans d'âge moyen

12 % de femmes

112 400 personnes

81 % de CDI



Source : Unep, les entreprises du paysage, chiffres clés 2024

Pour plus de détails et comparaisons
avec les années précédentes :



TECHNOLOGIE À DÉBIT RAPIDE

SABLE FIN DE JOINTOIEMENT

Applications dans les zones piétonnes résidentielles et commerciales

- Carreaux de porcelaine de plus de 30 mm
- Pierres reconstituées et naturelles
- Pavés béton de 30 à 60 mm
- Appliquer par temps de pluie ou sec
- Joints de 3 mm à 50 mm
- Pour base drainante, perméable ou hybride

• Sable à joints
• Perméabilité
• Résistance

XTRA

fin
faible
de haut en bas



NOIR

GRIS CANON

PLATINE

TAUPE

VANILLE

**GARANTIE LIMITÉE
5 ANS**
POUR USAGE RÉSIDENTIEL



DURCIT DE HAUT EN BAS

SABLE DE JOINTOIEMENT

Applications dans les zones piétonnes résidentielles et commerciales

- Carreaux de porcelaine de plus de 30 mm
- Pierres reconstituées et naturelles
- Pavés béton de 30 à 60 mm
- Appliquer par temps de pluie ou sec
- Joints de 5 mm à 50 mm
- Perméable

- Durcit de haut en bas
- Pour base drainante, perméable ou hybride



NOIR

ARGENT

GRIS

BEIGE

**GARANTIE LIMITÉE
5 ANS**
POUR USAGE RÉSIDENTIEL



SABLE POLYMÉRIQUE

POUR USAGE RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

Pour joints de pavés jusqu'à 10 cm de largeur sur base drainante

**TECHNOLOGIE
PRISE RAPIDE**
RÉSISTANT À LA PLUIE APRÈS 15 MINUTES

**SANS VOILE • SANS POUSSIÈRE
SANS SOUFFLEUR • UN SEUL ARROSAGE
RÉSISTANT À LA PLUIE APRÈS 15 MINUTES**



GRIS ARDOISE

ARGENT

IVOIRE

NOIR

**GARANTIE LIMITÉE
15 ANS**
POUR USAGE RÉSIDENTIEL

Visitez-nous à
AllianceGator.com/europe/fr/
Nous serons présent à PAYSALIA au stand 6E163

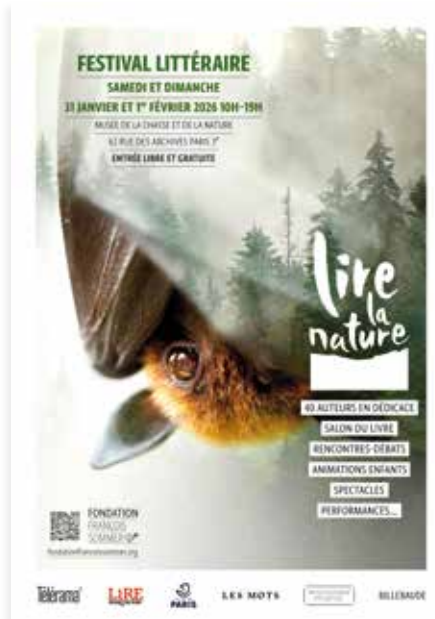
PAYSALIA
LE SALON VOYAGE, JARDIN & SPORT

Aliance
LA QUALITÉ... NOTRE DEVISE

FESTIVAL LITTÉRAIRE

Lire la nature

Un week-end pour changer de regard sur le vivant, en voilà une bonne idée ! Au cours de ces deux jours, au travers de leurs récits, les différents intervenants mêleront les sciences, l'art, la littérature, l'anthropologie, l'éthologie et le théâtre avec l'écologie. Le prix François Sommer sera décerné à l'ouvrage le plus captivant, tandis que les auteurs de la sélection seront présents pour partager leur amour de la nature. Conférences, tables rondes et rencontres seront rythmées par des spectacles, projections de documentaires, interventions artistiques et ateliers d'écriture. Programme, intervenants et inscriptions à retrouver en ligne sur le site du musée.



© M-Reinhardt, iStock

31 janvier et 1^{er} février
musée de la Chasse
et de la nature, Paris (75)
→ www.fondationfrancoissommer.org



© Camille Moirenc

**Du 9 janvier au 8 mars,
tous les jours**

→ Carnet de route
à consulter sur :
www.routedumimosa.com



Massif du Tanneron
© Camille Moirenc

PARCOURS-DÉCOUVERTE

La Route du Mimosa

De la mi-janvier à début mars, 130 km de parcours entre les 8 villes les plus emblématiques de la Côte d'Azur promettent un voyage riche en fleurs et en parfum, puisque le thème qui les relie n'est autre que le mimosa. Bormes-les-Mimosas est le point de départ de cette découverte itinérante passant par Le Rayol-Canadel et son Domaine du Rayol, Sainte-Maxime et Saint-Raphaël, avant de traverser Mandelieu-la-Napoule, véritable capitale du mimosa.

Puis l'on s'enfoncera dans le massif du Tanneron, pour enfin rejoindre Pégomas et Grasse. Tout au long de ce périple, fêtes des plantes et corsos fleuris, ateliers et cycles de conférences, forêts, jardins et pépinières à visiter offrent une multiplicité d'animations interactives.

À découvrir en randonnée, à pied ou à vélo, pour ceux qui veulent profiter de toutes les subtilités des dizaines d'espèces de mimosas.

VIVRE EN BOIS A SÉLECTIONNÉ

BOIS POUR L'EXTÉRIEUR

1 mariage
3 naissances
157 fous rires
2 confinements
25 engueulades
25 réconciliations
73 anniversaires



DURAPIN

LE BOIS DE TOUTE UNE VIE

100%

IMPRÉGNÉ, PROTÉGÉ, DURABLE

GARANTIE JUSQU'À 20 ANS* HORS SOL

*Garantie 20 ans hors sol et 15 ans au contact du sol, contre les champignons de pourriture et les insectes xylophages (termite inclus). Dans les DROM, garantie 20 ans hors-sol et 10 ans au contact direct avec le sol.

VIVREENBOIS.COM   



**VIVRE
en
BOIS**



Panorama, 2016, Eva Jospin (extrait)
© flufoto

EXPOSITION

Eva Jospin, Grottesco

L'artiste investit la galerie 9 du Grand Palais, en y exposant une quinzaine d'œuvres parmi les plus représentatives de ses architectures imaginaires. Celles-ci, en carton minutieusement sculpté, invitent le visiteur à entrer dans ce monde de racines, de grottes et de forêts, si caractéristiques du travail d'Eva Jospin. Si tourner autour des œuvres permet d'en saisir les moindres détails, celles qui sont fixées aux murs ont également une profondeur dans laquelle l'œil peut trouver mille recoins où s'extasier. Des pièces inédites sont présentées par ailleurs, associant l'art de la broderie à celui du volume architectural.



Jusqu'au 15 mars

Grand Palais, Paris (75)

→ www.grandpalais.fr



Jusqu'au 29 mars

L'École des Arts Joailliers,
Paris (75)

→ www.lecoleavancleefarpels.com

EXPOSITION

Rêveries de pierres

L'académicien Roger Caillais collectionnait les minéraux, et ce sont ses collections, en résonance avec ses poésies, qui sont ici proposées par l'École des Arts Joailliers, en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle. Doté d'une grande rigueur scientifique et d'une imagination foisonnante, il a puisé sa verve dans la contemplation de ces paysages de pierre. Minéraux et poésies se répondent ainsi tout au long de l'exposition.

Une conférence autour de l'exposition est prévue le mardi 3 février à l'Hôtel de Mercy-Argenteau, une seconde aura lieu en ligne, le 23 février, suivie d'une table ronde autour de l'épée d'académicien de Roger Caillais, le 3 mars.



« Œil et binocle »,
agate oeilée dans quartz (Uruguay)
© François Farges



EXPOSITION-VENTE

Vue sur Vert

Pour sa 20^e édition, cette fête des plantes, qui était organisée à Saint-Briac depuis dix ans, change de lieu et s'installe à Lancieux, commune des Côtes-d'Armor, et se déroule sur deux journées au lieu d'une.

Rencontres inspirantes, découvertes végétales et nombreux ateliers participatifs seront au programme de cette nouvelle session de Vue sur Vert.

Les 11 et 12 avril

Ferme du Golf,
19 avenue des Ajoncs, Lancieux (22)

→ Détails sur Instagram :
[@Vuesurvert.infos](https://www.instagram.com/Vuesurvert.infos)





EXPOSITION

Lumières sur le vivant

Après six années de travaux, le musée zoologique de Strasbourg a rouvert ses portes au public en septembre dernier. Il accueille l'exposition du photographe animalier Vincent Munier, célèbre pour sa technique et son regard qui saisissent avec force le bref instant de la rencontre avec la faune sauvage.

Cette exposition met en regard les photographies avec des œuvres issues des collections des musées de la ville, dans un dialogue fascinant. Visites guidées et visites-découvertes (en famille, et à hauteur d'enfant) programmées les week-ends.

Jusqu'au 27 avril

musée des Beaux-Arts,
Strasbourg (67)

→ www.musees.strasbourg.eu



Cerfs élaphes, Marne, France
© Vincent Munier

EXPOSITION

Hubert Robert & Fragonard,
le sentiment de la nature

Les peintres Hubert Robert et Jean-Honoré Fragonard ont, au XVIII^e siècle, révolutionné la peinture de paysage. Formés ensemble, ils ont également longtemps mené un dialogue artistique, relaté dans cette exposition qui leur rend hommage, en mettant en lumière leurs

différences autant que leur complémentarité.

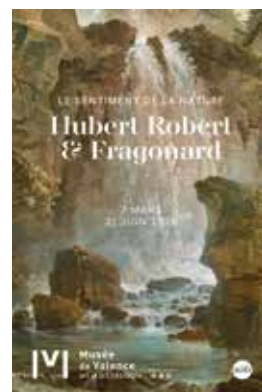
Le parcours révèle l'évolution de leur vision de la nature, conquérante dans les ruines ou accueillante autour des fontaines, aboutissant à ce que l'on nommera ensuite le style pittoresque.



Jean-Honoré Fragonard,
Terrasse dans un jardin italien



Hubert Robert,
Étude de plantes (vers 1761-1762)



Du 7 mars au 21 juin

musée de Valence, art et
archéologie, Valence (26)

→ www.museeavalence.fr



La coopérative de SAP
vraiment pensée pour vous :

- ✓ des frais de gestion imbattables
- ✓ un service client 6j/7
- ✓ le crédit d'impôt de 50%* pour vos clients
- ✓ un outil intelligent qui simplifie vos tâches



Vos devis et factures rédigés
à la voix et un assistant IA
accessible à tout moment !

Développez votre réseau
clients **gratuitement**
avec **notre site partenaire**



TROUVE TON PAYSAGISTE.FR

Augmentez votre visibilité auprès
de clients à la recherche d'un
paysagiste près de chez eux.

Recevez des demandes qualifiées,
sans commission ni engagement !

Entre
3 & 5%
de frais de gestion



adomsap

www.adomsap.fr

04 51 42 20 82 | contact@adomsap.fr

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

Samedi de 9h à 13h

*selon l'article 1709 bis du code général des impôts
Inscription sous le numéro SAP : n°1963



Urssaf
Avance immédiate

L'OUTIL COMPACT QUI TRANSFORME VOS PAYSAGES



POIDS 1 680 KG - 2 060 KG
GARANTIE 3 ANS OU 3000 HEURES

- < DESIGN ROBUSTE
- < EFFICACITÉ OPTIMALE
- < CONFORT EXCEPTIONNEL



TB216



TB217R



TB320

GUIDE TECHNIQUE - PARUTION

Les travaux de génie écologique dans la commande publique

Avec le soutien du Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, l'Unep publie un guide dédié à la commande publique en génie écologique. Il s'agit d'un outil destiné aux donneurs d'ordres pour une intégration optimale des enjeux liés à la nature et à la biodiversité – y compris en milieu urbain – dans les projets d'aménagement.

En s'appuyant sur le savoir-faire de la filière française de l'ingénierie écologique, l'objectif est de favoriser la réussite à long terme de ces projets en apportant des préconisations techniques et organisationnelles, en particulier lors de la rédaction des cahiers des charges. Après une présentation des repères pour mener une démarche réussie, le guide détaille les grandes étapes de la passation du marché et les informations devant figurer dans le CCTP.

Il fournit un accompagnement à différents stades clés du projet, notamment la définition des objectifs, la prise en compte de la temporalité pour l'approvisionnement et le choix des végétaux, la coordination de la mise en œuvre de mesures limitant les nuisances envers les milieux naturels, ou encore les suivis qui conditionnent l'atteinte des objectifs.

Ce guide est le fruit d'un travail collaboratif avec de nombreux partenaires, dont la FNTF, l'UPGE, l'A-IGÉCO, le Ministère de la Transition écologique, l'OFB, l'AITF, l'AFIE, Hortis, le Cerema, Plante & Cité, l'AGébio, ASTEE...

→ www.lesentreprisesdupaysage.fr



CONCOURS TÉLÉVISÉ

Les As du jardin

« Qui sera le meilleur jardinier ? » En octobre dernier, au château de Flaugergues, à Montpellier (34), huit candidats – quatre femmes et quatre hommes – ont pu déployer leurs talents à l'occasion d'un concours bientôt diffusé à la télévision. L'enjeu : créer une série de mini-jardins, selon différents critères. Pendant une semaine, une dizaine de défis se sont succédé dans le but de mettre en scène une palette végétale dûment sélectionnée dans des espaces de 15 m², petits jardins, terrasses ou balcons. Jeunes en formations horticoles (dont un compétiteur aux WorldSkills !), employée en Esat, ou passionnés de nature actifs sur les réseaux sociaux : les profils sont variés.

Qu'ils soient professionnels en devenir ou simples néophytes, tous contribueront à rendre visibles les défis des jardins d'aujourd'hui, à visées ornementales, certes, mais pas seulement. En effet, l'émission revendique l'importance du choix des végétaux que les candidats ont dû justifier en fonction des notions climatiques, intégrant les problématiques d'économie d'eau et de durabilité.

La diffusion, en 5 épisodes, est à suivre au printemps 2026 sur France 3 (dates non communiquées) et sur la plateforme : → www.france.tv



FORMATION

Nouveau MOOC sur les SFN

Ce cours en ligne, gratuit et ouvert à tous, est consacré aux Solutions Fondées sur la Nature (SFN) pour l'adaptation au changement climatique. Porté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre du projet LIFE ARTISAN*, l'objectif du MOOC est de sensibiliser sur ce sujet un large panel d'acteurs professionnels, tels que les collectivités, services de l'État, entreprises ou agriculteurs, et de les « outiller » pour favoriser le déploiement des SFN sur les territoires. L'Unep, reconnue partenaire engagée pour la nature par l'OFB, a apporté sa contribution à l'un des épisodes.

S'ils se veulent accessibles, les contenus n'en sont pas moins rigoureux. S'appuyant sur des bases scientifiques solides, ils mêlent approches méthodologiques et retours d'expérience concrets, à la fois en métropole et en outre-mer.

Le déroulé pédagogique s'organise en 4 parties :

1. Les SFN pour répondre à quels enjeux
2. SFN : de l'idée à l'action
3. Un paysage d'acteurs au service des SFN
4. SFN pour l'adaptation des secteurs économiques au changement climatique

Dans cette 4^e partie, 4 secteurs font l'objet d'un épisode dédié : forêt, agriculture, tourisme, architecture et aménagement. C'est dans ce dernier qu'intervient l'Unep, en la personne de Charles Parvais, entrepreneur du paysage dans les Pyrénées-Orientales et président de la commission Environnement de l'Unep. L'enjeu est d'illustrer comment les SFN transforment durablement les pratiques du bâtiment et de l'aménagement urbain, et comment elles offrent des solutions multi-bénéfiques pour rafraîchir, dépolluer, restaurer et mieux habiter les milieux urbains face aux enjeux climatiques.



Un lien de préinscription est d'ores et déjà disponible. Pouvez-vous être informé de l'ouverture de la session au printemps 2026, scannez :



* LIFE ARTISAN : Financé à 60 % par la Commission européenne, le LIFE ARTISAN est piloté par l'Office français de la biodiversité, participe à la mise en œuvre du deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique et de la Stratégie nationale biodiversité 2030. Financé à 60 % par la Commission européenne, le LIFE ARTISAN est piloté par l'Office français de la biodiversité, participe à la mise en œuvre du deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique et de la Stratégie nationale biodiversité 2030.

VOTRE PARTENAIRE TERRASSE DALLES



VOTRE PARTENAIRE TERRASSE BOIS

Plot Cleman®
Plot autonivelant avec 3 possibilités de réglage pour terrasse en dalles



Plot Cleman®
Plot avec 3 possibilités de réglage pour terrasse en dalles



Plot Essentiel
Plot réglable pour terrasse en dalles



Plot Essentiel
Plot autonivelant réglable pour terrasse en dalles



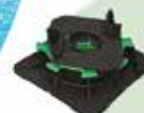
Plot Elero®
Plot réglable pour terrasse en bois éphémère ou sans préparation de sol



Plot Essentiel
Plot réglable pour terrasse en bois



Plot Easio®
Plot autonivelant réglable pour terrasse en bois



www.jouplast.com





UNE TÊTE MOTEUR POUR DES APPLICATIONS MULTIPLES

LE MULTI-OUTILS LE PLUS ABOUTI, CONÇU POUR ACCOMPLIR TOUTES LES TÂCHES MÊME LES PLUS ARDUES

Révolutionnez votre travail avec cette nouvelle tête moteur Multi-Outils Pro X. Elle fait partie du système EGO qui rivalise avec l'essence. Ce nouvel outil permet d'effectuer toutes les tâches d'entretien des jardins et espaces verts. L'arbre en fibre de carbone offre une durabilité maximale. La puissance, sans égale, de sa batterie lui permet de travailler plus longtemps et avec les 14 outils raccordables il est le plus polyvalent.

Marque distribuée par:

 **ISEKI**
FRANCE
www.iseki.fr



SCANNEZ LE QR CODE POUR EN SAVOIR PLUS OU
RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE REVendeur LE PLUS PROCHE.
Visitez le site www.egopowerplus.fr pour le trouver.

EGO
PRO 

ACTUALITÉ JURIDIQUE

Travail illégal dans le paysage



En 2023, l'Unep Bretagne s'est constituée partie civile auprès du Tribunal Judiciaire de Rennes, dans une affaire de travail illégal. Le jugement a été rendu : une première victoire pour la profession.



« Je m'en souviendrai longtemps ! La première convocation au tribunal a eu lieu le jour de l'Assemblée Générale de l'Unep Bretagne ! » confie Anne Nezet, déléguée régionale. La convocation dont il est question est celle de Jean-Christophe Chaudet, président de l'Unep Bretagne, au tribunal de Rennes le 26 janvier 2024, comme partie civile dans une affaire de travail illégal.

L'Unep Bretagne avait été en effet alertée par l'Inspection du travail d'un cas de travail salarié dissimulé et de dissimulation d'activité, dans le département d'Ille-et-Vilaine. Après appel, l'affaire s'est conclue en avril 2025 à la Chambre des appels correctionnels de Rennes par un dédommagement symbolique pour l'Unep, et surtout une condamnation de l'entrepreneur à 8 mois de prison, assortie du paiement des charges dues à la MSA et de l'interdiction d'exercer.

13 ans de travail concerté

Le travail illégal – voir les différentes formes ci-contre – menace la stabilité économique du secteur du paysage, composé à plus de 90 % de très petites entreprises non délocalisables, dont la croissance s'appuie principalement sur les activités d'entretien de jardins. Il provoque une concurrence déloyale, met en danger les salariés non déclarés et nuit à l'image de la profession.

Face à ce constat, l'Unep est engagée depuis 2013 avec les pouvoirs publics (Dreets, MSA) dans une action nationale et régionale de long terme, dont le cadre est posé par la convention nationale de partenariat en matière de lutte contre le travail illégal en agriculture (CNLTI-A), en cours de renouvellement pour la période 2026-2029.



Cette convention marque un engagement fort des pouvoirs publics et de la filière du paysage à préserver une concurrence saine, protéger les salariés, et accompagner les entreprises dans le respect des règles sociales et fiscales.

L'objectif est de prévenir les dérives, renforcer l'information auprès de tous les acteurs (professionnels, clients, collectivités, mais aussi élèves et centres de formation), mutualiser les signalements, coordonner les contrôles, et protéger les salariés victimes du travail dissimulé. La mise en œuvre se fait à l'échelon régional par les comités de pilotage qui adaptent les actions selon les réalités locales.

Sur le terrain

L'Unep, quant à elle, agit à plusieurs niveaux : elle mène des actions de sensibilisation à destination de ses adhérents via des réunions, des supports pédagogiques et la mise à disposition des outils de communication tels que le flyer national « Travail illégal au jardin : attention danger » à destination des particuliers ; elle procède à des signalements et des dépôts de plainte en cas de travail dissimulé et se constitue partie civile ; elle collabore avec la MSA pour le déploiement d'une attestation professionnelle paysage-travaux agricoles sur les chantiers.

Une convention nationale en matière de lutte contre le travail illégal en agriculture, pour une concurrence saine

Les différentes formes de travail illégal

- Non-déclaration de salariés auprès de la MSA.
- Sous-déclaration d'heures de travail auprès de la MSA.
- Activités dissimulées, notamment non conformes à la réglementation sur le Service à la Personne, comme la création de jardin ou l'égavage.

En SAP, seuls sont éligibles les « petits travaux de jardinage » : la tonte et l'entretien des surfaces enherbées ; l'entretien des massifs et des potagers ; l'entretien des allées, terrasses, balcons ; le débroussaillage ; le ramassage des feuilles et l'enlèvement des déchets verts ; l'arrosage manuel ; la taille de haies, d'arbres et d'arbustes dès lors qu'il s'agit d'entretien courant effectué « à hauteur d'homme » ou à l'aide d'une perche, c'est-à-dire ne nécessitant pas de monter dans l'arbre ni d'utiliser un accessoire (échelle ou autre).

- Cumul irrégulier d'emplois.
- Marchandage : fourniture de main-d'œuvre dans un but lucratif.
- Prêt illicite de main-d'œuvre en dehors de la réglementation.
- Emploi d'étranger démunie de titre de séjour.



Un professionnel suit non seulement les bonnes pratiques mais aussi les règles de sécurité

© iStock, Thomas Soellner



CAMPAGNE

France Bois Forêt, « Ça envoie du bois »

Selon un baromètre OpinionWay réalisé pour France Bois Forêt en septembre 2023 auprès d'un échantillon représentatif de la population, 3 Français sur 4 déclarent choisir en priorité des produits en bois lorsqu'ils le peuvent, dans une démarche de respect de l'environnement, mais aussi pour leur longévité et leur esthétique. En parallèle, les Français déclarent toutefois manquer d'information sur la situation des milieux boisés et la gestion des forêts. Ainsi, pour informer, sensibiliser ou inspirer les Français, et faire connaître les rôles essentiels de la forêt, du bois et les actions menées dans la filière, France Bois Forêt et

le CODIFAB* ont conjointement lancé une campagne nationale au leitmotiv bien trouvé : « Nos forêts envoient du bois ! »

Gestion durable des forêts qui contribuent à la décarbonation, durabilité d'un matériau renouvelable, importance du milieu pour la biodiversité : autant de valeurs portées également par les professionnels du paysage spécialisés dans le reboisement. Environ 25 % des plants du marché national de plants forestiers – c'est-à-dire environ 13 millions sur 53 millions de plants vendus en France en 2020-2021 – ont été plantés par des entreprises de reboisement adhérentes de l'Unep.



Si le spot a été diffusé du 28 septembre au 19 octobre dernier sur France TV, la campagne se prolonge sur les réseaux sociaux de France Bois Forêt :

→ www.bois.com/nos-forets-envoient-du-bois/

Évaluation forestière
© ronstik, iStock



* CODIFAB : Comité professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois.

DOUBLE ÉVÉNEMENT

8^e Séminaire national école-entreprise

Les 1^{er} et 2 octobre derniers a eu lieu à Angers un double événement : le 8^e Séminaire national école-entreprise, et la finale du Concours national de reconnaissance de végétaux. Une première appréciée !

Si l'importance de la reconnaissance des végétaux dans les métiers du paysage n'est plus à démontrer, ces deux journées riches d'échanges aboutissent à la conclusion que la façon de l'encourager et de l'évaluer doit encore évoluer. Formateurs, entrepreneurs, jeunes en formation ou adultes en reconversion professionnelle ont nourri de leurs réflexions le thème de ce séminaire organisé par l'Unep, « Enraciner les compétences : le végétal comme enjeu de formation ». Le parc Terra Botanica, écrin de l'événement, s'est révélé un lieu idéal pour accueillir en parallèle le concours national de reconnaissance des végétaux (CNRV), organisé par VALHOR et ses partenaires, qui jusque-là se tenait sur le salon Paysalia.

Un lieu d'accueil plébiscité

Tandis que les participants au CNRV bûchaient *in situ* sur les végétaux mystères du concours, la visite guidée d'une partie des jardins de Terra Botanica mettait en exergue l'un de ses défis : concilier les besoins des plantes et les attentes des visiteurs. Pierre Watrelot, directeur du parc*, en a rappelé la vocation : « Montrer le végétal sous une forme expérientielle, dès l'âge de 6 ans. » Alain Baumont, chef d'équipe paysage – et « capacitaire papillons » puisque le parc comporte une serre où évoluent de



nombreuses espèces – a expliqué : « Le grand public veut de la fleur et du renouvellement, ce que nous réalisons en effet. En revanche, annuelles et bulbes, une fois arrachés, sont offerts aux salariés. » Le parc emploie 8 permanents et une quinzaine de saisonniers. Ils entretiennent les 20 ha d'un lieu pensé pour 400 000 visiteurs, qui en accueille aujourd'hui 600 000 (dont 30 000 scolaires). Côté palette végétale, plus de 5 000 espèces sont présentées au public. .

Terra Botanica
L'Allée des grands-mères propose
toujours un fleurissement généreux
© Coralie Pilard

* Pierre Watrelot a été remplacé depuis par Damien Touboullic.



Le parc doit concilier les attentes d'un public en demande de divertissement et de renouvellement, ainsi que le respect de la saisonnalité et de la diversité des végétaux
© Terra Botanica

Former les talents de demain pour végétaliser la France

« Savoir reconnaître les végétaux, les nommer n'est pas un simple exercice académique : c'est une compétence essentielle. »

Laurent Bizot, alors président de l'Unep

Le végétal au cœur de l'apprentissage

Ayant salué les prises de parole d'Yves Gidoin, vice-président d'Angers Loire Métropole, et de Lydie Bernard, 3^e vice-présidente du Conseil régional, Laurent Bizot a évoqué « un lieu qui incarne à lui seul l'excellence végétale » et cette ambition partagée : « former les talents de demain pour végétaliser la France. » Puis de rappeler : « Le végétal n'est pas seulement l'emblème de notre filière, il en est la raison d'être. Savoir reconnaître les végétaux, les nommer n'est pas un simple exercice académique : c'est une compétence essentielle, une mémoire vive à mobiliser chaque jour pour concevoir, planter, adapter et entretenir les paysages de demain. La "reco", autrefois ringardisée, fait aujourd'hui sa mue. »

Florent Moreau, président de VALHOR, a quant à lui rappelé la mission de l'Interprofession sur ce sujet : « Planter la première graine. Faire connaître les métiers, en nous appuyant sur le fait que l'appétence au végétal démarre très tôt chez les futurs professionnels. » Il a tenu à souligner la démarche volontaire des jeunes inscrits au CNRV, témoignant d'une vraie passion.

Échangeant avec Marie-Hélène Jouannet, alors vice-présidente de l'Unep, Morgan Bideau, formateur à la MFR de Questembert, a qualifié le concours de « levier de motivation pour certains élèves », vecteur de connivence dans les classes. Mattéo Andrade-Gazel, ancien ingénieur en reconversion professionnelle et élève à Questembert, a insisté sur l'importance de voir le végétal vivant, dans son environnement.

Apprendre, oui, mais comment ?

Les ateliers collaboratifs de la seconde journée incluaient apprenants, formateurs et entrepreneurs. Objectif : imaginer ensemble des outils innovants pour apprendre à reconnaître les végétaux et, pourquoi pas, réinventer le concours. De ces échanges, synthétisés sous forme de nuages de mots, sont ressorties plusieurs tendances. D'abord une préférence vers l'idée de challenge plutôt que de compétition, ensuite l'éventualité d'apprendre en équipe pour « désindividualiser » la démarche, et enfin un besoin de proximité avec le terrain, en s'appuyant sur des outils adéquats. Là, la digitalisation est essentielle puisqu'elle apporte une dimension ludique, propice à la mémorisation. Pour redonner du sens à cette connaissance, la mise en situation professionnelle est également indispensable.

Objectif insertion professionnelle

Ce dernier point a été mis en avant par Héroïse Giordano, cheffe du bureau des diplômes de l'enseignement technique à la DGER*. Revenant sur le processus de construction d'un référentiel de diplôme, elle a rappelé qu'il s'agit d'une certification professionnelle attestée par le ministère du Travail, qui en valide les compétences à acquérir.

Via France Compétences, c'est donc ce ministère qui fixe les règles et impose au « ministère certificateur » (celui de l'Agriculture) une révision quinquennale des diplômes permettant de corriger ce qui doit l'être, en fonction des réalités métiers. Dès lors intervient une commission professionnelle consultative, dont fait partie l'Unep. La problématique essentielle pour Héroïse Giordano est l'insertion professionnelle : « L'intention du ministère est de certifier le fait que l'apprenant sache mobiliser la connaissance des végétaux dans ses pratiques. Qu'il sache identifier et reconnaître les végétaux d'ornement, les espèces horticoles et la flore spontanée, avec comme sous-objectif de pouvoir justifier le choix des végétaux en fonction des contextes, puis maîtriser la façon de les planter, les entretenir, les arroser. »

Plaidoyer pour l'évaluation obligatoire

Le référentiel de compétences est mis en regard d'un référentiel d'évaluation, qui laisse toutefois une part d'autonomie aux centres de formation. Ainsi l'évaluation de la connaissance végétale, au sens empirique du terme, ne compte-t-elle pas dans l'obtention du diplôme.

Rémy Muriach, directeur commercial chez Serra Paysage et vice-président de l'Unep Nouvelle-Aquitaine, a rappelé que tous les centres de formation ne prennent pas ces problématiques à bras le corps. Si les formateurs défendent l'idée que la connaissance végétale n'a de sens que mise en lien avec un geste, les professionnels de terrain, quant à eux, demandent une évaluation obligatoire et unifiée au niveau national, au moins pour un socle commun.

« Impossible de planter et tailler un végétal dans les règles de l'art sans en connaître le nom, donc les caractéristiques », a-t-on entendu dans la salle. « Le végétal est au centre, tous les autres savoirs sont autour. »

En somme, à trop considérer la connaissance végétale comme transverse à toutes les compétences du jardinier, on la « dilue » dans d'autres savoirs, faute de réellement l'évaluer.



© VALHOR

« Impossible de planter et tailler un végétal dans les règles de l'art sans en connaître le nom, donc les caractéristiques. »

« Le végétal est au centre, tous les autres savoirs sont autour. »

Les ateliers du deuxième jour ont permis de réunir différents profils autour de la problématique du "comment apprendre ?"

© Unep



* DGER : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche



Les candidats à la reconnaissance des végétaux ont apprécié la phase du concours en plein air
© VALHOR

« Constatant des lacunes sur la connaissance végétale, nous avons fait le choix, dès la première année, de mettre en place un titre professionnel "ouvrier paysagiste" où la reconnaissance végétale est clé. »

Julien Deferre, responsable de l'institut des métiers de la nature, du jardin et du paysage chez les Compagnons du Devoir

Former et sensibiliser au végétal

S'appuyant sur le témoignage de Baptiste Vandaele, en formation chez les Compagnons du Devoir, Julien Deferre, responsable de l'institut des métiers de la nature, du jardin et du paysage au sein de cette association ouvrière, a rappelé qu'elle formait au métier de jardinier paysagiste depuis 2004. « Constatant des lacunes sur la connaissance végétale, nous avons fait le choix, dès la première année, de mettre en place un titre professionnel "ouvrier paysagiste" où la reconnaissance végétale est clé. Nos formateurs organisent 30 minutes d'entraînement chaque matin. » Lors de l'examen, sur une liste de 200 plantes à apprendre, 20 sont tirées au sort, ainsi que 10 ravageurs et maladies. Trop de lacunes sur ces thématiques peuvent donc, véritablement, coûter aux jeunes leur diplôme.

Pour le côté ludique, l'un des apprenants a d'ailleurs fabriqué son propre jeu de fiches de révision, avec d'un côté le végétal dans sa globalité (port de l'arbre, feuille, fleur), et de l'autre sa fiche technique simplifiée. Un principe pédagogique que l'on peut retrouver sur Educagri.

Quant à Hervé Ploquin, chef d'entreprise et formateur en permaculture appliquée dans la Vienne, il forme des jeunes depuis septembre dernier. Pour leur donner envie d'apprendre, il leur demande d'abord d'aller choisir eux-mêmes les plantes qui les interpellent dans la nature, puis de les étudier avant de transmettre leurs connaissances à leurs camarades, en petits groupes : chacun se fait dès lors « ambassadeur d'une plante ».

Le digital au service du végétal

La plateforme LMS :

Aurélien Fouchereau, enseignant au LPA Edgard Pisani à Montreuil-Bellay, a présenté cette plateforme pour laquelle se sont associés 12 centres de formation des Pays de la Loire. Leur but : mutualiser les moyens et mettre en commun les ressources co-produites, afin d'enrichir les cours... sans les remplacer ! L'implication des équipes pédagogiques dans ces groupes de production favorise en outre leur montée en compétence sur de multiples sujets. Mathilde Catroux, formatrice au CFA Nantes Terre Atlantique, a justement participé à la création de ces contenus, vidéos ou exercices accessibles en ligne, à la fois pour les formateurs et les apprentis. Elle a souligné qu'à l'avenir, les

apprentis pourraient utiliser la plateforme depuis leur téléphone : « C'est une façon de les inciter à ouvrir leur cours d'une manière différente, et de les amener à réviser sans qu'ils ne s'en rendent compte, grâce à un geste ludique. »

Si les formats existants sont déjà assez courts, le principe de micro-learning, ou « petites capsules de savoir », faciles à mémoriser, devrait être de plus en plus exploré.

Digit@l ROVILLE :

Même état d'esprit du côté de Marie-Pierre Giroux, chargée du développement du numérique pédagogique à l'école de Roville aux Chênes : « Il était urgent d'associer le digital à l'apprentissage de la connaissance végétale, qui fait partie de l'ADN de l'école, jusqu'à l'étape ultime de connaissance, qui consiste à savoir écrire les noms en français et en latin. » Digit@l ROVILLE, outil de formation « maison », est accessible en ligne et se décline selon un principe de vidéos commentées, dans lesquelles le formateur indique les critères d'identification du végétal. Via des modules, quizz ou exercices, apprenants et formateurs peuvent communiquer à distance. Le formateur suit ses apprenants de façon individuelle. Au niveau de la classe, si les statistiques indiquent qu'une notion n'a pas été assimilée, une activité est prévue pour y remédier. Là encore, l'outil ne remplace jamais l'enseignant. En fin de formation, l'apprenant se voit décerner une attestation précisant le volume horaire accordé à la reconnaissance des végétaux. Depuis 2025, après évaluation sur table, un certificat est délivré sur ce sujet, par catégories de végétaux.

Les applications accessibles à tous :

Plante & Cité est l'un des acteurs engagés sur la question des outils. Jérôme Bébin, qui y est directeur des systèmes d'information et chef de projet digital, ainsi que Benjamin Pierrache, chargé d'étude Végébase, ont ainsi présenté Floriscope* outil encyclopédique en lien avec la filière, incluant les producteurs de végétaux. Ils ont également présenté Pl@ntNet, qui permet d'identifier une plante à partir d'une photo et dont Philippe de Champsavin, chef d'entreprise et membre de la commission sociale de l'Unep, a vanté l'intérêt au quotidien. Il a toutefois rappelé que l'application travaille à l'échelon de l'espèce, et non du cultivar. Tela Botanica, enfin, propose une série d'outils pour les botanistes, du débutant à l'expert, à partir de ressources issues du travail en réseau, et selon un protocole de vérification rigoureux.

Complémentaires, ces applications font l'objet d'une amélioration continue. Et si elles se nourrissent des apports des utilisateurs eux-mêmes, les informations qu'elles contiennent sont néanmoins validées par des gens du métier.

Applications versus IA ?

Valentin Garnier, ingénieur en paysage et Ambassadeur des métiers de l'Unep, a quant à lui mené un travail comparatif entre 4 applications et 2 IA. Il a soumis un panel de 100 images à Pl@ntnet, PictureThis, PlantSnap, Flora Incognita, Chat GPT et Google Gemini. Les meilleurs résultats ont été obtenus par les IA, mais ce résultat doit être nuancé. En effet, l'IA proposera nécessairement une réponse, même si elle est erronée, tandis que l'application, si elle échoue à reconnaître la plante, n'en proposera pas, ou énoncera sa réponse avec un pourcentage de certitude, donc d'erreur.

Biodiversité ordinaire, impact extraordinaire

La journée s'est achevée sur une conférence de Véronique Mure, botaniste et ingénieure en agronomie tropicale. Elle a cité Gilles Clément et sa définition du tiers paysage, « un fragment indéfini du jardin planétaire », soit l'ensemble des lieux délaissés par l'Homme, là où la flore se réfugie pour se mettre à l'abri de ses interventions. « Ces marges rassemblent une diversité biologique qui n'est pas répertoriée à ce jour comme une richesse », a-t-elle regretté. Son conseil pour sensibiliser les jeunes à cette diversité ? « Il faut qu'ils s'engagent avec le corps. J'incite mes étudiants à se mettre à plat ventre, pour aller chercher, voir, entrer dans ce végétal que l'on regarde, selon moi, toujours de trop loin ou en surplomb. Pour changer de focale et engager les jeunes gens à s'intéresser au végétal, je vous encourage à leur donner une loupe. Ça marche à tous les coups ! » À la question du jour, voici sa conclusion : « La rencontre avec la plante nécessite, comme lorsqu'on rencontre quelqu'un, de connaître son nom... Question de politesse : il faut bien savoir à qui l'on a affaire ! »

Plusieurs applications digitales, en amélioration constante, sont aujourd'hui au service de la connaissance végétale



Benjamin Pierrache et Jérôme Bébin

« Les lieux délaissés par l'Homme, là où la flore se réfugie pour se mettre à l'abri de ses interventions, rassemblent une diversité biologique qui n'est pas répertoriée à ce jour comme une richesse. »

Véronique Mure, botaniste et ingénieure en agronomie tropicale

* Floriscope : Développée par Plante & Cité, on y trouve actuellement plus de 200 000 noms de plantes.



L'ensemble des lauréats à l'issue de la cérémonie de remise des prix
© VALHOR

**975 inscrits,
une participation
record !**

**Pour retrouver
l'intégralité du palmarès :**



Finale du CNRV

Pour la première fois, c'est au cœur du parc Terra Botanica que s'est tenue la finale du concours. Ce rendez-vous a permis de mettre en lumière la richesse du monde végétal et l'excellence des formations de l'enseignement agricole qui conduisent chaque année plus de 13 000 apprenants vers les métiers de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Ce concours a été organisé par l'Interprofession VALHOR, en partenariat avec la DGER du ministère de l'Agriculture, et avec l'appui de l'Unep, VERDIR, la FFP, les Jardineries et Animaleries de France, la SNHF, Plante & Cité, ASTREDHOR, Terra Botanica et l'EPLFPA Le Fresne à Angers.

À ce stade, sur 975 inscrits – une participation record ! –, ils étaient 57 lauréats qualifiés à l'issue des sélections régionales, plus 30 professionnels. « Apprendre à reconnaître les végétaux, c'est acquérir un savoir botanique indispensable pour comprendre leur rôle fondamental dans la préservation des écosystèmes, le développement de la biodiversité, et concevoir des paysages et jardins qui s'adaptent au changement climatique », a rappelé Florent Moreau, président de VALHOR. Toute la profession félicite les candidates et candidats arrivés premiers dans leur catégorie :

Catégorie « Aménagements paysagers »

Niveau 3 :

Nora Ostermann de l'école du Breuil,
Île-de-France

Niveau 4 :

Flora Faure du CFPPA Chateaufarine,
Bourgogne Franche Comté

Niveau 5 :

Loris Caillaud de la MFR de Mareuil- sur-Lay,
Pays De La Loire

Catégorie « Productions horticoles »

Niveau 3 :

Anaïs Guebrunet de l'École d'horticulture
et du Paysage de Roville-aux-Chênes,
Grand Est

Niveau 4 :

Nathalie Jordan, du CFPPA Dijon Quetigny,
Bourgogne Franche-Comté

Niveau 5 :

Cid Sarron du Lycée Costa de Beauregard,
Auvergne-Rhône-Alpes.

Du côté des professionnels, en Aménagements paysagers, c'est Tanguy Auguey, de Cherbourg, qui a atteint la première place du podium, et en productions horticoles, Alexis Didier, des Bouquets Lorrains de Sommerviller. Quant au Trophée régional, il est revenu à la région Centre-Val de Loire.

Bravo à tous et toutes !

→ www.lesentreprisesdupaysage.fr

→ www.valhor.fr

→ www.plante-et-cite.fr

LE CATALOGUE DE RÉFÉRENCE

ÉDITION ANNIVERSAIRE 2025/2027

Parution décembre 2025



Une gamme
d'agrumes rustiques

Exclusivité : Buis
BetterBuxus®



Nouvelles
variétés de Cercis
canadensis



Accès webshop
inclus avec des
variétés exclusives !

- Sa gamme végétale de plus
de **18 000** références et
près de **4 800 variétés**
- Sa nomenclature
européenne
- Ses **3 000** photos



Et comme toujours, les
variétés les plus récentes !

Commandez-le en ligne sur

plandanjou.com

CONGRÈS ELCA

L'ELCA fixe son cap pour 2026

Le 9 octobre dernier, l'ELCA s'est réunie à Helsinki pour son présidium annuel. Compétences, formation et Solutions Fondées sur la Nature structurent le plan 2026 de l'association face aux défis sociétaux, climatiques et économiques.



Le Presidium de l'ELCA



**Objectif :
développement
de la qualification
de la main d'œuvre
à l'échelle
européenne**

L'ELCA (*European Landscape Contractors Association*) compte à ce jour 27 membres nationaux et associés, ainsi que 190 entreprises membres du « *Committee of firms* ». Son ambition est d'apporter une dimension européenne et internationale aux travaux engagés par chaque entité membre, dont l'Unep pour la France, et de contribuer à l'élaboration des lois européennes en lien avec le paysage. Les échanges portent à la fois sur les affaires publiques, les enjeux entrepreneuriaux, ainsi que les thèmes sociétaux afférents au secteur du paysage et les opportunités économiques qui en découlent. Au centre, les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) constituent une priorité stratégique pour bâtir l'avenir, et l'ELCA

2026, objectif formation

Face aux difficultés rencontrées par les entreprises, notamment sur les enjeux de recrutement et de mise en adéquation des compétences avec les besoins, l'ELCA a résumé son axe prioritaire pour 2026 en un thème très clair : « *Workforce development : skilling and upskilling* », que l'on peut traduire par « développement de la main-d'œuvre : qualification et montée en compétences ». À l'échelle européenne, des différences significatives existent entre les pays, offrant de réelles opportunités d'apprentissage mutuel. C'est pourquoi l'ELCA ambitionne de créer et d'étendre un réseau européen de centres d'excellence en formation professionnelle (CoVE). Ce projet sera élaboré en coopération avec les membres nationaux et associés de l'ELCA, portés par la volonté d'obtenir un financement issu de l'Union européenne.

Du côté de l'agenda politique

Rappelons que le règlement européen sur la restauration de la nature, élément clé du Pacte vert, est entré en vigueur en août 2024. L'ELCA s'est fortement impliquée dans l'élaboration de ce texte. « Il s'agit d'un sujet très important pour les entreprises du paysage, insiste Hervé Lançon, vice-président de l'ELCA et de l'Unep, puisque ses conséquences s'imposent à la France, les lois européennes prévalant sur la législation nationale. » Le règlement induit,



Le Sandelin Park
de la ville de Tampere

Le Hatsina Park d'Helsinki

par exemple, l'obligation d'évaluer le préjudice naturel causé par la création d'infrastructures qui imperméabilisent les sols – parking de supermarché, bretelle d'autoroute, ou piste cyclable goudronnée –, et de le compenser par des solutions favorables à la nature. « Ce qui représente quantité d'opportunités pour notre secteur », souligne Hervé Lançon.

En France, pour répondre aux exigences du règlement européen, le plan national, intitulé « Agir pour restaurer la nature », a fait l'objet d'une consultation publique à l'été 2025. La première version de la synthèse, en cours d'élaboration, doit être transmise à la Commission européenne en septembre 2026.

L'ELCA a d'ailleurs été désignée pour siéger parmi le groupe d'experts chargé de conseiller la Commission européenne sur la mise en œuvre des directives européennes. En outre, l'association a répondu à plusieurs consultations publiques, entre autres sur l'évaluation des directives communautaires relatives aux marchés publics, sur la stratégie européenne pour la résilience de l'eau, ou encore sur la « stratégie bioéconomique ». Ces thématiques resteront au cœur des travaux de l'ELCA en 2026.



La Finlande, modèle d'anticipation des risques climatiques

Après le board et le présidium réservés aux discussions stratégiques, les participants ont mis leur casquette de membres du « *Committee of firms* », pour les excursions sur le terrain. « La Finlande, tout comme le Danemark, se distingue par une vraie maturité à l'égard des risques environnementaux, observe Hervé Lançon. Il y a, culturellement, une anticipation plus marquée des conséquences potentielles du réchauffement climatique sur ces territoires, comme les risques d'inondation, grâce aux bassins, retenues d'eau, noues, différences de niveaux... Nous avons visité à Helsinki et Tampere des parcs aménagés au pied de logements collectifs, dont la structure même montrait qu'ils étaient conçus, avant tout, autour de la problématique de l'eau. À la fois pour préserver la ressource, mais aussi, et c'était très net, pour prévenir les inondations. »

Hervé Lançon tient à rappeler que l'adhésion à ce Comité des entreprises de l'ELCA ne représente qu'une dépense annuelle de 250 euros... investissement plus qu'utile s'il en juge par l'ouverture d'esprit qu'apportent ces voyages d'études, grâce à la confrontation des pratiques. À noter : la prochaine excursion professionnelle de l'ELCA aura lieu en Autriche, du 14 au 17 mai 2026.

→ www.elca.info

Toutes les photos de cet article ont été fournies par l'ELCA.



« Le pacte vert, entré en vigueur en 2024 dans toute l'Europe, est un sujet très important pour les entreprises du paysage, puisque ses conséquences s'imposent à la France, les lois européennes prévalant sur la législation nationale. »

Hervé Lançon,
Vice-président
de l'ELCA et de l'Unep

DES EPI SÉLECTIONNÉS POUR LE TERRAIN



4 MAGASINS SHOWROOMS DÉMONSTRATIONS

ÎLE-DE-FRANCE, SUD-EST, SUD-OUEST, GRAND-EST

FORMATION ET VENTE DE MATÉRIEL
CONSEILS TECHNIQUES
RÉALISATION D'ÉPISSURES
BOUCHONS D'OREILLES SUR-MESURE



www.elagage-hevea.com



Testé & approuvé
Qualité garantie



Service client
Réactif et à votre écoute



Livraison en 48h
Rapide et fiable



4,8/5
Confiance de nos clients

FINALE À MARSEILLE

48^e Compétition nationale des métiers WorldSkills



Les 16, 17 et 18 octobre dernier, à Marseille, 15 binômes de jardiniers-paysagistes se sont affrontés lors de la finale nationale du concours. Pour la première fois, la compétition incluait des personnes en situation de handicap.

L'actualité des WorldSkills a été particulièrement dense en cette fin d'année 2025. D'abord la finale des EuroSkills en septembre, suivie d'une réception des médaillés d'or à l'Élysée le 18 novembre, puis la finale nationale des WorldSkills en octobre, et enfin : la désignation, à l'occasion de Paysalia, des trois équipes destinées à poursuivre l'aventure. L'une ira disputer la finale mondiale de 2026 à Shanghai, l'autre représentera la France lors de la finale européenne des EuroSkills l'année suivante, à Düsseldorf – la troisième équipe sera suppléante. Voilà qui illustre bien le leitmotiv du concours : « L'aventure continue, l'excellence ne dort jamais ».



Le podium le soir de la cérémonie de remise de prix, aux côtés de Marie-Hélène Jouannet, membre du bureau national de l'Unep, et déléguée aux Concours d'excellence

Une polyvalence à la hauteur du métier

Pour la finale organisée à Marseille, 15 équipes de jardiniers-paysagistes venues de toute la France ont dû aménager, à partir de plans imposés et en 18 heures, un jardin de 14 m². Celui-ci comportait une pergola, fermée d'un côté par du bois et de l'autre par trois toiles ; une terrasse en bois ; deux jardinières en pierre ; un bassin en bois avec fontainerie ; un pavage central ponctué de pas japonais ; des luminaires solaires ; et enfin, bien sûr, la mise en valeur de massifs végétalisés. Très physique, ce défi se caractérise ainsi par la polyvalence des compétences à savoir mobiliser : maçonnerie paysagère, menuiserie, gestion de l'eau, plantations... tout en respectant les règles de sécurité et de propreté exigées par le jury. Un ensemble de savoir-faire qu'ils ont affinés aux côtés de Nicolas Duchêne, expert métier national et adhérent Unep.

Le concours : réaliser en 18 heures un jardin complexe de 14 m²



Les médaillés d'or, Justin Kress et Corentin Mathieu



4 équipes à l'honneur...

Fait inédit : à la suite d'erreurs relevées dans les résultats a posteriori, le classement a évolué pour les 2^e, 3^e et 4^e places.

Si cela n'a pas eu d'incidence sur la plus haute marche du podium, WorldSkills France a décidé de décerner une médaille d'argent aux trois binômes concernés par le recomptage des points. Voici le palmarès final :

- Or : Justin Kress et Corentin Mathieu, de l'École de Roville-aux-Chênes (Grand Est)
- Argent : Maël Guillier et Hugo Lochard, du Lycée d'Angers - le Fresne et des Compagnons du devoir (Pays de la Loire)
- Argent : Mathéo Frayssé et Noé Vouta, de la MFR de Chessy les Mines (Auvergne-Rhône-Alpes)
- Argent : Baptiste Urbain et Luc Fuchs, des Compagnons du devoir (Nouvelle-Aquitaine)

Corentin Mathieu, médaillé d'or, a évoqué l'adrénaline qui précède le coup d'envoi après des mois de préparation intensive. Son binôme, Justin Kress, s'est dit très conscient de l'enjeu « mais pas si stressé que cela, car bien préparé ».





... départagées à l'occasion de Paysalia

Nouveauté 2025, du 2 au 4 décembre dernier, la WorldSkills Arena a accueilli des épreuves à Lyon, afin de désigner la *dream team* qui ira disputer la finale mondiale à Shanghai, et celles qui poursuivront l'aventure en vue des EuroSkills, à Düsseldorf. Les binômes ont, là encore, réalisé un jardin selon un plan imposé et en respectant le temps imparti. Ils ont été évalués sur l'exécution du jardin, comme à Marseille, mais pas uniquement : les *soft skills* ont aussi beaucoup compté pour départager les équipes. On entend par ce terme l'implication des jeunes, leur niveau d'anglais, ainsi que d'autres compétences moins liées au métier lui-même qu'à la capacité à affronter une compétition à l'échelon international.

Les résultats ont été annoncés le 17 décembre dernier par WorldSkills France : Justin Kress et Corentin Mathieu, du Grand Est, sont confirmés pour aller disputer la finale monde à Shanghai, aux côtés de leur expert métier, Victor Gelet. La composition de l'équipe Euroskills va se jouer entre les régions Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine. Le potentiel de ces deux équipes va être scruté à la loupe lors des entraînements à venir. La décision finale sera connue dans les prochains mois. Cette équipe sera suivie par Thomas Soulier, en qualité d'expert métier Europe.



Malgré la fatigue, conséquente après trois jours, Corentin affirme s'être « éclaté » tout au long de l'épreuve : « Il y a le soutien du public, de l'entourage personnel, des entrepreneurs et des professionnels autour de nous. Ça fait chaud au cœur. Après, nous avons même eu droit à un message de félicitations du sénateur ! » S'ils avaient un conseil à donner à celles et ceux qui voudraient se lancer ? « L'épreuve peut paraître insurmontable, mais nous, on l'a réussie, alors, pourquoi pas vous ? » lance Corentin. Et Justin de confirmer, pragmatique : « Si on veut, on peut, il suffit de s'entraîner ! »



La capacité à disputer la suite de la compétition dans un contexte international a également compté pour départager les équipes



Un concours ouvert pour la première fois aux personnes en situation de handicap

« Nous nous sommes adaptés ! Je suis arrivé à ce stade de la compétition avec l'objectif de prendre du plaisir et de la vivre comme une belle expérience, plus que de viser un résultat. »

Jérôme Targe

Nouveau : le dispositif Parcours+

Une grande première inclusive

Étape historique dans l'histoire de la compétition, une cinquantaine de compétiteurs en situation de handicap ont concouru cette année à Marseille et pour la première fois, trois binômes ont représenté la filière du paysage. S'ils avaient le même sujet à exécuter que leurs comparses du parcours classique, si les matériaux, les machines et le temps imparti étaient aussi les mêmes, ils ont fait l'objet d'un classement à part, pour tenir compte de leur handicap. Résultat, Mathias Morestin et Jérôme Targe, de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ont remporté l'or, tandis que Théo Bonamour du Tartre et Corentin Verglas, des Hauts-de-France, se hissaient à la deuxième place.

Confiance en soi et adaptabilité

Jérôme Targe est sourd de naissance. Appareillé, il reste malentendant : sur le lieu de l'épreuve, avec les masques et lunettes de protection, sans compter le bruit environnant, il pouvait être difficile, par moments, de saisir les consignes et commentaires.

Le jeune homme a donc bénéficié de l'appui d'une interprète, qui codait les paroles des jurés et experts en langage des signes : « Nous nous sommes adaptés ! Je suis arrivé à ce stade de la compétition avec l'objectif de prendre du plaisir et de la vivre comme une belle expérience, plus que de viser un résultat. » Décrochant l'or, il aura donc eu la belle expérience, le résultat, et de chouettes rencontres : « Avec Mathias, nous ne nous connaissions pas il y a quelques mois. Habitant à deux heures de route l'un de l'autre, nous nous sommes beaucoup entraînés chacun de notre côté. Il a fallu apprendre à se faire confiance, se comprendre, et s'entraider, surtout. Avec lui, j'ai beaucoup appris, et lui a appris plein de choses avec moi. »

Mathias Morestin approuve : « C'est une très bonne expérience qui donne confiance en soi, nous apprend à gérer notre stress, à surmonter nos peurs et à être fier de nous-même ! Le public est là, qui envoie une énergie contagieuse : ça donne envie d'aller au bout pour tout le monde, et pas seulement pour soi. »

Les lauréats sont désormais qualifiables pour rejoindre l'équipe de France Abilympics, en vue des Internationaux d'Helsinki, en 2027. L'ensemble des binômes a bénéficié de retours très valorisants de la part de la presse locale, des radios et réseaux sociaux. Marie-Hélène Jouannet, membre du bureau national de l'Unep, et déléguée aux Concours d'excellence, y voit une étape importante vers davantage d'inclusion : « Y participer activement au niveau de la filière est une belle occasion de montrer que nos métiers sont accessibles à tous les talents. »

Dates à retenir :

- Du 22 au 27 septembre 2026 : 48^e Finale mondiale WorldSkills à Shanghai (Chine).
- Du 10 au 14 mai 2027 : 11^e édition des Internationaux Abilympics à Helsinki (Finlande).
- Du 22 au 26 septembre 2027 : 48^e Finale européenne EuroSkills à Düsseldorf (Allemagne)

Toutes les photos de cet article ont été fournies par WorldSkills France.

→ www.worldskills-france.org



Les médaillés d'or Parcours+ : Jérôme Targe et Mathias Morestin



Coopérative de **Services à la Personne (SAP)**

**Proposez 50% de crédit
d'impôt à vos clients
particuliers sur de
l'entretien de jardin**

Tonte de pelouse, taille de
végétaux, débroussaillage,
remise en état, bêchage...

Pour seulement 10€, et zéro frais à votre charge,

adhérez à Interservices et profitez d'un accompagnement sur-mesure, sans frais cachés :



Avance Immédiate

50% de crédit d'impôt
déduit sur la facture
de votre client.



Simplicité

Conservez une seule
structure juridique.



Prospection

Des supports de
communication
gratuits à disposition



Gestion

Tout l'administratif
lié aux SAP géré par
Interservices.

HYDRO 80

LE CHOIX INCONTOURNABLE

POUR LES EXPERTS DES ESPACES VERTS



N'HÉSITEZ PLUS !
DEMANDEZ VOTRE
DEMONSTRATION
GRATUITE

(3)
en UN

RAMASSAGE
MULCHING
FAUCHAGE

(80)
CM

COMPACTE



POLYVALENTE



ÉJECTION ARRIÈRE
DIRECTE

MADE IN
FRANCE

METESIA
Performant par nature

ÉVÉNEMENT

Les 9^e Rencontres du paysage urbain



Le 31 octobre dernier, à Angoulême, élus, collectivités, et professionnels du paysage ont partagé leurs expériences et leurs solutions sur la renaturation urbaine.

Cette année, 120 personnes ont répondu présentes pour cet événement organisé par la délégation Nouvelle-Aquitaine de l'Unep, en partenariat avec la FFP, Verdir et Hortis. Son thème, « Sous nos pieds l'avenir. Cours d'école, places, ruelles... désimperméabiliser et végétaliser pour des villes résilientes », allait comme un gant à la ville d'Angoulême, hôte des Rencontres. Élu « meilleure commune pour la Biodiversité » 2025 dans la catégorie des villes moyennes, elle était représentée par Pascal Monier, adjoint au maire chargé du climat, de la transition écologique et de l'urbanisme.

Certes, la place de la nature en ville augmente dans les politiques publiques locales, fruit d'une connaissance accrue de ses bienfaits, tant sur la qualité de vie des habitants que sur la réduction des conséquences liées au dérèglement climatique. Mais comment décliner les enjeux de nature et d'adaptation au changement climatique à travers le réaménagement des espaces publics ? Avec quels outils, à quelle échelle et avec quelle gouvernance ?



Intervention de Freddy Rey
© Unep Nouvelle Aquitaine

Les solutions sont dans la nature

Freddy Rey, directeur de recherche à l'INRAE de Grenoble et élu local, a posé le cadre scientifique des initiatives de renaturation en présentant le concept des Solutions fondées sur la Nature (SFN), né en 2009 sous l'impulsion de l'UICN. Plus qu'un concept, c'est une démarche regroupant la multitude de solutions qui s'appuient sur le fonctionnement écologique des écosystèmes et les nombreux services qu'ils peuvent rendre à nos sociétés.

Une SFN doit satisfaire à deux exigences principales : contribuer de façon directe à un défi de société identifié ; s'appuyer sur les écosystèmes et présenter des bénéfices pour la biodiversité. L'UICN a défini 6 enjeux

**Sous nos pieds l'avenir.
Cours d'école,
places, ruelles...
Désimperméabiliser
et végétaliser
est indispensable
pour rendre nos
villes résilientes**

Les aménagements qui ont été présentés sont pensés pour concilier deux injonctions a priori contradictoires : densification urbaine et végétalisation

de société auxquels les SFN apportent une réponse durable : l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, la réduction des risques naturels, l'approvisionnement en eau, l'amélioration de la santé humaine, la sécurité alimentaire et le développement socio-économique.

Freddy Rey a pris l'exemple des zones humides qui permettent de répondre à 4 défis sociétaux sur un même site : prévenir les inondations, protéger les ressources en eau lors de périodes de sécheresse, lutter contre le changement climatique, conserver la biodiversité. Il a rappelé que les SFN ne sont pas un label mais un outil et une démarche : « C'est une incitation à penser les choses autrement, à infléchir un projet lors de sa phase de conception. »

La cour de l'École Razac, avant



La même cour, après désimperméabilisation et végétalisation



Réinventer la cour de récréation

Différents projets de végétalisation et désimperméabilisation de cours d'école ont été présentés au cours de la matinée. Bérinda Bacquet, paysagiste conceptrice à l'Agence B. Jardins & Paysages, a expliqué celui de la cour oasis du groupe scolaire de Razac-sur-l'Isle (24), soit 4300 m² entièrement perméables, et qui montrent comment on peut allier gestion des eaux pluviales, végétalisation et pédagogie, tout en diversifiant les usages.

« Nous avons initialement une cour goudronnée, imperméable à 80 %, principalement dédiée aux jeux de ballon. L'idée a été de réorganiser la cour par zones, destinées à des usages différents : temps calmes ou temps plus actifs, classe extérieure, coin potager. Nous avons conservé un espace pour les jeux de ballon mais l'avons réduit au minimum. Les structures de jeux, fabriquées en robinier, ont été imaginées avec les enfants. »

Quinze arbres ont été plantés pour créer des îlots de fraîcheur, une façade a été végétalisée pour limiter la chaleur dans la classe. Les sols ont également été repensés : du sablage calcaire, un enrobé beige drainant et des copeaux de bois, qui permettent une gestion plus naturelle des eaux pluviales et un système de noue pour sortir du « tout réseau ».

Mobilier personnalisé et pédagogie à Vergt

Rémy Muriach a présenté pour Serra Paysage le projet de cour d'école à Vergt (24), soit 2 500 m² désimperméabilisés.

« Nous avons créé un aménagement assez riche avec des espaces dynamiques, d'autres de détente, des tipis. Souvent, les gens lèvent les yeux au ciel quand on parle de copeaux dans les cours d'école mais à Vergt, leur gestion est devenue un jeu pédagogique. Les enfants ont des pelles et des balayettes pour les remettre à leur place à la fin de chaque récréation. Et ça fonctionne très bien. »



Vue large de la cour oasis du groupe scolaire de Razac-sur-l'Isle

Rémy Muriach a souligné une capacité de résilience et un excellent taux de reprise des végétaux. Il a confirmé un meilleur usage de l'espace et une plus grande mixité : « Jusque-là, les garçons occupaient un espace dédié, à savoir le terrain de foot en enrobé, tandis que les filles essayaient de jouer comme elles le pouvaient, dans les coins. Maintenant, les enfants s'amuse ensemble. »

Transformer un village par le végétal

Béline Bacquet a montré ensuite, au travers de 4 projets incluant des opérations de désimperméabilisation, comment la végétalisation des voiries qui traversent les centres des bourgs redonne la place aux piétons et renouvelle, là aussi, les usages. Comme à Linars (16), où le travail avec l'architecte des Bâtiments de France a permis de réhabiliter une grange désaffectée qui accueille aujourd'hui le marché hebdomadaire et des manifestations locales ; comme à Edon (16), où la piétonisation de ruelles et la végétalisation de pieds de murs ont permis de déployer un fil vert avec un parcours de randonnée ; comme à Saint-Saturnin (16), où la voirie traversante du centre bourg deviendra demain une vraie place.



Les thèmes de la matinée synthétisés en image par Jordane Ancelin, de Simplexx



La place Marengo de la ville d'Angoulême, avant



La même place, après désimperméabilisation et végétalisation

Les aménagements paysagers permettent d'infiltrer les eaux pluviales directement dans les sols



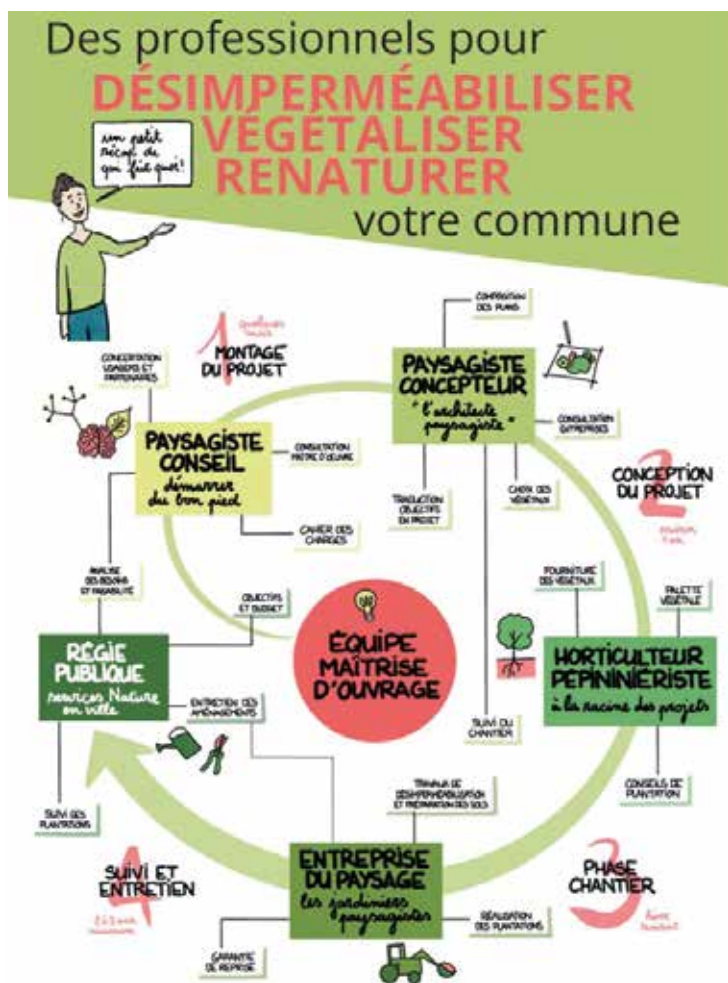
Intégrer la gestion des eaux pluviales

Éric Bourdajaud, directeur des espaces verts de la Ville de Rochefort, et Guillaume Michaud, directeur Eau assainissement GEMAPI de la Communauté d'Agglomération de Rochefort, ont présenté la démarche et les résultats de 10 ans de désimperméabilisation et de végétalisation.

La Ville de Rochefort a complètement abandonné l'usage des phytosanitaires en 2009. C'est à cette occasion que s'est posée la question de l'entretien des vieux trottoirs en bicoche. La solution retenue a été de végétaliser un trottoir sur deux, et de prévoir des banquettes en béton afin d'optimiser le temps d'entretien mécanique. Au total, 40 000 m² ont été végétalisés depuis 2015. Depuis, plutôt que d'enherber, la ville plante des ligneux ou des couvre-sols, afin d'avoir un sol encore moins compact.



À Rochefort, l'avant/après de l'avenue Lafayette est révélateur d'une vraie volonté de verdissement
© Ville d'Angoulême



Le parking gratuit de 850 places, en cœur de ville, a fait l'objet de travaux de désimperméabilisation sur 7 800 m² de surface. La compétence eaux pluviales assume une partie de l'entretien de ces espaces verts, deux fois par an.

Enfin, un travail de concertation interservices a abouti à une gestion intégrée de ces eaux pluviales (GIEP) dans celle des espaces verts. D'où la prévention des inondations dans cette ville proche de la Charente, la réhydratation du sol, la réalimentation de la nappe, la préservation de la qualité des eaux et, *in fine*, l'adaptation de la ville au changement climatique.

Le rôle de la concertation

Côté palette végétale et projets de réintroduction de la nature en ville, le président de Verdir Nouvelle-Aquitaine, Antoine Daganand, a rappelé l'importance d'intégrer les pépiniéristes en amont d'un chantier, voire de conclure un contrat de culture, parce qu'il faut du temps pour produire des végétaux et que cela garantit l'approvisionnement en quantité et qualité.

Dans le contexte actuel d'évolution du climat, quelles espèces choisir ? Selon Antoine Dagnaud, la principale erreur serait de restreindre la planète végétale : en effet, le réchauffement climatique n'impose pas systématiquement le choix d'essences résistantes aux terrains secs, au risque de planter des déserts. « Ce sont les espaces verts conçus avec la plus grande diversité qui seront les plus résilients et capables de s'adapter ».

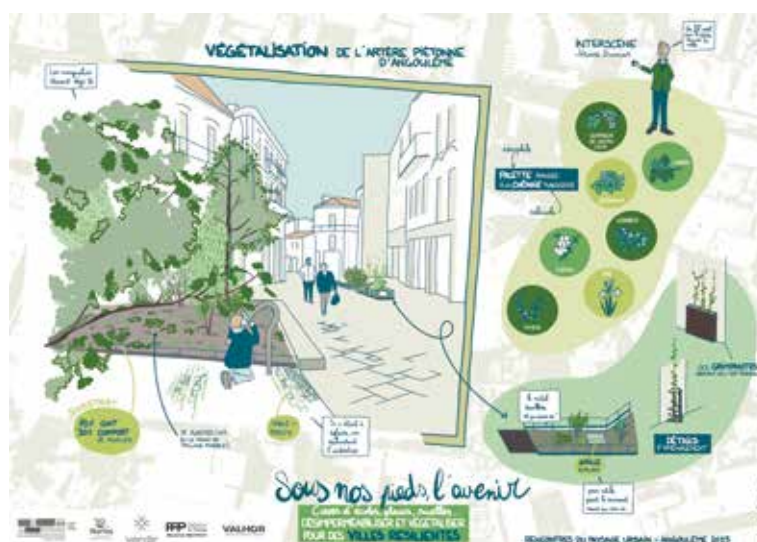
La solution ? Faire confiance aux plantes locales, supports de biodiversité, et essayer des espèces nouvelles dont les ressources viendront se substituer à celles des plantes qui disparaîtront de nos latitudes.

Pour Pascal Monier, adjoint au maire d'Angoulême, il est indispensable que les collectivités s'entourent de professionnels du végétal et s'appuient sur leur expertise pour « mettre de la tempérance » dans ce qu'il a appelé « une frénésie végétale », une demande de végétalisation à l'infini de l'ensemble des rues. Responsable à la fois de l'urbanisme et de la transition écologique, il a également rappelé qu'il fallait faire dialoguer les architectes, parfois même les architectes des Bâtiments de France, avec les professionnels de la filière végétale et intégrer des écologues en amont de tous les projets d'aménagement.

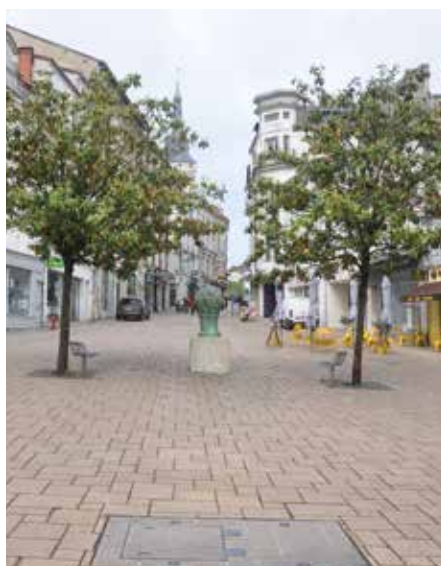
Nicolas Buchoul, vice-président de VALHOR, a regretté que beaucoup d'élus se tournent en priorité vers des entreprises du VRD alors que les entreprises du paysage ont les solutions pour aménager leurs bourgs et leurs écoles.



© DR



Les thèmes de l'après-midi croqués par Jordane Ancelin



La renaturation du centre-ville d'Angoulême

Pour poursuivre ces rencontres sur le terrain, l'après-midi a été consacré à la visite de la première tranche du projet de renaturation du centre-ville d'Angoulême, commentée par Jérôme Dumas, co-fondateur du cabinet Interscène 3.0, maître d'œuvre du projet. L'intervention d'Interscène 3.0 s'est appuyée sur le plan-guide de la renaturation du centre, commandé par la municipalité d'Angoulême à une architecte du patrimoine, Élisabeth Blanc, associée à un botaniste-écologue, Claude Figureau.

Végétaliser les villes, une décision politique



Une autre perspective de la place Marengo d'Angoulême, avant (ci-dessus) et après transformation (ci-contre)
© Ville d'Angoulême



« Pour faciliter l'infiltration de l'eau de pluie, 650 m² ont été désimperméabilisés. Nous sommes allés chercher à la limite des vestiges archéologiques pour remettre une vraie litière et obtenir un substrat assez drainant, qui correspond à peu près à ce qu'on peut retrouver dans la nature. »

**Jérôme Dumas,
co-fondateur
du cabinet
Interscène 3.0**

Les travaux, livrés en juin 2025 après quatre mois de chantier, ont été réalisés par Mon jardin en Charente, les végétaux fournis par l'entreprise familiale des Pépinières Charentaises.

Place Marengo, l'idée était de créer une « forêt urbaine », un espace dans lequel on retrouve les trois strates d'une forêt : arborée, arbustive, herbacée, rappelant ce que l'on observe dans les forêts sèches de la région. Le choix de la palette s'est inspiré des écosystèmes des vallées calcaires de l'Anguienne, la chênaie pubescente, dont l'arbre dominant est le chêne blanc, associé à l'érable de Montpellier, au sorbier... Ces essences locales, thermophiles et xérophiles, offrent une meilleure résilience face aux sécheresses estivales. 22 arbres ont été plantés place Marengo, aux côtés des deux magnolias déjà présents.

Pour faciliter l'infiltration de l'eau de pluie, 650 m² ont été désimperméabilisés. « Nous sommes allés chercher à la limite des vestiges archéologiques pour remettre une vraie litière et obtenir un substrat assez drainant,

qui correspond à peu près à ce qu'on peut retrouver dans la nature », a expliqué Jérôme Dumas. Les eaux de la chaussée sont dirigées vers l'aménagement pour faciliter un arrosage naturel et désengorger les réseaux d'eaux pluviales.

La végétalisation de la place Marengo se prolonge rue Hergé par un « fil vert et culturel » de 145 mètres de long, constitué de noues urbaines infiltrantes, ainsi que de plantations de grimpances au pied des murs des commerçants volontaires.

C'est donc une transformation profonde de l'artère piétonne, axée sur la végétalisation, la création d'espaces de fraîcheur et la limitation de la circulation motorisée, qu'ont pu découvrir les participants de ces 9^e Rencontres du paysage urbain. Rendez-vous l'année prochaine, dans une autre ville engagée dans la transition écologique !

- www.lesentreprisesdupaysage.fr
- www.hortis.fr
- www.verdir.fr
- www.f-f-p.org



PLOTS RÉGLABLES POUR TOUS TYPES DE TERRASSES



La douceur de l'automne pour construire votre terrasse

Réaliser une terrasse de manière conventionnelle n'est pas toujours chose aisée. Dilatation des joints, difficulté pour évacuer les eaux, maîtrise des pentes... Toutes ces problématiques compromettent fortement la pérennité de la terrasse. C'est dans ce contexte que la pose sur plots s'est très vite imposée, répondant à toutes les contraintes rencontrées sur les chantiers.

Préparez-vous à profiter pleinement de vos espaces extérieurs avec Buzon, votre partenaire de confiance pour des terrasses durables et esthétiques.



**Plots réglables
de 12 à 955 mm**



**Maîtrise et création
de pente jusqu'à 5%**



**Stabilité élevée grâce
à une large tête de plot**



**Solution
écoresponsable**



**Large gamme
d'accessoires pour
les finitions de la terrasse**





Le paysage se cultive aussi sur les réseaux...

La pause Biodiv'



En tant qu'association naturaliste depuis 2001, Arthropologia milite pour la protection du vivant, le changement des comportements et l'évolution des pratiques de gestion. Présente sur Paysalia, la directrice adjointe Charlotte Visage a présenté le « Diag' Pollinisateurs », outil d'évaluation et d'action en faveur des pollinisateurs dans les espaces verts. En 2023, l'association avait également proposé une websérie invitant à mieux comprendre le monde des pollinisateurs et ce qu'il faut faire – ou ne pas faire – au jardin. Et pour sensibiliser l'ensemble des citoyens à ce sujet mal connu, leur permettant au passage de discerner les vraies bonnes idées des « fausses bonnes » (comme les hôtels à insectes), rien de tel que deux visages connus du grand public : Jacques Chambon et Franck Pitiot (respectivement Merlin et Perceval dans la série *Kamelott*). Les 6 épisodes, d'une durée de 2 minutes environ, sont disponibles sur YouTube.

→ www.pollinisactions.arthropologia.org/webserie-la-pause-biodiv

Pourquoi les visionner ?

Parce que 30 % des espèces d'insectes ont disparu en 10 ans* et que plus d'un quart des espèces de bourdons sont menacées en Europe**, par exemple. Et qu'un peu d'humour est parfois excellent pour frapper les esprits sur un sujet dramatique.



*Source : études menées sur 2700 espèces en Allemagne de 2008 à 2017 (Nature, 2019) / **Liste rouge européenne de l'IUCN des abeilles (2019).

Corentin Pfeiffer

« C'est dans la sensibilité que nous puisons notre force », a-t-il déclaré à Lyon au micro de Franck Prost, journaliste horticole. Corentin a d'abord été organisateur de voyages avant de travailler dans l'hôtellerie de luxe... Un burn-out plus tard, le voilà reconverti au métier de fleuriste, rattrapé par sa passion : le végétal. Formé ensuite par un professionnel du paysage détenteur du titre « Meilleur Ouvrier de France », il se fait peu à peu connaître avec ses aménagements de terrasses et de petits jardins urbains, grâce à son compte Instagram, où ce féru de photographie apporte le plus grand soin au rendu esthétique de ses créations. Aujourd'hui créateur de vidéos puisque les réseaux ont ainsi évolué, il montre à ses 48 000 abonnés comment composer un jardin avec sa sensibilité de fleuriste, c'est-à-dire comme un bouquet, en jouant sur les feuillages et les couleurs. Outre l'art d'associer les plantes, il explique également comment assurer leur pérennité. Tout en donnant lieu à des collaborations télévisuelles et éditoriales, sa visibilité a fait de lui une vraie star des réseaux.

→ www.instagram.com/corentinpfeiffer

Pourquoi le suivre ?

Parce qu'il casse les codes en matière d'influence en ligne et qu'il fait feu de tout bois... sans trahir qui il est : un vrai passionné qui se réjouit de susciter des vocations autour de lui, grâce à cette « vitrine gratuite » que sont les réseaux sociaux.



Steve Le Jardinier

De son vrai nom Steve Depecker, cet autre influenceur est à la fois responsable du service environnement dans une commune du Nord et créateur de contenus. Très actif en vidéo, il partage en voix off son quotidien, ses chantiers de transformation de jardins abandonnés, mais aussi des conseils pratiques pour rendre le jardinage accessible à tous. Interviewé aux côtés de Corentin Pfeiffer, il a prévenu :

« Je ne vends pas du rêve ! » Son objectif : valoriser les métiers du paysage en montrant le quotidien du jardinier chez les particuliers, sans filtre ni fioritures ! Autrement dit : parler des joies et des galères. Les galères peuvent être des conflits avec le voisinage, des problèmes liés à la météo, des demandes de clients défavorables à l'écologie et pour lesquelles il faut faire preuve de pédagogie... non sans mal. Les contenus qui séduisent le plus sa communauté (64 000 abonnés) sont les transformations de jardin de A à Z, avec des explications à la clef, le tout filmé en accéléré.

→ www.instagram.com/stevelejardinier/

Pourquoi le suivre ?

Pour son franc-parler. Et parce que grâce à certaines collaborations commerciales (avec des fournisseurs de matériel notamment), il intervient gratuitement chez des personnes n'ayant pas les moyens d'entretenir leur jardin. Moyennant rémunération, la publicité pour les uns est ici mise au service de jardins de particuliers laissés à l'abandon.



ADDICTIVE MACHINES

FÖRST



ALTOZ



AXXO
EQUIPEMENT

[AXXO-EQUIPEMENT.COM](https://www.axxo-equipement.com)

| 05 56 63 97 37

| contact@axxo-equipement.com



KOBELCO



SK75SR



SK140SRLC

Les ultra compactes à 360° !

SK75SR / SK140SRLC

POIDS :
9 000 À 18 000 KG



PUISSANCE
MOTEUR :
73 À 117 CH



CONTREPOIDS
ADDITIONNELS :
300 À 1 000 KG



TRANSLATION
INDEPENDANTE



GARANTIE 3 ANS OU
3 000 HEURES AU 1ER
TERME ATTEINT*



TRÈS FAIBLE
NUISANCE
SONORE



* Pièces de rechange, main d'œuvre et
déplacement inclus



Built for Perfectionists™

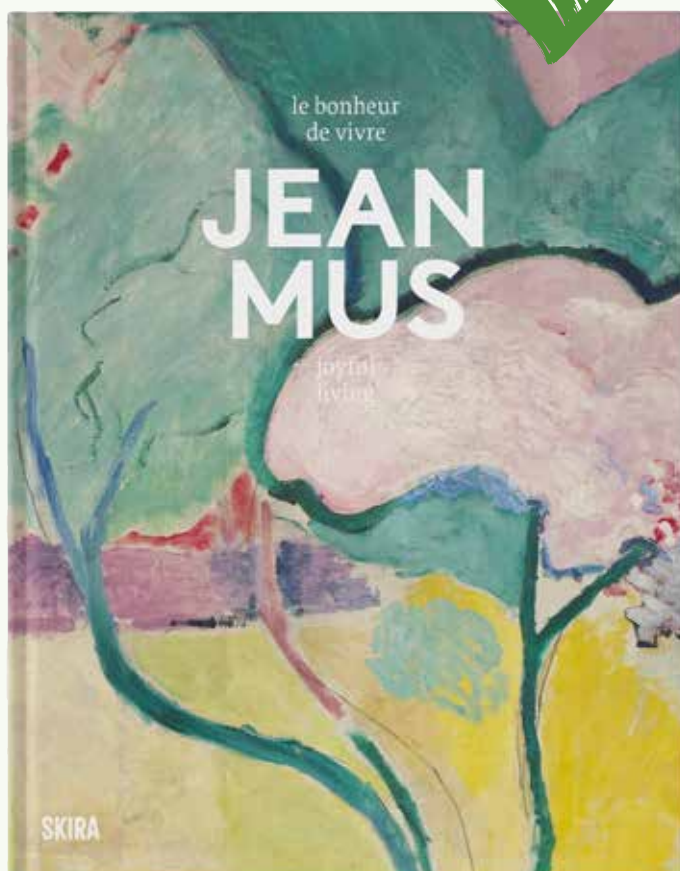
KOBELCO CONSTRUCTION MACHINERY EUROPE B.V.

contactfrance@kobelco.com
www.kobelco-europe.com



Découvrez
notre sélection
de pépites

Coup de cœur



Jean Mus, le bonheur de vivre

Selon Jean Mus, paysagiste de renommée internationale, le bonheur de vivre, c'est d'être jardinier ! Ce livre le prouve à nouveau, rassemblant quelques-unes de ses créations parmi les plus emblématiques. Enfant de la Provence, il a manié avec brio toutes les espèces de cette région, citant sa muse de toujours : Dame Nature. Raconté ici par Dane McDowell, son talent de paysagiste a su capter le génie de chacun de ces lieux qu'il a transformé.

Car le jardin doit s'harmoniser avec la nature environnante. L'osmose naît alors et le jardinier devient artiste créateur d'émotions. Un rôle qui sied à Jean Mus depuis de nombreuses années et qu'il transmet volontiers, entre autres en tant que président d'honneur du concours du Carré des Jardiniers, à Paysalia.

Dane McDowell
Éditions Skira Paris,
208 pages, 49€

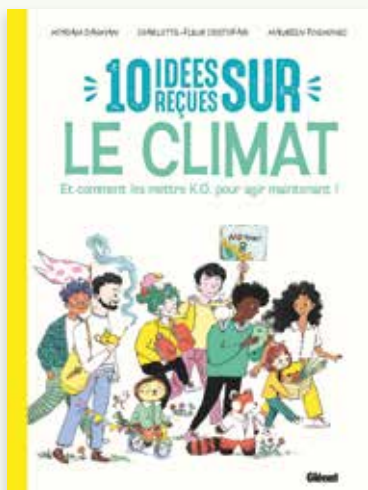


Sensibles par nature

Des recherches sur les arbres et la communication racinaire ont conduit à faire de nouvelles découvertes sur la sensibilité des plantes à leur environnement, mais également à leurs congénères.

Leurs capacités sensorielles, la façon dont elles réagissent aux prédateurs, aux aléas du climat, aux différents facteurs qui les entourent, ouvrent des univers encore peu explorés. Rassemblées par deux scientifiques passionnées par le monde végétal, une partie de ces découvertes fascinantes sont mises en lumière dans cet ouvrage.

**Delphine Arbelet-Bonnin,
Lucia Sylvain Bonfanti**
Éditions Ulmer,
208 pages, 26 €



10 idées reçues sur le climat

Pour enfants, adolescents et adultes, cette série de 10 idées reçues mérite que l'on s'y attarde, parce que le changement climatique nous concerne tous et que chacun dans un petit coin de sa tête s'est déjà fait ce genre de réflexion ! Par exemple : « ça n'arrivera pas de notre vivant », « la technologie nous sauvera », « la nature s'en remettra », ou encore « c'est la faute des autres »...

Au travers de dessins et explications simples, mais documentées et percutantes, les autrices traitent des principaux leviers de résistance à l'action. Une bonne lecture à faire passer entre toutes les mains.

**M. Dahman,
C. Cristofari,
M. Poignonec**
Éditions Glénat,
152 pages, 16,90 €



Une histoire des jardins botaniques

Observatoires de la diversité végétale et de l'acclimatation des plantes, les jardins botaniques ont une vraie valeur patrimoniale, scientifique et culturelle. 3 400 de ces jardins ont été recensés dans le monde, depuis leur création jusqu'à la Renaissance. En Europe,

nombreux sont ceux qui aujourd'hui conservent une richesse botanique exceptionnelle. Leur histoire retrace aussi celle du classement des espèces. Cet ouvrage, écrit par l'ancien directeur du Jardin des plantes de Paris, souligne aussi leurs enjeux contemporains au niveau pédagogique et écologique.

Yves-Marie Allain
Éditions Quæ,
120 pages, 25 €



La ville à l'usage

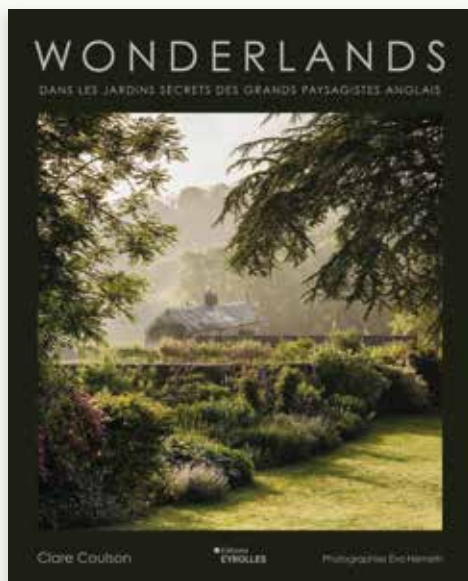
Grand prix de l'urbanisme 2024, Claire Schorter se distingue par l'intérêt qu'elle porte, dans de nombreux projets, aux sols vivants et aux trames végétales afin de « réparer la ville et son territoire ». Nouveaux quartiers nourriciers, fabriques urbaines repensées pour associer les habitants et le vivant, expérimentations pour concevoir ou réaménager la ville avec de véritables ambitions environnementales sont présentés ici, afin d'encourager les bifurcations nécessaires d'un modèle en crise. Des pistes de réflexion pour tous les acteurs du paysage.

Claire Schorter
Éditions Parenthèses,
208 pages, 22 €

Wonderlands

Les amateurs du style anglais seront enthousiasmés par l'ouvrage qui présente les jardins créés par dix-huit paysagistes du Royaume-Uni. Laboratoires d'idées et lieux d'expérimentations, ils traduisent l'évolution récente qui s'opère également outre-Manche dans le regard que l'on porte sur l'art des jardins.

Les préoccupations environnementales et la recherche d'une intégration plus importante de la petite faune sauvage, ainsi que des plantations indigènes, sont aujourd'hui le fil directeur de toute conception. Avec, c'est certain, une longueur d'avance pour les jardiniers anglais.



Clare Coulson, Eva Németh
Éditions Eyrolles,
272 pages, 42 €

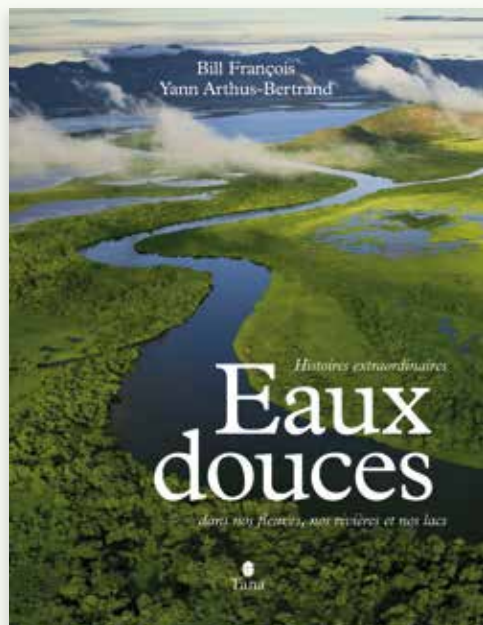


Oiseaux de France

L'édition de 2020 ayant été revue et augmentée de 80 pages, ce grand guide des oiseaux présents sur notre territoire mérite une nouvelle mise en lumière. Les notices ornithologiques rédigées par les équipes de terrain de la Ligue de Protection des Oiseaux et les superbes dessins de François Desbordes, illustrateur naturaliste, permettent de reconnaître à coup sûr 330 espèces qui vivent dans les jardins et les milieux naturels sur lesquels des projets d'aménagement peuvent intervenir.

Un beau livre également pour les ornithologues amateurs.

LPO, François Desbordes
Éditions Ouest France,
288 pages, 35 €



Eaux douces

Admirer le monde de l'eau douce qui coule sous nos pieds, dans les rivières, les fleuves, les lacs, et régénère les sols, comprendre son cycle entre les pluies, les forêts, les glaciers, les montagnes... puis découvrir les écosystèmes complexes qu'elle nourrit ou engendre, et aller à la rencontre de la faune et la flore aquatiques, tel est la mission de cet ouvrage écrit par un biophysicien naturaliste. Illustrée par de magnifiques photos, la lecture des histoires sur ces mondes vivants est passionnante.

**Bill François,
Yann Arthus-Bertrand**
Tana Éditions,
256 pages, 30,90 €



© Océane Meyer

NOUVELLE PRÉSIDENTENCE

Nicolas Leroy élu président de l'Unep

Élu lors de l'Assemblée générale du 3 décembre dernier, Nicolas Leroy reprend le flambeau de la présidence de l'Unep. Engagé de longue date dans le paysage, il succède à Laurent Bizot, après deux mandats

Cette nomination intervient dans un contexte porteur pour la profession. En tant que 13^e président depuis la création de l'Unep en 1963, Nicolas Leroy n'aura de cesse de le répéter : « Le paysage est la première force vive de la végétalisation et de la renaturation en France, avec 33 550 entreprises et 140 300 actifs, partout en France, pour un chiffre d'affaires de 8,5 milliards d'euros. »

Dans la droite ligne de son prédécesseur, chargé d'accélérer la structuration et la visibilité de la branche, il suivra une feuille de route axée sur trois enjeux majeurs : assurer la bonne santé économique des entreprises, renforcer l'attractivité des métiers du paysage, et affirmer le rôle stratégique de la branche dans la transition écologique des territoires.

« C'est un honneur d'assumer la présidence de l'Unep, a-t-il affirmé, à un moment où notre filière est au cœur d'enjeux majeurs : transition écologique, qualité de vie et biodiversité. Les entreprises du paysage disposent d'un savoir-faire unique, combinant expertise technique, créativité et engagement pour construire un monde plus durable. Je veux porter, avec l'aide de mon bureau, cette force collective, la rendre visible, reconnue et entendue. »

Un entrepreneur expérimenté et investi dans la filière

Sa trajectoire combine deux dimensions nécessaires pour occuper ce rôle stratégique à la proue de l'Unep : la direction d'entreprise et l'implication institutionnelle. Depuis 2010, date à laquelle il a racheté Leroy Paysages, affaire familiale créée en 1974, Nicolas Leroy dirige cette entreprise qui emploie aujourd'hui une centaine de collaborateurs, répartis sur cinq sites du Grand Ouest. Dans les domaines de l'aménagement, de la création et de l'entretien, elle intervient à la fois pour la commande publique, s'adressant à une clientèle de promoteurs immobiliers et industriels, et la clientèle de particuliers. Nicolas Leroy dirige également Dervenn Travaux et Aménagement, spécialisé en génie écologique et génie végétal. Cette expérience entrepreneuriale transverse lui permet donc de comprendre en profondeur les enjeux économiques, humains et environnementaux auxquels est confronté le secteur.

« Je souhaite que l'Unep demeure un appui solide, fédérateur et innovant, au service des entreprises du paysage, partout sur le territoire. Je m'engage à mettre toute mon énergie, mon expérience et mon enthousiasme au service de cette mission. »

Nicolas Leroy



Directeur de Leroy Paysages, président de la commission économique et impliqué depuis une quinzaine d'années au sein de l'Unep, mais aussi au sein de VALHOR

« Quoi que nous réserve l'année 2026, l'Unep accompagnera les entreprises et leurs dirigeants. »

Nicolas Leroy

Par ailleurs, dans le cadre de notre rubrique Avis de Pro (Voir le n° 42 d'*En vert & Avec vous*), il expliquait s'impliquer depuis une quinzaine d'années au sein de l'Unep, tout dernièrement en tant que président de la commission économique, mais aussi, à l'époque, au sein de VALHOR. « Les problématiques liées aux espaces naturels doivent impérativement être traitées de façon collective, disait-il. Au niveau institutionnel, je me suis engagé jusque-là au nom des entreprises du paysage en premier lieu, mais aussi de l'ensemble de nos consœurs et confrères de l'horticulture, de la fleuristerie et de la conception paysagère, ainsi que les ressortissants de la fonction publique dédiée à l'aménagement et à l'entretien. » Déjà, il appelait à un dialogue constructif et transparent de tous les acteurs de la filière, incluant Hortis, les responsables publics d'espaces nature en ville, et les instituts techniques, comme Plante & Cité et Astredhor, ou encore le Synaa, fédération cousine dédiée à l'arrosage.

Deux mots d'ordre : optimisme et vigilance

Rassembleur convaincu comme ses prédécesseurs, sa candidature à la présidence de l'Unep sonnait comme une évidence. « Je tiens à exprimer ma gratitude envers Laurent Bizot pour le travail remarquable qu'il a accompli durant son mandat.

Son dévouement et sa vision ont solidement ancré notre union dans une dynamique positive et je suis aujourd'hui déterminé à poursuivre sur cette lancée », déclare Nicolas Leroy.

À présent donc, cap sur l'avenir, dans la droite ligne de cette transformation engagée en matière de transition écologique. « Je souhaite que l'Unep demeure un appui solide, fédérateur et innovant, au service des entreprises du paysage, partout sur le territoire. Je m'engage à mettre toute mon énergie, mon expérience et mon enthousiasme au service de cette mission. »

Lors de son allocution au cours de l'AG électorale du 3 décembre, il n'a pas manqué de rappeler le contexte d'incertitude ambiant et les paradoxes de la profession. Certes, les entreprises du paysage demeurent en croissance (+ 60 % de chiffres d'affaires en 10 ans !) et se consolident. Mais il y a aussi la fragilité propre aux TPE et PME – de tous secteurs, au demeurant –, plus vulnérables face aux remous politico-économiques. Les chiffres clés 2024 révèlent une branche du paysage dynamique, mais dans le même temps, des particuliers, entreprises et collectivités pétris d'incertitudes, à court et plus long terme. Dans ce flou ambiant, Nicolas Leroy a tenu à rappeler le rôle de l'Unep dans la défense de l'économie du paysage et, toujours, dans l'amélioration de l'attractivité des métiers. « Quoi que nous réserve l'année 2026, l'Unep accompagnera les entreprises et leurs dirigeants. ».

→ www.lesentreprisesdupaysage.fr

Un bureau polyvalent



© Océane Meyer

Nicolas Leroy a constitué son bureau de manière à représenter au mieux la diversité des entreprises du paysage, réparties sur le territoire français. Certaines personnes, déjà présentes aux côtés de Laurent Bizot, ont résigné jusqu'en 2028.

De gauche à droite sur la photo :

- Marie-Hélène Jouannet, secrétaire générale
- Raphaël Hérody, trésorier
- Juliette Thieffry, vice-présidente
- Alain Martineau, secrétaire général adjoint
- Nicolas Leroy, président
- Christophe Gendron, vice-président
- Sylvie Descout, vice-présidente
- Paul Del Pozo, vice-président
- Christophe Gonthier, 1^{er} vice-président
- Hervé Lançon, vice-président (absent de la photo)



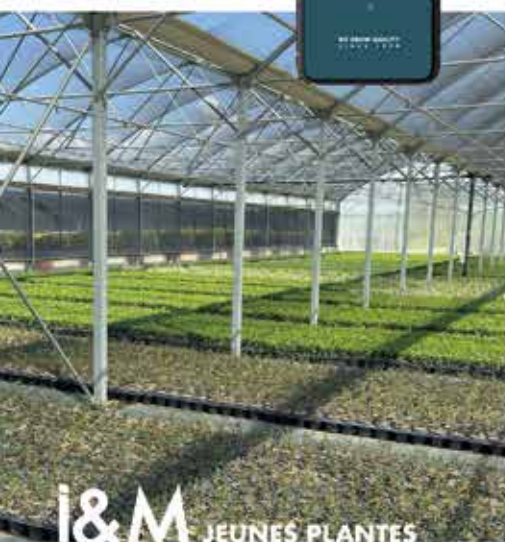
INNOCENTI
& MANGONI
P I A N T E

WE GROW QUALITY SINCE 1950

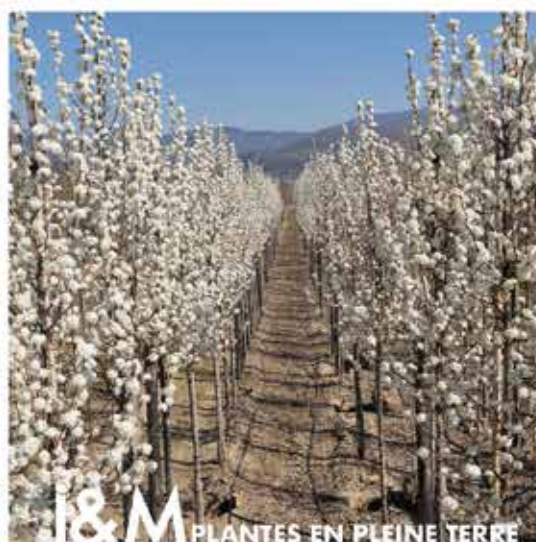
75
ANNIVERSARY
1950-2025

PROFESSIONAL
WEBSHOP

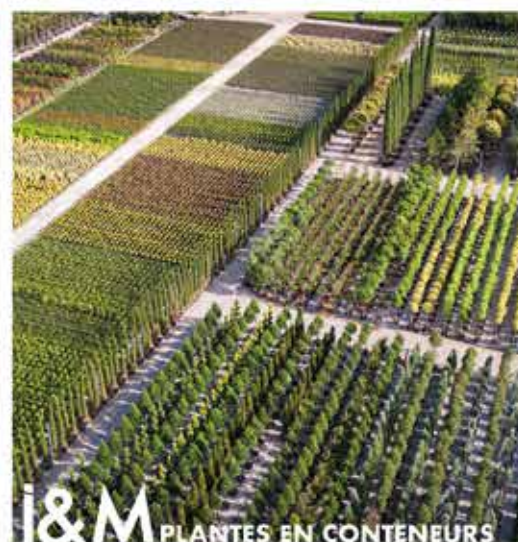
ENREGISTRE-TOI



i&M JEUNES PLANTES



i&M PLANTES EN PLEINE TERRE



i&M PLANTES EN CONTENEURS



INNOCENTI & MANGONI PIANTE s.s.a.
Via del Girone, 17
51100 Chiozzano (PT) - ITALIA
☎ +39.0573.530364 📠 +39.0573.530432



www.innocentiemangonipiante.it
info@innocentiemangonipiante.it



SALON 2025

Paysalia, un franc succès !



Cette année, le stand Unep était encore plus grand et ouvert que lors des précédentes éditions, le rendant propice aux échanges

L'édition 2025 n'a pas démenti le succès de cet événement depuis longtemps incontournable. Bilan de ces trois jours intenses, jalonnés de temps forts pour échanger et fédérer quantité d'acteurs autour des enjeux de la profession.

Les chiffres donnent le tournis : 41 500 visiteurs (en hausse de 9 % par rapport à 2023 : un record !), plus de 1 000 exposants, 60 pays représentés parmi les visiteurs. Il faut dire qu'en plus de mettre à l'honneur une filière dynamique, cette édition ne manquait pas de se renouveler, à plus d'un titre. L'arrivée de nouveaux secteurs, d'abord, avec le Village Aménagement urbain et éclairage ; le Village Start-up, vitrine des innovations émergentes de la filière ; ou encore le Village Optimisation de la ressource en eau/Arrosage, consacré aux technologies de gestion durable de l'eau et aux équipements intelligents.

La végétalisation de l'ensemble des espaces a placé le vivant au cœur du salon

Visuellement parlant, l'ambition du salon était de replacer le vivant au cœur du parcours, grâce à la végétalisation de plusieurs zones clés : l'accueil, l'espace de conférences Agora ainsi que le Bistrot des Jardiniers. Aux manettes, Antoine de Lavalette, Maître-Jardinier 2023, et Marie Couronne, membre de son équipe, en collaboration avec Vincent Grunewald, également finaliste du Carré des Jardiniers 2023 – la preuve que les concours d'excellence ancrent la visibilité de leurs participants dans la durée. À la production, Synfolia, dont la contribution a fait de ce parcours végétal une magnifique vitrine du savoir-faire de la filière et a donné au salon... un vert supplément d'âme.



L'Unep des services

Si le salon comportait cette année un hall supplémentaire, le stand de l'Unep lui-même était plus vaste qu'en 2023, conçu comme un véritable carrefour de convivialité, immanquable par ailleurs grâce à l'impact de sa scénographie. Il n'a ainsi pas désempé. Particularité de cette édition, l'accent a été mis sur la proximité entre l'Unep et ses partenaires, dont 16 partageaient le stand. Pour affirmer ce lien et démarrer les festivités, un cocktail parrainé par plusieurs d'entre eux – Acces SAP, Asurtech, le cabinet Denis Portier, Risk Partenaires, et KPMG avocats – a ponctué en beauté la première journée.

Pour rappel, le service Achats de l'Unep a été mis en place pour permettre aux adhérents de bénéficier de tarifs préférentiels auprès de prestataires aptes à répondre à leurs besoins. Développer ce pôle contribue à tisser une relation de confiance entre ces fournisseurs et les entrepreneurs du paysage en demande de leurs services : au sein d'un salon multisectoriel comme Paysalia, cette démarche prenait tout son sens.

Le Village Start-up, espace incontournable pour suivre les pépites du secteur





Les jeunes Ambassadeurs de l'Unep, tout sourire !

Pleins feux sur la relève

Entre autres vertus, le salon a le mérite de brasser les générations : faire se rencontrer les professionnels expérimentés, désireux de recruter, transmettre leur passion, et les jeunes encore en établissements de formation, ou bien tout juste arrivés sur le marché du travail. L'une des grandes satisfactions de cette édition fut un village Emploi & Formation ultra vivant : 2 250 jeunes accueillis par des partenaires fortement mobilisés. Coconstruit avec l'Unep, cet espace stratégique s'est donc confirmé comme tremplin, tant pour les futurs talents du paysage que pour les professionnels en quête de montée en compétences. Plus que jamais, ce village s'est révélé lieu d'orientation, de rencontres et de valorisation des savoir-faire.

Autre motif de réjouissance, la présence active des Ambassadeurs du paysage Unep : Valentin Garnier, Louis Menuge, Mathias Stephan, Clément Carrouée, Anaïs Lejuez, Gaëlle Jonquet, Tommy Guichard se sont investis auprès du public, sans oublier Léa Del Pozo qui s'est improvisée reporter et a tendu son micro à quantité

de figures inspirantes du paysage, comme Anne Cabrol, Maître-Jardinier 2017. Ces jeunes ambassadeurs représentent l'avenir de la profession. Durant tout le salon, ils ont relayé les coulisses de l'événement sur leurs réseaux sociaux personnels. Un moment d'échange a également eu lieu avec eux au Bistrot des Jardiniers, en présence de créateurs de contenus digitaux.

Des interventions à retrouver en replay

Au niveau du Village Biodiversité & Environnement, les ateliers se sont concentrés sur l'adaptation au changement climatique et à la transition écologique au travers de sujets relatifs aux plantes indigènes, aux pollinisateurs, sols vivants, pratiques de génie écologique, ou encore en proposant des outils d'aide au choix des végétaux. Fondés sur des retours d'expérience concrets grâce à des solutions déjà opérationnelles, les contenus présentés sur ce Village ont rencontré un vif succès.

Des rencontres professionnelles, une foule d'ateliers, des stands d'innovations, des conférences...

Un programme impressionnant !





Le Village Biodiversité & Environnement accueillait également des conférences thématiques

Plusieurs tables rondes ont permis de croiser les regards et confronter les expériences sur des sujets cruciaux comme la végétalisation des cours d'école

D'un hall à l'autre, la variété des sujets et la densité du programme étaient impressionnantes – 92 conférences au total ! La bonne nouvelle, c'est que les prises de paroles ayant eu lieu sur l'Agora sont aujourd'hui disponibles gratuitement en replay, sur le site de Paysalia. Parmi ces conférences, on conseillera celles des « têtes d'affiche » tel que Laurent Romejko qui, avant de rappeler l'urgence climatique en chiffres, et la nécessité de considérer le végétal comme partie de la solution, a insisté sur la différence entre météo et climat. Car en la matière, c'est bien le changement climatique qui s'anticipe avec certitude ! Emma Haziza, hydrologue et docteur de l'École des Mines de Paris, a passionné son public avec un plaidoyer pour réintégrer l'eau comme clé de notre résilience. Dans un tout autre style, Manuel Rucar, ingénieur en horticulture et « tendanceur », a présenté les orientations paysagères pressenties pour 2026-2027, à l'aune des mutations sociétales en cours.

Plusieurs tables rondes ont permis de croiser les regards et confronter les expériences sur des sujets cruciaux comme la végétalisation des cours d'école, les chantiers de génie écologique, l'optimisation de l'irrigation en milieu urbain. Et dans un monde qui évolue à mille à l'heure, les visiteurs ont également apprécié les premiers enseignements

et perspectives liés à la (nécessaire) décarbonation de la filière du paysage.

Pour visionner les interventions filmées, c'est ici :

→ www.paysalia.com/fr/replays-conferences-2025

L'innovation à tous les niveaux

La cérémonie des Paysalia Innovation Awards compte parmi les temps forts du salon. Elle s'est tenue le 2 décembre. La rubrique Innovation de ce numéro est entièrement consacrée aux lauréats (voir page 88). Coorganisé avec l'Unep, le Village Start-up avait pareillement pour vocation de mettre en lumière des solutions audacieuses, durables et adaptées aux enjeux des espaces verts. Technologies, services, matériaux : l'innovation est partout et se niche parfois dans les détails. Ce village était un laboratoire d'idées déjà testées et prêtes à être soumises aux professionnels de la filière. Certaines interventions ont mis à l'honneur ces nouveautés inspirantes : exemple, la société Deck Flow, qui réinvente la fontainerie pour offrir une solution de rafraîchissement en alternative aux piscines (un pitch à retrouver également en replay).

Les concours d'excellence à l'honneur

Une WorldSkills Arena « ambiancée »

Nouveauté 2025, la compétition des WorldSkills trouvait à Paysalia son prolongement (voir notre article dédié en page 31). Quatre binômes ont travaillé d'arrache-pied pendant trois jours et jusqu'à la dernière seconde, sous les acclamations d'un public fasciné par la précision et la rapidité des gestes. L'occasion de rappeler que ces concours sont un levier de formation et d'émulation. Ils témoignent de l'engagement de formateurs, d'entrepreneurs et d'élèves motivés. Cet espace a offert une visibilité de choix à la polyvalence des métiers du paysage.

Des lauréats EuroSkills célébrés

Quentin Gaboriau et Benjamin Boureau, médaillés d'or au Danemark lors des finales européennes Euroskills, ont été copieusement applaudis au cours de la soirée Unep du 3 décembre. Depuis leur sacre, ils sont de tous les événements de la filière ou presque, et n'ont pas manqué d'aller encourager leurs collègues en lice pour la finale internationale. S'il est toujours bon de souligner la grande technicité dont ils ont su faire preuve pour en arriver là, il faut également insister sur leur volonté de représenter les valeurs du métier, en rappelant notamment l'importance de l'esprit d'équipe.

Un Carré des Jardiniers de grande qualité

Tandis que Ludovic Orain succède à Antoine de Lavalette en tant que Maître-Jardinier, Eloise Lorge prend le relais du Coup de cœur des étudiants, après Matthieu Carla en 2023 (voir notre focus sur le Carré des Jardiniers en page 64).

Cette année, Paysalia a réuni plusieurs des lauréats des éditions précédentes : Antoine de Lavalette bien entendu, mais aussi Franck Serra, Sylvère Fournier et Anne Cabrol, tous porteurs de projets au service du rayonnement de la profession. On retiendra, bien entendu, l'explosion de joie de Ludovic et de son équipe à l'annonce des résultats.



L'espace WorldSkills Arena a permis de suivre de près le travail des équipes en lice



Ludovic Orain (à droite) et son équipe autour du trophée de Maître-Jardinier 2025



Quentin Gaboriau et Benjamin Boureau lors de la soirée Unep avec Marie-Hélène Jouannet



Emmanuel Mony, Catherine Muller, Laurent Bizot et Nicolas Leroy, successivement à la présidence de l'Unep

L'Assemblée Générale électorale de l'Unep

L'heure était venue pour Laurent Bizot de transmettre le flambeau, après six années d'investissement intense en tant que président. L'occasion pour les salariés et les adhérents de l'Unep de le remercier par un hommage en vidéo, l'un des moments forts en émotion de cette AG consacrée par ailleurs aux bilans, rapports d'activités et orientations stratégiques. Laurent Bizot, déjà décoré cet été de l'Ordre national du mérite agricole, a eu droit à une longue standing ovation.

Une page se tourne, un nouveau chapitre est sur le point de s'écrire, puisque l'élection de Nicolas Leroy à la présidence de l'Unep a pu être confirmée sans tarder sur le salon. La grande soirée de l'Unep a ainsi célébré conjointement le mandat achevé et celui qui s'annonce, lors d'une fête de famille professionnelle rassemblant l'écosystème du paysage. Pour la deuxième édition consécutive, les festivités ont eu lieu à la Sucrière, lieu emblématique des Docks de Lyon. Une ambiance marquée par des animations originales inspirée de l'univers des arts du cirque, et par des Ambassadeurs du paysage aussi à l'aise dans un jardin que sur un dancefloor !



Standing ovation pour Laurent Bizot



La thématique et la scénographie de la soirée Unep s'inspiraient des arts circassiens

Vivement 2027 !

En réunissant innovations, solutions techniques, démonstrations, retours d'expérience et aménagements intelligents, les allées de Paysalia 2025 ont fourmillé d'idées et de pistes concrètes pour relever les défis actuels. Que retenir de cette édition ?

Pour Florent Moreau, président de VALHOR, c'est le dynamisme économique de toute la filière mais aussi la participation de la jeunesse et l'intérêt appuyé des apprenants, qui laissent présager d'un avenir enthousiasmant. « Production, paysage : tous les acteurs ont, une fois encore, répondu présent. Cette édition met en lumière la richesse du savoir-faire qui s'exprime dans l'ensemble des métiers du végétal. »

Pour Nicolas Leroy, il est également important de réaffirmer que l'Unep s'est engagée aux côtés de GL Events dans un partenariat dynamique pour faire grandir le salon et consolider son rôle de vitrine de référence du secteur. « Que mon élection à la présidence de l'Unep se déroule lors de Paysalia n'est pas un hasard : elle s'inscrit dans une volonté de continuité et de transmission avec mon prédécesseur, Laurent Bizot, qui a contribué à renforcer le rayonnement de l'Unep et de ses acteurs sur le salon. »

Les dates du prochain Paysalia sont déjà connues : rendez-vous du 30 novembre au 2 décembre 2027 !

Toutes les photos de cet article sont signées Océane Meyer

→ www.paysalia.com

→ www.lesentreprisesdupaysage.fr

FOCUS SUR LA JOURNÉE VILLE VERTE

Des villes où il fait bon vivre



La journée Ville Verte organisée à Paysalia le 4 décembre s'adressait aux élus, urbanistes et responsables d'espaces verts des collectivités. Objectif : motiver les prises de décision en faveur des solutions innovantes et durables en matière de végétalisation.



« C'est en travaillant en collaboration avec les élus, les directeurs de services nature en ville, les paysagistes concepteurs, les producteurs de végétaux, que nous arriverons à des résultats concluants, et obtiendrons une dynamique efficace. »

Nicolas Leroy

Cette journée a réuni des experts et acteurs publics afin qu'ils présentent des initiatives de végétalisation urbaine inspirantes, en France et en Europe. Ces exemples avaient donc pour but de sensibiliser d'autres collectivités territoriales à ces enjeux, et de les inciter à repenser les espaces en ville en construisant des territoires plus verts et résilients. L'ensemble de la filière est bien entendu concerné par cet enjeu de renaturation urbaine.

Nicolas Leroy, président de l'Unep, a en effet rappelé, en introduction de cette journée, que les entreprises du paysage, cantonnées il y a quelques années encore à l'embellissement de la ville, sont aujourd'hui des acteurs essentiels dans l'aménagement urbain.

Elles ont les compétences pour apporter des solutions techniques aux problématiques de réchauffement climatique (effets de rafraîchissement urbain, gestion du cycle de l'eau, couloirs de biodiversité en ville).

« L'adaptation de la ville par la nature, au bénéfice de ses habitants, est une approche qui doit être essentielle et qui nécessite des connaissances et technicités partagées. Et c'est là où nous devons nous inscrire dans un "climat de filière végétale". C'est en travaillant en collaboration avec les élus bien évidemment, les directeurs de services nature en ville, les paysagistes concepteurs, les producteurs de végétaux, que nous arriverons à des résultats concluants, et obtiendrons une dynamique efficace. »

Les petites villes doivent avoir les moyens de suivre l'exemple des grandes

Il a également tenu à saluer la prise de conscience des impacts bénéfiques de la renaturation par un certain nombre de communes françaises et au niveau européen. Néanmoins, il a appelé à travailler à toutes les échelles du territoire, y compris celle « des villages et petites villes, qui n'ont pas forcément l'infrastructure de services, les connaissances, ni les moyens financiers suffisants. »

Il serait effectivement regrettable de voir s'accroître une forme d'inégalité dans la capacité à verdir le cadre de vie, selon que les communes bénéficient ou non de moyens techniques et financiers importants. « C'est là où nous attendons de l'Europe et de l'État français une linéarité dans les stratégies financières, une homogénéité et une continuité dans les politiques publiques d'aménagement. »

Végétalisation du parvis de l'Hôtel de Ville
© Guillaume Bontemps, Ville de Paris



Christophe Najdovski,
Adjoint au maire de Paris en charge
de la Végétalisation de l'espace
public, des Espaces verts,
de la Biodiversité et de la Condition
animale

S'inspirer des expériences positives

Les tables rondes qui se sont succédé toute la journée avaient pour thème « Une ville plus verte/plus fraîche/plus saine ». Les intervenants, français et européens (venus d'Helsinki, Istanbul, Milan, Saragosse, Séville, Turin, Utrecht, Vilnius, Lyon, Paris ou Saint-Étienne), ont pu partager leurs expériences et leurs visions d'un

urbanisme plus en accord avec les besoins actuels en matière de réduction des îlots de chaleur urbaine (ICU), de gestion des eaux pluviales et de qualité de l'air.

Lyon et Turin n'ont pas attendu les directives européennes en matière de renaturation et font figure d'exemples. Elles travaillent toutes deux sur de nouvelles manières d'aménager les espaces publics, notamment avec des matériaux innovants et des plantations gérées durablement, afin d'adapter leurs territoires aux effets du dérèglement climatique. On retiendra que Turin a établi un plan de végétalisation



Place de Catalogne,
du minéral au végétal
© Christophe Belin, Ville de Paris

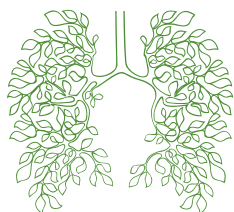


en s'aidant d'une carte de chaleur urbaine numérique. Et que Lyon remet la question de la biodiversité au centre de ses préoccupations. Les autres grandes villes ont aussi mis en avant des solutions inspirantes et ambitieuses, notamment Utrecht et son programme de « ville des 10 minutes » : les services essentiels et les espaces verts sont accessibles en 10 minutes à pied ou à vélo. Paris a également présenté son concept de ville-jardin. La capitale veut allier mobilités douces et végétalisation partout où cela est possible.

Dans ce but, la surface de parcs arborés parisiens est en voie d'augmentation, et les opérateurs ont l'obligation de planter plus d'arbres qu'ils n'en abattent. Les rues végétalisées et piétonnes sont multipliées et l'installation de forêts urbaines s'intensifie, comme sur la place de Catalogne et le parvis de l'Hôtel de Ville.



Gauthier Chapuis
Adjoint au Maire de Lyon, délégué
à la végétalisation, biodiversité,
condition animale et alimentation
© Renaud Alouche



**Des villes
plus vertes,
plus fraîches,
plus saines**

Réaménagement du Canal
à Utrecht



De haut en bas :
Florent Ayral et Alex Verhille,
chargés des aménagements
paysagers de Riom,
ont présenté trois projets
de désimperméabilisation des sols

Focus sur Riom, une pépite qui impressionne

Riom est la seule ville de moins de 20 000 habitants à être intervenue pendant cette journée. Florent Ayral et Alex Verhille, chargés des aménagements paysagers, ont présenté trois projets de végétalisation et de désimperméabilisation des sols dans cette commune.

Le premier, réalisé en 2022, est la transformation d'une ancienne route départementale en un parc linéaire. La réalisation de la promenade François Michelin a permis de réouvrir des cours d'eau qui traversaient la route, créer une piste cyclable et végétaliser cette zone qui était auparavant dédiée à 100 % aux voitures. Les habitants des quartiers périurbains se rendent désormais beaucoup plus facilement dans le centre-ville, vont faire leurs courses à vélo ou à pied.

Cet aménagement a apporté une grande diversité végétale, avec plus de 500 espèces différentes plantées, toutes strates confondues. Le parc linéaire forme une rupture par rapport au patrimoine arboré du centre-ville, qui est classé et monospécifique. Il émerveille par ses floraisons et ses couleurs, sert d'arboretum et a apporté un vrai attrait esthétique à un site devenu désuet.

En 2024, la commune a désimperméabilisé et végétalisé la place Félix Pérol, ce qui a permis d'accroître la canopée des arbres déjà présents, augmentant ainsi la part d'ombre et la fraîcheur en été. Le cumul de plusieurs techniques, comme le remplacement de tuyaux d'évacuation d'eaux pluviales par des drains, le décroûtage des pieds de façade, la remise à ciel ouvert du ruisseau, a eu plusieurs effets bénéfiques : diminuer le réfléchissement de la lumière, créer un vent frais et un ressenti de bien-être des habitants en été.

Enfin, avec la même intention de lutter contre les effets d'îlot de chaleur, les aménagements sur l'avenue Archon Despérouses, en 2025, ont permis de déconnecter toutes les descentes

d'eaux pluviales des habitations qui viennent se jeter dans des puits d'infiltration. Toute l'eau des toitures de la rue alimente maintenant l'arrosage des arbres existants et des nouvelles plantations.

Outre les bénéfices en termes de rafraîchissement et gestion des eaux de pluie, ces aménagements ont eu un réel impact social, ce que n'avait pas prévu la ville de Riom. Cela est notable pour la place Félix Pérol qui se trouvait dans un quartier en déshérence depuis 40 ans. Des réticences avaient été émises quant au projet, par crainte de dégradations. Au contraire, les habitants se sont sentis respectés et ont vite pris soin de cet espace. La transformation de la place a apporté convivialité et bien-être aux habitants, et a recréé une vie de quartier, qui avait disparu.

Riom est un exemple encourageant : dans les petites villes autant que dans les métropoles, les entreprises du paysage ont bien un rôle à faire valoir pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Villes pilotes, partenaires complémentaires

Faisant référence à l'étude du cabinet Astères conduite en 2024 pour mesurer les bénéfices de la végétalisation urbaine sur la qualité de vie et le bien-être mental des citoyens (et les économies permises en matière de dépenses de santé !), Nicolas Leroy n'a pas manqué de rappeler que la végétalisation urbaine permet de sauver 22 000 vies par an. Il a également évoqué le besoin de villes pilotes, en tant que laboratoires d'innovation paysagère.

En l'occurrence, l'Observatoire des Villes Vertes, cocréé par l'Unep et Hortis, poursuivra ses enquêtes auprès des responsables en ville pour identifier les progrès et les axes d'amélioration, à tous niveaux.

Pour cette journée Ville Verte, GL Events et l'Unep ont pu compter sur de nombreux partenaires, ce qui est aussi de bon augure : l'AITF, le CNVVF, la FFP, Hortis, Plante & Cité, l'Observatoire des Villes Vertes, l'URCAUE AURA, le réseau Ville et Aménagement Durable, et enfin... le magazine *En vert et Avec vous*.

Un mot d'ordre à retenir : la coopération !



Les murs en pierre sèche, savoir-faire patrimonial, agissent comme régulateurs thermiques



Renaturation du ruisseau du Maréchat à Riom, auparavant canalisé



La place Felix Perol à Riom, devient un espace de flânerie et de convivialité

PAYSALIA : CONCOURS

Focus sur le Carré des Jardiniers



Ludovic Orain et son équipe
autour du trophée de Maître-Jardinier 2025
© GL Events

Du 2 au 4 décembre dernier, le thème du concours, « Le jardin des possibles : faites-nous rêver, surprenez-vous », a permis aux finalistes de faire entrer en résonance aménagements paysagers et émerveillement.

Comme l'a rappelé Nicolas Leroy, le beau et l'utile cohabitent intimement dans la profession. De fait, chacun des magnifiques jardins créés à l'occasion de Paysalia racontait une histoire, tout en apportant des propositions sur les enjeux liés à la résilience des espaces naturels. « Au travers du Carré des Jardiniers, nous ne pouvons que nous féliciter de la valorisation des métiers, dont "l'effet concours" stimule aussi la montée en compétences, ainsi que la remise en question de nos savoirs et de nos façons d'aborder notre métier, a affirmé le nouveau président de l'Unep. Maître-Jardinier, c'est un titre qui honore et qui oblige, un titre grâce auquel toutes nos compétences sont mises en lumière ». Et c'est Ludovic Orain, jardinier paysagiste de Perpignan, qui a remporté le trophée – dessiné cette année encore par la sculptrice Gary –, tandis qu'Eloïse Lorge, de Lorge Paysages, faisait l'unanimité parmi les étudiants. Retour en mots et en images sur une très belle édition.



© Bénédicte Boudassou

Ludovic Orain, Maître-Jardinier 2025

Le nom de son jardin, « L'Écrin Méditerranéen », préfigurait déjà d'une palette végétale très identifiée. Dès l'entrée, quelques marches à gravir permettaient au visiteur de s'immerger dans cet écrin aux allures de cloître végétal. Après quoi ce jardin aux accents du Sud sollicitait tous les sens : sous les pieds des promeneurs craquaient délicatement des coques d'amandes ; près d'un muret en pierre sèche, un pin semblait orienter le regard vers la pergola surplombant le cœur du jardin, densément planté de cyprès, oliviers et massifs fleuris : iris, armoises, sauges, tulbaghias, tagètes, chardons...



© Bénédicte Boudassou



© Bénédicte Boudassou

De la pergola tombait un rideau de pluie, à l'origine d'un doux clapotis, renforcé par la présence d'une ancienne pompe manuelle transformée en fontaine. Quelques marches plus bas, accompagné de parfums réconfortants comme celui du jasmin, on se dirigeait spontanément vers un bassin en pierre, point central entouré d'arbustes résistants à la chaleur. Autour, le dallage se mêlait harmonieusement aux espèces tapissantes de milieux secs, laissées libres de s'épanouir. La couleur argileuse des murs en pisé créait un contraste avec la verdure, tout en rehaussant l'impression de fraîcheur environnante. En s'attardant ici, le promeneur pouvait suivre des yeux le cheminement de l'eau, recueillie par une gouttière, puis redirigée vers une citerne souple dissimulée sous un caillebotis, redistribuée enfin vers l'ensemble du circuit d'eau du jardin par une rigole d'irrigation, jusqu'à alimenter le bassin.

Le jury a été séduit par cette expérience immersive où la nature était magnifiée, dans le respect des ressources en voie de raréfaction. Un lieu où l'intelligence du dispositif le disputait à la poésie ambiante, preuve magistrale qu'il est effectivement possible de concilier le beau et l'utile, en réponse aux défis écologiques et urbains d'aujourd'hui. Un très beau message pour les jardins de demain.

→ www.terravivapaysage.fr/contact



© Bénédicte Boudassou



3 questions à Ludovic Orain

Que reprenez-vous de cette compétition ?

Ludovic Orain : Les jours de montage ont été éprouvants : horaires interminables, fatigue intense et impression de constamment courir après le temps. Mais il y a aussi eu beaucoup de partage car j'ai eu la chance de vivre cette aventure avec des amis : être entouré de personnes aussi investies que vous-même, ça change tout. Le verdict a été une surprise immense, que je considère comme une victoire commune. Si le concours reste très nominatif, le jardin se fait en équipe : j'ai été accompagné par Bertrand Jonqueres, paysagiste de 25 ans d'expérience, la pépinière Passiflore de Pézilla-la-Rivière, qui m'a permis d'obtenir des floraisons en plein mois de décembre. Imaginez ! Une première fleur d'iris a fleuri le mardi et une autre a éclot le lendemain ! C'était inespéré. À mes côtés, il y avait aussi Thibault Lecollaire, responsable aménagement jardins dans mon entreprise, qui a géré toute la structure bois et la charpente. Sans oublier notre infatigable apprenti, Modou Touray. Enfin, impossible d'oublier l'émotion juste après l'annonce des résultats : quand la pression retombe, on réalise à quel point tout a été très intense.



© Bénédicte Boudassou



Qu'est-ce qui, selon vous, a fait la différence dans votre approche ?

LO : Les jurys m'ont expliqué que j'avais parfaitement répondu au thème, notamment dans la gestion et la réutilisation de l'eau. Mais surtout que mon projet était un jardin avant d'être un concept. Dans notre « Écrin méditerranéen », ils avaient eu l'impression de pénétrer dans un jardin authentique, vivant, aisément « transposable » en dehors du concours. Ce n'était pas qu'un exercice de style. Pour autant, et c'est la limite du principe même de la compétition, j'estime qu'il n'y a pas de concurrence dans notre métier : notre priorité est la nature, le sensible et le beau. Nous devons avancer collectivement. Le concours m'a d'ailleurs permis de rencontrer un ami en la personne de Pierre Girault : nos valeurs sont très proches et nos entreprises aussi, géographiquement. Nous ne nous connaissions pas avant, mais partageons la même vision, c'est pourquoi nous envisageons de collaborer, notamment sur la question des projets pédagogiques.

Comment envisagez-vous votre rôle d'ambassadeur ?

LO : Plusieurs sujets me tiennent à cœur : travailler avec les écoles, ainsi que sur des projets de végétalisations de ronds-points. En effet, ces aménagements sont visibles par tous, mais pas toujours exécutés de façon très heureuse... Or ils montrent l'exemple dans les villes ! On peut y faire la démonstration qu'il est possible d'obtenir des espaces beaux et fleuris, sans arrosage, et sans tomber dans l'écueil du minéral. J'aimerais aussi pouvoir intervenir sur le territoire de la formation, car je regrette, par exemple, que la reconnaissance végétale disparaisse des programmes alors qu'elle est fondamentale. Représenter le titre de Maître-Jardinier, c'est aussi rencontrer des professionnels pour réfléchir collectivement aux solutions face aux enjeux de l'eau, de la sécheresse et de l'adaptation climatique. J'espère que ce titre me donnera un peu plus de légitimité pour les défendre.



© Océane Meyer



© Océane Meyer



Éloïse Lorge
avec son trophée
"Coup de Cœur des étudiants"
© GL Events

Eloïse Lorge, Trophée Coup de Cœur des étudiants

Son jardin, « Graines d'espoir, Fleurs d'avenir », suivait un cheminement très original, à haute teneur narrative. Le visiteur devait en effet choisir, à l'entrée, une graine de haricot, de lotus, ou un gland de chêne, pour un voyage entamé dans un environnement aride, sorte de friche urbaine peu engageante. Dès lors, la « mission » consistait à accompagner la graine le long d'une rigole où coulait un filet d'eau, à l'aider à franchir des barrières, herses et autres obstacles symbolisant les difficultés climatiques, jusqu'à atteindre, enfin, un lieu où l'eau jaillissait avec vigueur, le cœur du jardin révélé. Là, chaque visiteur se voyait remettre un sachet contenant sa graine ayant triomphé des conditions hostiles. Message reçu : chaque geste compte.





© Bénédicte Boudassou



© Bénédicte Boudassou

Végétaliser est un acte collaboratif à l'échelle des villes, qui nécessite l'attention de chacun. Car si chacun y contribue, le végétal vit, la ressource en eau perdure – dès lors qu'elle est utilisée de façon raisonnée. Le cycle naturel étant préservé, la récompense s'offrait alors aux yeux des visiteurs : dans le jardin d'Eloïse, la découverte s'achevait sur un superbe bassin où flottaient des centaines de gerberas de couleur rose, véritable feu d'artifice aquatique le long d'une terrasse en bois aux formes courbes. Non loin, pittosporum, loropetalum et choisyas apportaient lumière et légèreté, contrastant avec les pins et les charmes.

Les visiteurs les plus chanceux auront apprécié une petite pause sur un banc suspendu, installé en contre-haut du bassin, lieu de contemplation idéal. Après trois jours de salon, ce jardin est devenu, ainsi qu'Eloïse l'avait promis, un Eden coloré, porteur de rêve et d'espoir.

→ www.lorge-paysages.net



© Bénédicte Boudassou



© Océane Meyer

Kevin Barthalay et son « Jardin infini »

Plus jeune, ce sont les voyages qui ont éduqué son regard au paysage, ou plutôt paysages au pluriel. Car ce sont bien différentes ambiances, composant sept jardins en un seul, qu'il a données à voir aux visiteurs.

Des jeux de palissades permettaient d'alterner espaces sauvages, jardinés et cultivés.

Cette déambulation labyrinthique commençait par une connexion à la nature d'inspiration alpine, avec épicéas et bouleaux : un espace où la main de l'homme restait discrète et où l'on aurait pu imaginer sans peine une faune embusquée. Après avoir progressé sur un sol caillouteux, on débouchait sur un jardin de poteries, espace romantique inspiré des villes du sud, agrémenté d'une arche de jasmins.

Le long de l'allée, des rhododendrons et camélias suivaient la perspective vers une belle fontaine en pierre. Venait ensuite la découverte d'un jardin aux influences japonaises où trônait un érable, un magnifique



© Océane Meyer

bonsaï, des osmanthes, plantes couvre-sol, pierres naturelles et rochers, en référence aux codes nippons. Quelques pas conduisaient ensuite vers une prairie plantée d'échinacées et autres vivaces. Au sol, des lauzes d'ardoises incitaient à poursuivre le voyage. Une terrasse en bois évoquait alors le jardin méditerranéen, planté d'un olivier et de clématites.

Dernière escale : le jardin comestible, avec son arbre à kakis, ses pommiers palissés, et ses légumes de saison. En somme, un condensé des possibles, révélateur de l'aspect pluridisciplinaire du métier.

→ www.waldenpaysage.com/walden-paysagiste-concepteur-dplg-grenoble



Kevin Barthalay

© GL Events White Mirror



© Océane Meyer



© Océane Meyer

Pierre Girault
© GL Events White Mirror

Pierre Girault et son jardin « Archipel »

Passionné d'archéobotanique, il avait annoncé aimer insuffler une dimension mythologique dans ses créations. Celle-ci l'a magistralement illustré ! Dans ce jardin annonciateur d'aventure, le visiteur était invité à se mettre dans la peau de Peter Pan, accueilli d'abord par des cheminées et des toits. On était ensuite irrésistiblement attiré par l'extrémité du ponton, pièce maîtresse du jardin. Une pause avant de descendre dans l'étendue de sable dont la surface ondulante, ratissée « à la japonaise », évoquait l'ondoiement de l'eau. Sur la gauche, un dragon semblait statufié dans le sable, créature inattendue et fascinante. Ici et là s'offraient à la vue des îlots plantés de végétation de berge. L'évocation d'une barrière de coraux sous-marins, délimitant le fond du jardin, semblait protéger l'archipel. Puis l'on descendait sur des pas japonais en forme de carapaces de tortue pour se diriger vers une barque ayant pour mat... un cyprès ! Autour, des végétaux de différentes régions du monde – pouvant toutefois cohabiter –, affichaient de riches couleurs : argentés, roses, pourpre...

Les plus attentifs auront repéré des empreintes d'animaux, des œufs de dragons, une souche au creux de laquelle pourrait bien prospérer tout un monde. Cèdres et cyprès apportaient un surplus de majesté à cette déambulation aux allures surnaturelles.

Pierre Girault aura ainsi proposé un audacieux concentré d'imagination, si ce n'est carrément un manifeste anti-désenchantement.

→ www.atzavara.fr

Jean Mus,
président honoraire
du jury
© Océane Meyer

Rendez-vous en 2027 !

« Ces quatre finalistes sont incontestablement des ambassadeurs du métier, a affirmé Nicolas Leroy. C'est pourquoi, au travers d'autres événements à venir, nous ferons en sorte de poursuivre leurs histoires, d'actionner les possibles leviers d'action qu'ils ont mis en scène. » Cette annonce s'inscrit dans la continuité d'un principe de relocalisation des jardins événementiels, présentés jusque-là comme éphémères, qui trouveront une seconde vie en d'autres lieux, comme ce fut le cas en 2024 pour le « Jardin de l'Herboriste » d'Antoine de Lavalette, à Lyon.

Cette année encore, Jean Mus, président du jury, a redoublé de facéties et d'envolées lyriques pour tenir en haleine le public venu en nombre assister à la proclamation des résultats. Il a également annoncé transmettre le flambeau de la présidence à Bruno Ricci, paysagiste-concepteur (et membre du jury pour cette édition). Invité à s'exprimer, ce dernier a rappelé qu'« un bon Maître-Jardinier est un jardinier avant tout, quelqu'un qui aime partager, qui est généreux dans ses propositions et sa transmission. » À n'en pas douter, Ludovic Orain correspond à ce profil. La profession aura également à cœur de suivre l'investissement des autres finalistes, tous prometteurs... Un grand bravo à chacun d'entre eux.

Sauf mentions contraires, les photos de cet article sont signées par B. Boudassou.

→ www.carre-des-jardiniers.com/fr

COMME DE NOMBREUSES FILIÈRES EN FRANCE, CELLE DE L'HORTICULTURE,
DE LA FLEURISTERIE ET DU PAYSAGE A SON INTERPROFESSION DEPUIS 1998

VALHOR

TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

**VALHOR,
C'EST**
...

1 filière
de premier plan
dans les territoires

205 497
professionnels
du végétal

47 148
entreprises

16,1 Mds
de chiffre d'affaires
globalisé

9 organisations
professionnelles
représentatives
des secteurs de la
production (VERDIR,
Felcoop, UFS, CR), de
la commercialisation
(FFAF, JAdF, FGFP),
ainsi que du paysage
(Unep, FFP)

VALHOR REPRÉSENTE
ET DÉFEND AUPRÈS
DES POUVOIRS PUBLICS
LES INTÉRÊTS DE TOUS
LES PROFESSIONNELS
QUI PRODUISENT,
COMMERCIALISENT
OU METTENT EN ŒUVRE
LES VÉGÉTAUX D'ORNEMENT.

**VALHOR
A POUR
MISSION DE**
...

- **Développer le potentiel économique**, notamment la certification et la labellisation des entreprises dans le respect de la protection de l'environnement
- **Répondre aux enjeux sanitaires du végétal**, améliorer la qualité des produits et l'offre de services
- **Favoriser la connaissance de la production et du marché** pour permettre l'adaptation de l'offre à la demande
- **Promouvoir le végétal**, le savoir-faire des professionnels et la richesse des métiers de la filière et leur excellence
- **Fédérer et renforcer le dialogue entre les organisations professionnelles** pour porter les intérêts de la filière



**ATTRACTIVITÉ
DES MÉTIERS**



**INTELLIGENCE
ÉCONOMIQUE
ET COMPÉTITIVITÉ**



**TRANSITION
ET RSE**

3 AMBITIONS STRATÉGIQUES

valhor.fr   

PARLONS D'ELLES

Femme de, mais clairement pas que !

De conjointe de dirigeant à leader d'entreprise et élue Unep, le parcours d'Élodie Pain prouve que rien n'est tracé d'avance. Il illustre aussi l'importance des fonctions administratives, généralement féminines et dans l'ombre.



Issue d'un BTS assistante de direction, Élodie a démarré sa carrière dans divers secteurs avant de s'installer en région parisienne. C'est là qu'elle a rencontré Alexandre Pain, qui venait de reprendre l'entreprise de paysage familiale, à Meudon (92). Mariage et bébés n'ont pas tardé. Dans un premier temps, Élodie a poursuivi sa carrière de son côté : « Travailler entre époux n'était pas un idéal de vie, bien au contraire, raconte-t-elle. Mes parents l'ont fait : ils ont fini par divorcer. »

Témoignage lucide d'une femme du paysage qui a conquis sa place avec ténacité, et qui continue à questionner, sans langue de bois, sa façon de s'épanouir dans une carrière professionnelle toujours en mouvement.

Épouser « la cause »

Au moment de l'arrivée du deuxième enfant, tout s'est accéléré. « Je m'entends encore à la maternité répondre au téléphone : "Maison Pain, bonjour !" » Lassée de son rôle d'assistante salariée, mais consciente de son appétence pour l'administratif et l'organisationnel, elle souhaitait tester ensuite

le statut d'assistante free-lance pour le compte de plusieurs clients, mais son mari a très vite eu besoin d'elle de façon permanente. Rapidement, il a donc fallu faire un choix : « Alexandre avait du mal à se consacrer au terrain tout en gérant le reste au bureau, alors que l'entreprise grossissait. Je savais qu'en me mariant avec lui, j'allais épouser la cause. Là, il ne s'agissait plus de travailler ensemble de temps à autre : nous passions à la vitesse supérieure. » Officiellement embauchée en 2010, elle est devenue assistante polyvalente. « Tous les ans, notre chiffre d'affaires augmentait de 100 000 euros. Il y a eu des embauches, je suis devenue RH, experte en "bobologie", tout en assurant une grande partie de la planification et des relations client-fournisseur. » En 2018, parce que les mots sont importants et qu'ils doivent refléter la réalité du travail accompli, elle s'est « autoproclamée » DAF : directrice administrative et financière.

« Alexandre avait du mal à se consacrer au terrain tout en gérant le reste au bureau, alors que l'entreprise grossissait. Je savais qu'en me mariant avec lui, j'allais épouser la cause. »

Élodie Pain



Jardin de particuliers réalisé
à Meudon par les équipes
de l'entreprise Maison Pain
© Maison Pain

**Avant de devenir
présidente de
l'Unep Île-de-France,
Élodie Pain a dû
surmonter
les préjugés
pour affirmer
sa légitimité.**

Balayer les préjugés

Le statut de conjointe-collaboratrice, elle le juge « scandaleux », tout comme Alexandre. C'est d'ailleurs lui qui a tenu à ce qu'Élodie devienne cadre, afin de lui assurer la reconnaissance professionnelle : « J'ai travaillé, j'ai cotisé. Quoi qu'il arrive, je ne dépends pas de mon mari. » Pour autant, le fait d'être une femme l'a obligée à relever des défis en interne. « Assise derrière un ordinateur, comparé aux hommes de terrain qui produisent du concret et subissent, entre autres, les aléas de la météo, c'est tout juste si vous n'êtes pas soupçonnée d'emploi fictif... A fortiori si vous êtes la femme du patron ! J'ai donc dû prouver ma légitimité et la valeur de mon travail. »

Récemment, Maison Pain, PME d'une dizaine de personnes, a racheté une seconde entreprise, DIANE PARCS ET JARDINS, qui a requis la présence d'Alexandre à Anet (28). Élodie a pu ainsi démontrer, une fois de plus, qu'elle assumait à Meudon les responsabilités de directrice de site de manière autonome. Une belle satisfaction !

S'investir à l'Unep

Son engagement au sein de l'Unep, c'est à Laurent Bizot qu'elle le doit, à une époque où il n'était pas encore président national mais membre du bureau local. D'abord sceptique sur son adhésion, Élodie a fini par réaliser que celle-ci l'aidait à sortir de l'isolement professionnel et à affronter les défis de la gestion d'entreprise. Elle souligne d'ailleurs l'intérêt du réseau pour les structures familiales, qui souvent peinent à déléguer ou à prendre du recul. En plus des échanges concrets avec ses pairs, elle y trouve une forme de soupape et de reconnaissance dans un quotidien chargé. « L'Unep a même été une vraie bouée de sauvetage à un moment où nous accumulions les difficultés, comme l'incendie qui a ravagé nos locaux en 2023. »

Cette année-là, Élodie Pain est devenue présidente de l'Unep Île-de-France. Elle s'apprête à briguer un second mandat, ajoutant que s'engager pour un réseau professionnel permet aussi d'exister sur un autre plan et à une autre échelle, sans la pression du chiffre ni des plannings. « C'est avoir une corde de plus à son arc. »

→ www.maisonpain.fr

LinkedIn : Élodie Pain



Aménagement du jardin
de la Maison du Japon,
à la cité universitaire de Paris
© Maison Pain

Réseau les Paysagettes Île-de-France

Inspirée par l'initiative bretonne de Jessica Le Mouellic (voir le « Zoom sur » du n° 46 d'*En vert & Avec vous*), se reconnaissant dans le concept « Femme de, sœur de, fille de » et soutenue par sa délégation régionale, Élodie Pain a créé l'antenne « Paysagettes » de l'Île-de-France. Divers parcours féminins y sont représentés : conjointes de dirigeant, entrepreneuses, repreneuses, femmes en reconversion professionnelle... Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu, dont une le 12 juin 2025 chez SM Bois (77), sous forme d'un atelier de

rénovation d'objets en bois favorisant la biodiversité, comme les nichoirs. Le but de ces rencontres, en plus de tisser du lien dans la convivialité, est de faire intervenir des spécialistes – femmes – sur des problématiques professionnelles. Au quotidien, un groupe WhatsApp dynamique et des « cafés potins », le deuxième mardi de chaque mois, permettent de maintenir le lien entre les membres de ce réseau francilien... qui connaît un démarrage très prometteur.

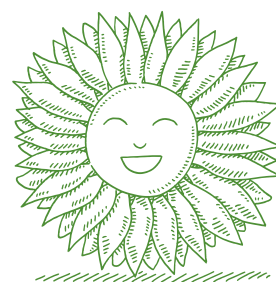
Contact : Juliette Allenet
jallenet@unep-fr.org

**Les Paysagettes :
un réseau inspirant
et porteur d'idées
pour toutes les
femmes du secteur**



BAROMÈTRE SEMESTRIEL

Le paysage, une filière résiliente



Les résultats du baromètre Unep-VALHOR-AGRIC du premier semestre 2025 créent la surprise. Et appellent à la vigilance.



L'entretien des jardins, une activité clé du secteur
© welcomia, iStock

Embellie confirmée pour le secteur : une croissance de +3,5 % pour les deux premiers trimestres 2025

A lors que les prévisions initiales tablaient sur une croissance de +0,5 % au premier semestre 2025, l'embellie se confirme pour le secteur du paysage avec, pour le deuxième semestre consécutif, une croissance de +3,5 % du chiffre d'affaires (CA).

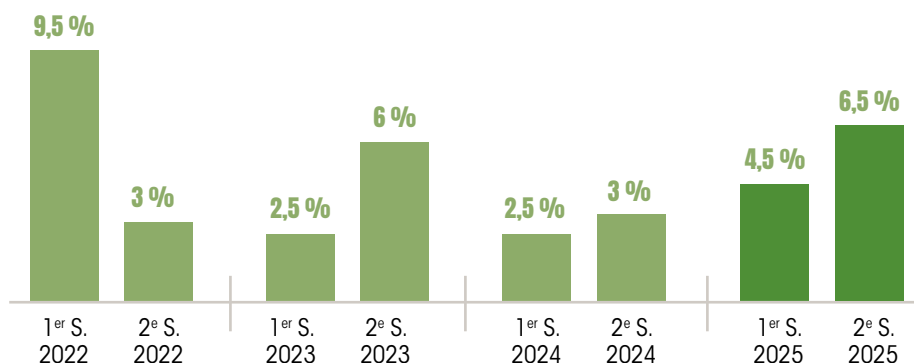
Une bonne santé corroborée par l'évolution positive des carnets de commandes qui progressent à 137 jours en moyenne, après une contraction au second semestre 2024.

Ce rebond témoigne d'une confiance restaurée qui, selon Nicolas Leroy, président de la Commission économique de l'Unep au moment de la sortie des résultats, « reflète également la place croissante du végétal dans les politiques d'aménagement et dans la transition écologique, confirmant que le paysage est un secteur d'avenir ».

L'entretien, pilier de la croissance

Comme au second trimestre 2024, cette croissance repose principalement sur l'essor de l'activité d'entretien des jardins et des espaces de nature, qui affiche une hausse de +6 % (contre +5,5 % fin 2024), tandis que la création, qui avait connu un rebond fin 2024 (+2,5 %), ralentit à +1,5 %.

Jusque-là, la création de jardins générait plus de CA que l'entretien (4,15 milliards d'euros contre 2,95), c'est donc une évolution notable. À mettre en perspective avec les conclusions du baromètre 2025 « Les Français et leur jardin » : 63 % des Français exprimaient des doutes quant à leur capacité à entretenir leur jardin dans les années à venir en raison des restrictions d'eau, des conditions climatiques extrêmes ou de l'évolution des sols. 76 % jugeaient importants les conseils professionnels sur l'entretien écologique, faisant des paysagistes des partenaires clés de la transition écologique.



Historique de l'évolution du chiffre d'affaires des marchés professionnels privés, 1^{er} et 2^e semestres de 2022 à 2025

Les marchés professionnels privés, nouveaux moteurs

La stabilité de la croissance ne doit toutefois pas occulter les changements importants qui l'accompagnent.

En 2024, la croissance s'appuyait surtout sur le marché des particuliers (+4 %), qui représente 49 % du CA du paysage. Bien que positif, avec un taux de transformation des devis de 57 %, il ralentit nettement à +2 % et n'est plus moteur.

Ce sont les marchés professionnels privés, dont la part représente 25 % du CA du paysage, qui prennent le relais. Ils bondissent de +6,5 % (contre +3 % à la fin de l'année 2024), dopés par la relance des projets d'aménagements d'entreprises, de syndicats ou de bailleurs.

Quant aux marchés publics – 25 % du CA –, ils poursuivent leur progression à +4 % (contre +3,5 % fin 2024), avec un taux de transformation des devis qui s'est nettement amélioré par rapport au premier semestre 2024. Preuve que les politiques locales de végétalisation s'inscrivent désormais dans la durée.

Un taux d'embauche historiquement bas

Le taux d'embauche chute, passant de 15,5 % au second semestre 2024 à 9,5 % au premier semestre 2025. À noter que ce taux n'était jamais passé sous la barre des 10 %.

Les entreprises privilégient désormais la fidélisation plutôt que la croissance rapide des effectifs : la part des CDI bondit de 45 % à 62 %. Elles ont principalement renforcé leurs

équipes avec des ouvriers non qualifiés (59 % des arrivants).

Le taux de départ baisse lui aussi à 7,5 % (contre 10,5 % au premier semestre 2024). Le solde reste donc positif (+2 %). Mais les démissions de plus en plus nombreuses – 54 % des départs –, inquiètent les chefs d'entreprise. Les difficultés de recrutement conservent, par conséquent, la première place dans le top 10 de leurs préoccupations : 43 % des entreprises sont concernées, un taux stable depuis fin 2024.

Un secteur moteur de la transition écologique

La croissance du paysage traduit une conviction profonde : celle que le végétal, aujourd'hui plus que jamais, est une réponse durable aux enjeux économiques, sociaux et climatiques de demain. D'ailleurs, les prévisions de croissance sont stables pour la fin de l'année 2025 (+3 %). Mais les défis de recrutement et de formation demeurent. Et la possible remise en cause du crédit d'impôt sur les services à la personne, qui fait son entrée dans le top 10 des préoccupations des entrepreneurs du paysage, pourrait avoir de lourdes conséquences économiques pour la filière.

→ www.lesentreprisesdupaysage.fr



Végétalisation de bureaux dans une entreprise
© mihalisa, iStock

« Un rebond qui témoigne d'une confiance restaurée, et qui reflète également la place croissante du végétal dans les politiques d'aménagement et dans la transition écologique, confirmant que le paysage est un secteur d'avenir ».

Nicolas Leroy



Toitures végétalisées : verdir la ville par le haut

Nouvelles demandes, nouveaux usages, le marché des toitures végétalisées évolue. La tendance n'est plus au prêt-à-planter, mais en faveur du sur-mesure. Un marché plein d'opportunités pour les entreprises du paysage.

Par Fabienne Jarry Astès



Tonnelle végétalisée en semi-extensif
© B. Boudassou

Depuis les années 2000, la végétalisation des toitures connaît une forte progression. Si aucune étude ne fait état du marché des toitures intensives aujourd'hui en France, celui des toitures végétalisées extensives et semi-intensives est, en revanche, estimé à 1,8 million de m². Très tôt, les entreprises du bâtiment ont répondu à la demande en proposant des systèmes extensifs, souvent composés de sedum, présentés aux commanditaires comme peu exigeants et faciles d'entretien. Des avantages, certes, qui occultent toutefois la limite de tels aménagements : peu d'effets positifs sur la biodiversité, alors même que ces espaces pourraient y contribuer. Or on ne le dira jamais assez : si chaque jardin compte, il en est de même pour tout espace « végétalisable ».

Les toitures réalisables en semi-intensif et intensif ont bénéficié quant à elles de l'engouement pour l'agriculture urbaine. Dès lors, les exemples de toitures-potagers ont commencé à se multiplier.

Mais la façon de considérer ces espaces a largement évolué ces dernières années, permettant à des entreprises du paysage de se positionner sur des aménagements de jardins sur toitures dont les bénéfices écosystémiques sont à présent mieux connus, et mieux maîtrisés. Le développement de leurs activités confirme ainsi l'évolution des attentes des propriétaires privés et publics, avec, à la clef, l'essor de nouveaux usages.



Les toits végétalisés de l'écoquartier Village Delage
mangent jardin partagé et parties inaccessibles traitées en prairie sauvage
© Topager

Au-delà de l'image d'Épinal

Parallèlement aux toits couverts de sedums, les surfaces de toitures inexploitées ont en effet fait surgir l'idée de les transformer en potagers, afin de réintégrer la culture de ressources alimentaires en ville. « Le souhait de transposer l'agriculture paysanne en agriculture urbaine émanait plutôt des architectes, des maîtres d'ouvrage, des politiques », précise Nicolas Bel, expert en agriculture urbaine. La demande a ensuite rapidement évolué vers des jardins partagés et familiaux qui, eux, présentent un autre avantage : celui de contribuer à recréer du lien social.

Aujourd'hui, dans beaucoup de projets, la production devient un élément secondaire. Certes, il y a encore quantité de demandes pour des espaces productifs, mais ces projets intègrent dès le départ la recherche de bénéfices sociaux et écosystémiques. Ainsi, certains jardins qui s'épanouissent dorénavant sur les toits des copropriétés ou immeubles des bailleurs sociaux encouragent les moments de vie collective, tout en renforçant la présence du végétal en ville.

Anticiper pour rendre durable

« En revanche, les maîtres d'ouvrage doivent vraiment prévoir un budget pour accompagner les usagers, et ainsi pérenniser les aménagements », reprend Nicolas Bel. Il s'agit par exemple d'une mission de pédagogie et de conscientisation des habitants face au nouvel espace végétalisé auquel il convient d'être attentif.

Un accompagnement de cette nature a ainsi été mené auprès des résidents de l'écoquartier Village Delage, à Courbevoie (92), sur une durée de deux ans après la livraison des espaces végétalisés. Par effet ricochet, les usagers accompagnés « font communauté » autour de ces espaces, d'où l'effet sur le lien social...

Suivre une réalisation, depuis sa création jusqu'à l'accompagnement de ses usagers, a posteriori, est une façon de procéder évidemment familière des entreprises du paysage. Sans oublier la partie consacrée à l'entretien, absolument indispensable. Encore faut-il, là aussi, y penser en amont !

Pour Luc Proton, responsable développement chez Terideal et membre du Groupe Technique de Métier (GTM) de l'Unep « Végétalisation du bâti et paysagisme d'intérieur », les toitures végétalisées souffrent encore trop souvent d'un manque d'anticipation. « Ceux qui conçoivent le projet ne sont pas toujours ceux qui vont l'entretenir », souligne-t-il. « Sur les bâtiments publics par exemple, ce sont fréquemment les services techniques qui prennent le relais, et non les équipes des espaces verts. Résultat : des contraintes mal identifiées et des missions parfois compliquées à assurer. Sur tous types de bâtiments, la sécurité en hauteur fait aussi partie des points sensibles. Garde-corps, murets ou accès adaptés ne sont pas toujours prévus à l'origine, rendant ensuite le travail d'entretien délicat. À cela peuvent s'ajouter des choix techniques un peu trop ambitieux : charges trop lourdes, infrastructures mal calibrées ou circulation difficile. Autant d'écueils qui forcent à revoir le projet en cours de route, rallongent les délais, voire bloquent complètement certaines options. Si l'on pense l'entretien dès le départ, on évite bien des déconvenues. » Dans ce contexte, le savoir-faire des entreprises du paysage est clairement un atout à valoriser.

Des toitures multi-usages

Les usages sur toitures végétales deviennent pluriels. Dans le contexte des bâtiments à usage professionnel, un espace de pause pour salariés peut être à la fois un lieu d'ateliers, un espace festif pour des événements et un site de biodiversité. Les interactions entre les différents usages sont d'ailleurs très appréciées par les urbains.

Le festival Paris Rooftop Days, par exemple, est un révélateur des possibilités multi-usages sur toitures. Pour la deuxième fois, en septembre dernier, ce festival a invité le public à découvrir les toitures-terrasses à Paris, Boulogne-Billancourt et Rueil-Malmaison. Son succès croissant démontre l'intérêt grandissant des habitants pour la découverte de nouveaux lieux d'activités, en lien avec la forte demande de nature en ville.



« Les maîtres d'ouvrage doivent vraiment prévoir un budget pour accompagner les usagers, et ainsi pérenniser les aménagements. »

Nicolas Bel

Expert en agriculture urbaine et co-fondateur de Topager

Les élus des communes concernées étaient présents, ce qui augure aussi d'une réelle prise en compte politique de ces espaces à fort potentiel. Le concours de la toiture-terrasse la plus innovante a d'ailleurs consacré l'aménagement du plateau sportif Alain Mimoun à Rueil-Malmaison, projet de 6 500 m² réalisé sur le toit d'un complexe multisports dans le futur écoquartier de l'Arsenal. Cette possibilité d'occuper de nouveaux espaces fait déjà des émules dans d'autres métropoles, par exemple à Marseille, où s'est tenu le premier festival « À nous les toits », du 10 au 12 octobre, incluant lui aussi la découverte des différentes possibilités de végétaliser les toitures.

Cet engouement ouvre des perspectives sur une évolution des marchés en faveur des entreprises du paysage, puisqu'elles savent y répondre. Elles sont en effet tout indiquées pour installer le substrat adapté et végétaliser les sites susceptibles d'accueillir du public, en particulier sur les rooftops d'hôtels, de restaurants, de centres commerciaux, de bureaux et de toutes nouvelles infrastructures urbaines... et ainsi participer à la reconnexion des urbains à la nature. Car ce sont ces lieux qui font prioritairement l'objet de demandes de projets et font figure d'exemples pour motiver d'autres commandes.

Vers une approche paysagère et écologique

Cultures en Ville témoigne aussi de cette tendance à la multiplicité des usages. L'entreprise a commencé son activité en agriculture urbaine en 2015, en investissant les toits pour les transformer en potagers et fermes urbaines. Depuis quelques années, l'entreprise se diversifie et crée des aménagements qui combinent

plusieurs fonctions. Léa Durand, responsable bureau d'études de Cultures en Ville, constate une forte demande pour des toitures paysagères, rendant des « services écosystémiques pour une ville de demain plus vivable, plus durable, plus enviable ».

Elle explique : « De plus en plus, nous installons des abris diversifiés pour la faune. Nous varions aussi les hauteurs et les épaisseurs de substrats, ce qui va permettre à une flore de plus grande dimension de se développer et d'attirer une entomofaune différente. Nous gardons également des zones non plantées pour laisser la biodiversité endémique se développer. »

Par ailleurs, Cultures en Ville travaille sur des expérimentations de wild roofs, aussi appelés brown roofs, menées par la ville de Paris. Leur intervention consiste à vérifier qu'il n'y ait pas de végétaux interdits en toiture pour assurer la sécurité du bâtiment. L'ARB ÎdF ayant réalisé un suivi faunistique et floristique sur ce type de toiture-terrasse végétalisée, elle a comparé l'évolution de la partie plantée avec celle semée par le vent et les oiseaux. Il en a résulté, en 2021, la publication de la synthèse de l'étude scientifique GROOVES (Green ROOfs Verified Ecosystem Services), réalisée entre 2017 et 2019 afin de mieux quantifier et qualifier les bénéfices des toitures végétalisées. Cette étude, parue sous le titre Écologie des toitures végétalisées, concerne 36 toitures de typologies différentes (extensives, semi-intensives et intensives), situées à Paris et en petite couronne.

L'approche paysagère, qui occupe aujourd'hui la plus grande part des projets de Cultures en Ville, répond à différentes attentes : les toitures végétales contribuent à favoriser la biodiversité, à retenir les eaux pluviales et à créer des îlots de fraîcheur. La question se pose néanmoins de l'empreinte carbone générée par la réalisation de ces aménagements.



« Si l'on pense l'entretien dès le départ, on évite bien des déconvenues. »

Luc Proton

Responsable développement chez Terideal et membre du Groupe Technique de Métier (GTM) de Végétalisation du bâti et paysagisme d'intérieur de l'Unep



« Des services écosystémiques pour une ville de demain plus vivable, plus durable, plus enviable. »

Léa Durand

Responsable bureau d'études de Cultures en Ville

Innover pour réduire l'impact environnemental

Essayer de diminuer l'impact environnemental des toitures a très vite été une préoccupation pour Nicolas Bel. « Le substrat de toiture représente le plus gros impact carbone de nos projets. Lorsque nous avons mesuré la quantité de terre excavée, puis transportée pour être stockée à l'extérieur de Paris, comparé à la quantité de substrat importé pour les toitures, nous avons pensé qu'il y avait là une boucle à boucler. »

Pour réduire l'impact carbone de ses projets, Topager a fondé Faiseurs de Terres, avec l'association Halage (structure d'insertion) et Neo-Eco (consultants en économie circulaire). Cette entreprise fabrique des substrats à partir des terres excavées puis dépolluées en circuits courts. « Sur la toiture du bâtiment voyageurs de la gare de Saint-Denis (93), nous avons travaillé sur un substrat provenant du recyclage de terres excavées, ce qui nous permet de réduire significativement l'impact environnemental. Nous avons aussi travaillé sur le réemploi d'autres éléments de la toiture. Par exemple, les bandes stériles sont souvent séparées du substrat par des équerres en béton ou en aluminium, qui ont un impact environnemental assez fort. Là, nous avons utilisé les traverses de chemins de fer qui n'étaient pas traitées. De cette façon, plus de 90 % de la toiture est réalisée grâce au réemploi ou au recyclage. »

De même, Cultures en Ville porte une attention particulière aux matériaux et à leur sourcing. Ils choisissent notamment un substrat sans tourbe et sans pouzzolane, pour ne pas participer à l'épuisement des ressources.

Léa Durand précise : « Nous utilisons un substrat potager issu des recherches d'AgroParisTech et de l'INRAE. Pour les toitures végétales sans enjeux nourriciers, nous travaillons avec Atelier du végétal, les premiers en France à avoir composé un substrat 100 % en économie circulaire ou biosourcé. Sans tourbe, il répond aux contraintes techniques des toitures-terrasses. Léger, tout à fait adapté à la culture et au développement de végétaux, il est réalisé à partir de coquilles de moules et d'huîtres puis mélangé à d'autres fractions comme des briques concassées, qui proviennent de déchets de briqueteries, mais aussi du bois défibré, afin d'apporter une partie organique. C'est un substrat à la fois très performant et en adéquation avec nos valeurs. »

Autre exemple, à la ferme Suzanne (Paris 15e), le substrat disposé en lasagnes est composé des déchets issus de la consommation urbaine (bois broyé, compost de déchets verts, déchets de champignonnières, sciure de bois...). Il vient en complément d'un sol plus minéral, constitué en couche commune de coquilles de moules, marc de café, fibres de bois et briques concassées.

De son côté, l'entreprise Ecovégétal dirigée par Pierre Georgel, co-fondateur de l'Adivet* a également longtemps travaillé sur la création d'un substrat potager, léger et qualitatif, qui a impliqué une phase de tests visant à évaluer la saveur des légumes cultivés sur place, dégustations effectuées sous la houlette de chefs cuisiniers. Preuve que la qualité du substrat est un point d'attention particulier pour les acteurs des toitures végétalisées. Presque un défi en soi !

À suivre : la réutilisation des eaux ménagères

La phytoépuration, permettant la réutilisation en irrigation des eaux usées du bâtiment, apparaît comme une solution innovante et respectueuse de l'environnement. Alors où en est-on en France pour son application sur toitures végétalisées ? Pour le moment, c'est à l'essai !

Maxime Roger, directeur opérationnel Eau du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), explique ne pas disposer encore de retours d'expérience suffisants pour présenter des résultats génériques : « Il reste nécessaire de passer par un avis technique pour fournir des informations spécifiques aux concepteurs et entreprises qui souhaiteraient utiliser ces systèmes. » Les 128 m² de toiture, situés sur le restaurant d'entreprise de Soprema à Strasbourg, ont servi de site expérimental.

Les risques sanitaires, la complexité technique des systèmes et le coût économique demeurent les principales réticences à la mise en place de ces installations. La solution conçue par Soprema et Aquatiris devrait être déployée sur d'autres sites pilotes, comme la caserne de pompiers de Saint-Denis et l'usine Soprema en cours de construction à Sausheim (68).

* Adivet : Association qui regroupe les acteurs de la filière de la végétalisation de toitures et des façades : maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, bureaux d'études, organismes de formation et recherche, groupements professionnels, fabricants de composants et de systèmes, entrepreneurs du bâtiment et du paysage.



« La qualité du substrat est un point d'attention particulier pour les acteurs des toitures végétalisées. »

Pierre Georgel
Directeur de l'entreprise Ecovégétal,
co-fondateur de l'Adivet

De nouvelles perspectives : les toitures biosolaires

Si l'expertise des entreprises du paysage est essentielle pour le maintien de tous les aspects des réalisations (esthétiques, qualitatifs, environnementaux et innovants), leur savoir-faire a aussi toute sa place dans la création d'un nouveau type d'ouvrage qui se développe en France : les toitures biosolaires.

Pour rappel, depuis 2021, la végétalisation des toitures est soumise à un cadre législatif au niveau national. La loi Climat et Résilience (2021), complétée par la loi APER (relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables - 2023), oblige à végétaliser ou à installer un dispositif d'énergie renouvelable. Elle s'applique aux constructions neuves, aux extensions et rénovations lourdes de bâtiments ou parties de bâtiments à usage commercial, industriel, artisanal ou administratif, à usage de bureaux ou d'entrepôt, de hangars non ouverts au public faisant l'objet d'une exploitation commerciale, aux hôpitaux, aux équipements sportifs, récréatifs et de loisirs, aux bâtiments scolaires et universitaires, dès lors qu'ils ont une emprise au sol de 500 m². La surface minimale de toiture concernée est de 30 %. Elle sera de 40 % à compter du 1^{er} juillet 2026, puis de 50 % au 1^{er} juillet 2027.



Le substrat est fabriqué à partir des terres excavées des chantiers du Grand Paris
© Topager



Sur la toiture du Stream building, les plantes cohabitent sous les panneaux solaires
© Topager

Du fait de ces lois, l'installation de systèmes solaires peut parfois entrer en concurrence avec la végétalisation des toitures. Pour autant, sacrifier l'un au profit de l'autre n'est pas souhaitable, c'est pourquoi les aménagements alliant la végétalisation et l'installation de systèmes photovoltaïques ou capteurs solaires thermiques commencent à se développer. « Les toitures biosolaires permettent d'apporter une excellente réponse pour produire de l'énergie décarbonée et répondre à l'évolution climatique ainsi qu'à l'érosion de la biodiversité », souligne Sophie Rousset-Rouvière, déléguée générale de l'Adivet.

« C'est un sujet assez technique, car au-delà de combiner l'électrique, le solaire et le végétal, il faut bien réfléchir au choix des plantes pour qu'elles puissent s'épanouir sous les panneaux alors qu'elles ont moins d'eau. Sur l'immeuble Stream à Paris, Topager utilise par exemple les panneaux solaires comme ombrières pour pouvoir cultiver dessous de la menthe, de la coriandre, des espèces qui ont tendance à trop souffrir au soleil. Cela permet de prolonger ces cultures plus longtemps l'été.

À noter également d'intéressantes interactions entre le végétal et les panneaux solaires, comme l'explique Léa Durand : « La végétation crée un microclimat favorable au fonctionnement des panneaux solaires, qui permet de maximiser la production énergétique. Par ailleurs, les panneaux produisent de l'ombre, à l'abri de laquelle va prospérer une palette végétale différente du reste de la toiture. Autre bénéfice : mis à part les passages des équipes d'entretien pour les panneaux ou pour la végétation, cette partie de la toiture n'est, la plupart du temps, pas accessible, ce qui offre un espace de respiration à la petite faune, principalement oiseaux et insectes. »



« Au niveau territorial, un certain nombre de PLU(i) vont dans le bon sens, mais l'intégration de la végétalisation du bâti dans les PLU(i) doit répondre à des enjeux spécifiques locaux. »

Sophie Rousset-Rouvière
Déléguée générale de l'Adivet



La ferme Suzanne aménagée sur deux toitures de 1500 m² produit une cinquantaine de variétés de plants mis en vente sur place (Paris 15^e)
© Cultures en Ville

Le nécessaire accompagnement des décideurs publics

En résumé, l'évolution des attentes des propriétaires privés et publics, l'arrivée de nouveaux usages sur les toits en ville et la mise en place d'un cadre législatif concernant la végétalisation des toitures sont des circonstances favorables au développement du marché. Sophie Rousset-Rouvière pense que « celui-ci pourra passer à la vitesse supérieure si les pouvoirs publics donnent un coup de pouce. Un accompagnement financier peut aider à franchir le pas. »

Dans ce sens, la ville de Paris a lancé en mars 2023 CoprOasis, un dispositif d'accompagnement technique et financier pour inciter les copropriétés à végétaliser leurs cours et toitures. Elle s'est aussi dotée d'un nouveau plan local d'urbanisme bioclimatique (PLUb) en novembre 2024, qui tend à renforcer la végétalisation du bâti. Des initiatives qui peuvent ouvrir de nouveaux marchés aux entreprises du paysage et inspirer d'autres collectivités ces prochaines années. « Au niveau territorial, un certain nombre de PLU(i) vont dans le bon sens », explique Sophie Rousset-Rouvière, « mais l'intégration de la végétalisation du bâti dans les PLU(i) doit répondre à des enjeux spécifiques locaux. » Pour permettre aux décideurs publics de bien connaître leurs enjeux, de déterminer des objectifs en conséquence, rédiger leur PLU et intégrer la végétalisation du bâti au bon endroit, « avec le bon curseur », l'Adivet a publié en juin 2025 des Recommandations rédactionnelles et un Guide pédagogique, Intégrer la végétalisation du bâti dans les PLU (i). Elle prépare pour 2026 un colloque sur la végétalisation de l'îlot bâti et la lutte des îlots de chaleur urbains.



Sur la toiture du Stream Building (Paris, 17^e), les activités de maraîchage, brasserie, compostage, et entretien sont assurées par Topager dans une logique d'économie circulaire et d'accueil de la biodiversité urbaine

© Topager

Un marché pour les entreprises du paysage

Les exigences climatiques et urbanistiques poussent aujourd'hui à végétaliser sur des épaisseurs de substrat plus importantes. Le marché jusque-là centré sur les toitures extensives se tourne vers le semi-intensif et l'intensif, et tend ainsi à devenir plus technique et exigeant. Plus les projets passent de l'extensif à l'intensif, plus la technicité demandée est importante pour mettre en œuvre des dispositifs de plantation plus riches. Une conception et une palette spécifiques, dûment adaptées à un contexte donné, c'est l'assurance d'une diversité d'habitats, et donc d'espèces animales comme végétales, à l'échelle d'une agglomération.

Il s'agit donc d'un marché qui requiert pleinement la pluridisciplinarité des entreprises du paysage, en vue d'obtenir des toitures de qualité, favorables au vivant, et ce grâce à des choix pertinents de palette végétale, ainsi qu'à des pratiques de plantation adéquates. Une conjonction de bonnes pratiques qui contribuera à l'amélioration de la biodiversité des villes, cette dernière ayant tendance à s'uniformiser sur le territoire, alors qu'elle devrait au contraire refléter la pluralité des palettes régionales.

Comme souligné plus haut par Luc Proton, l'entretien de ces toitures végétalisées, même extensives, s'avère incontournable, entretien dont les entreprises du paysage se portent garantes grâce à leurs compétences en la matière, et avec l'appui des travaux du GTM de l'Unep.

Cette recommandation commence à être entendue, mais convaincre les donneurs d'ordre et les exploitants des bâtiments sur cette nécessité reste un point sensible. L'entretien n'en demeure pas moins primordial pour assurer la pérennité d'une installation.

Au global, on ne peut qu'encourager les entreprises pilotes sur ces marchés à communiquer sur leurs réalisations, en amont comme en aval des projets.

- www.topager.com
- www.culturesenville.fr
- www.ecovegetal.com
- www.adivet.net
- www.lesentreprisesdupaysage.fr
- www.parisrooftopdays.com
- www.anouslestoits.fr

Un atout : des documents techniques de référence

Le GTM Végétalisation du bâti et paysagisme d'intérieur de l'Unep s'emploie à dynamiser le marché et à mieux faire connaître le rôle des entrepreneurs du paysage auprès des concepteurs paysagistes et architectes. L'idée est d'intégrer la végétalisation dès la phase de conception pour éviter des difficultés sur les chantiers et anticiper les aspects liés à la présence du vivant dans ce contexte... Le groupe développe des supports de communication, anime les réseaux sociaux et propose des contenus pédagogiques. Une vidéo diffusée sur Camp'Num, plateforme créée par OCAPIAT, permet notamment de découvrir les différentes toitures végétalisées, leur mise en place et leurs intérêts à travers un projet : le toit-terrasse du centre commercial Westfield Lyon Part-Dieu.

Le GTM étudie également la question de la gestion de l'eau sur ce type de réalisation, avec un guide prévu pour 2026. Il a lancé en octobre dernier un projet de référentiel de performance sur les toitures végétalisées. Enfin, le groupe a travaillé à la rédaction des recommandations professionnelles (Conception, réalisation et entretien de toitures végétalisées), qui complètent les Règles professionnelles pour la conception et la réalisation des terrasses et toitures végétalisées, publiées par l'Adivet. Ces recommandations apportent de nombreuses précisions techniques : choix du support de culture, contexte du site, prescriptions et bonnes pratiques pour garantir la réussite du projet, de la conception jusqu'à l'entretien.

Plus d'informations :
ndiallozerner@unep-fr.org

Bibliographie et ressources utiles



Toitures vivantes

François Lassale, Sophie Rousset-Rouvière, Frédéric Madre.
Éditions Eyrolles, 2024.

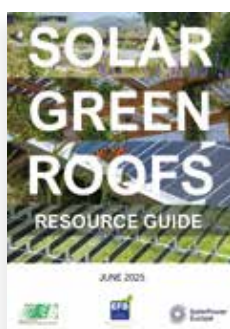
Au-delà de présenter les services rendus par la végétalisation des toitures et leur typologie, ce livre apporte des informations réglementaires et des conseils techniques pour concevoir et entretenir une toiture végétale. Le propos est ponctué par la présentation détaillée de 27 réalisations.



(Ré) investir les toits

Carolina Foïs, Christine Hoareau-Beauval.
Éditions Le Moniteur, 2020.

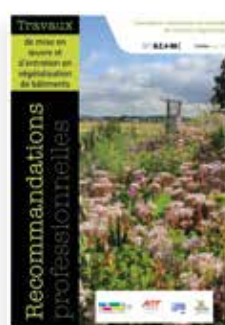
Présentant les divers usages du toit végétalisé contemporain, l'ouvrage propose un panorama de projets ainsi que des réflexions autour de la transversalité des aménagements et des fiches techniques sur les problématiques spécifiques de ce type de projets.



Solar Green Roofs Resource Guide

Publié par le WGIN, 2025.

Cet ouvrage fait l'état en Europe et en Amérique du Nord des différents types de toitures végétalisées, des systèmes biosolaires et de leurs bénéfices. Il offre des recommandations sur la conception, et propose plusieurs exemples de réalisations sources d'inspiration, notamment à Vienne, Zurich et Oslo. En France, l'exemple choisi est celui des toits végétalisés du village Delage à Courbevoie.



Travaux de mise en œuvre et d'entretien en végétalisation de bâtiments

Publié par l'Unep,
Règles et recommandations professionnelles du paysage applicables à tout acteur concourant à la réalisation et l'entretien d'un ouvrage paysager.

Voir la vidéo : Les toitures végétalisées



Télécharger la règle professionnelle :



Guide des toitures végétalisées et cultivées. Toutes les étapes pour un projet de qualité

Publié par la Ville de Paris, 2022.

Ce guide propose de nombreuses fiches techniques sur différentes thématiques (structures porteuses, eau, étanchéité, mise en œuvre du projet...) et rappelle le cadre réglementaire en rapport avec la végétalisation des toits.



Guide des toitures biosolaires

Publié par l'Adivet, en partenariat avec le Groupement des métiers du photovoltaïque (GMPV), 2025.

Le guide présente les solutions existantes, rappelle les services écosystémiques et les bénéfices des toitures biosolaires. Il expose les points d'attention techniques pour la conception, l'installation et la maintenance de ces dispositifs.

Kress



L'ÉNERGIE À EMPORTER POUR LA JOURNÉE



CATALOGUE 2025



Rechargez vos batteries
directement sur le chantier
CyberLite & CyberCapsule



RTKⁿ

Real time kinematic to the
power of network

Robots de tonte autonomes
Guidage par satellite
Sans câble périphérique

jusqu'à 32 000 m²



L'excellence et l'innovation au service du paysage

Les Paysalia Innovation Awards sont le reflet d'une filière qui sait se réinventer. En apportant des solutions aptes à répondre aux enjeux des professionnels et des collectivités, le cru 2025 a tenu ses promesses.



Les membres du jury de ces trophées de l'innovation

Dans un contexte d'incertitudes politiques et budgétaires qui a de quoi assombrir le moral des Français, on trouvera au contraire matière à s'enthousiasmer dans le dynamisme d'une filière d'avenir. Dès lors, promouvoir la nouveauté sur un salon professionnel comme Paysalia paraît doublement indispensable : d'abord pour mettre à la portée de tous des innovations utiles, voire nécessaires ; ensuite pour valoriser des individus qui réfléchissent, trouvent des solutions, se démènent pour les commercialiser.

Le profil des lauréats récompensés le 3 décembre dernier le prouve : on peut innover lorsqu'on est un grand groupe avec une forte assise financière, mais aussi lorsqu'on est un autoentrepreneur avec peu de moyens. Autre marqueur incitant à l'optimisme : lors de la première édition en 2009, 12 candidats concourraient ; en 2025, ils étaient 62.

Et c'est un jury composé de professionnels, dont les domaines de compétences recouvrent l'ensemble des activités du paysage, qui les a départagés.

L'innovation comme moteur

« Nous vivons une période exceptionnelle : le végétal n'a jamais été aussi plébiscité », a commenté Gilles Galopin, enseignant-chercheur en biologie végétale et président du jury. « La mutation des villes doit se faire avec nous, professionnels du paysage. C'est pourquoi nous devons rester force de proposition. » De même, Laurent Bizot a rappelé l'importance de demeurer en phase avec l'évolution sociétale, en faisant bénéficier les entreprises du paysage des dernières évolutions technologiques. Le but étant, en bout de chaîne, de délivrer un service amélioré aux clients, qu'ils soient particuliers, entreprises ou collectivités. Fournitures, matériel, végétaux, logiciels : « L'innovation concerne tous les aspects du secteur », a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il n'y a pas seulement des innovations de rupture mais aussi, parfois, « simplement du bon sens pour faciliter la vie. »

Les jurés ont donc été sensibles à quantité de critères très différents, tels que les enjeux de biodiversité, de bien-être en ville comme au travail, ou encore les problématiques de sécurité et d'ergonomie.

« La mutation des villes doit se faire avec nous, professionnels du paysage. C'est pourquoi nous devons rester force de proposition. »

Gilles Galopin

Enseignant-chercheur en biologie végétale et président du jury

Un palmarès impressionnant de diversité

1^{er} prix

L'effaroucheur InsectGuard, d'Amazon SA

À l'origine de l'idée, un constat : sur les zones à tondre vit une importante biomasse incluant les petits rongeurs, batraciens, serpents, mais aussi les insectes, parties prenantes de la biodiversité, indispensables aux équilibres naturels, et que l'on oublie pourtant trop souvent. Une tonte rapide et sans précaution décime en partie ces populations qui n'ont pas le temps de fuir. Le dispositif InsectGuard contribue à y remédier : il s'agit d'un effaroucheur, placé à l'avant-poste de la machine, dont les doigts en caoutchouc souple mettent en mouvement la végétation, 60 cm en amont de l'unité de tonte. De plus, le système est conçu pour ralentir la vitesse de tonte en fonction du stade végétatif des différentes espèces.

Selon une étude d'usage réalisée avec l'université allemande de Hohenheim, jusqu'à 90 % des insectes ailés s'envolent devant la machine. Au global, ce sont en moyenne 46 % d'insectes tués en moins au cours d'une tonte. À noter que si la société Amazonen-Werke est une entreprise allemande, l'innovation primée est bien française. Et elle peut avoir de vraies répercussions sur la biodiversité.

→ www.amazone.fr

L'effaroucheur InsectGuard, d'Amazon
© Olivier Groué





2^e prix Le conteneur ergonomique, de GreenCollect

Là encore, c'est l'expérience du terrain qui a donné naissance à cet objet qui devrait soulager plus d'une épaule... Confronté à la pénibilité du ramassage des déchets verts, le fondateur de GreenCollect, un jeune paysagiste du Tarn, regrettait n'avoir à sa disposition aucun conteneur vraiment ergonomique, durable et respectueux de l'environnement une fois arrivé « en fin de vie ».

Le fruit de sa réflexion : un conteneur de 120 litres dont la forme incurvée permet un portage confortable sur l'épaule, sans douleur ni déséquilibre. Les poignées renforcées avec protection des mains facilitent la prise et le transport. Une autre poignée, intégrée sous le fond, favorise un vidage rapide et maîtrisé. Étanche, le container évite aussi tout écoulement d'eau ou de jus végétal sur son porteur. Compact et stable, il est simple à empiler sur un conteneur identique, sans effet ventouse au moment de les séparer, contrairement aux traditionnelles poubelles noires. Produit en France, fabriqué en polyéthylène renforcé, il est ultrarésistant, durable et 100 % recyclable. À terme, des modèles un peu plus petits, donc plus légers, pourraient voir le jour.

→ www.green-collect.fr

Tous les bords sont doux
pour une ergonomie optimisée
© GreenCollect

3^e prix La borne solaire en béton, de Fonroche Lighting

Fabricant français d'éclairage solaire, cette entreprise commercialise depuis deux ans une gamme de bornes solaires. Les avantages du modèle remarqué par le jury : un système 100 % autonome, non connecté au réseau, qui ne consomme donc aucune énergie et n'implique ni tranchée ni câble pour son installation. La promesse : 365 nuits d'éclairage par an, grâce à une gestion intelligente de l'énergie stockée dans une batterie, et à des cellules photovoltaïques à haut rendement. L'énergie emmagasinée est en effet redistribuée vers un bloc LED afin d'éclairer les cheminements, aménagements paysagers, voies cyclables, places...

Connectée en Bluetooth, la borne est programmable et pilotable à distance, via une application dédiée. Elle peut en outre être munie de détecteurs de présence qui la feront s'allumer, à partir d'une certaine heure, à l'approche d'un usager. Cette version en particulier, fabriquée en béton fibré BFUP, présente un atout de taille : sa robustesse, répondant ainsi à une demande des responsables des villes qui constatent des dégradations dans l'espace public. Le modèle existe également en bois et en métal.

→ www.fonroche-lighting.com/fr/fra



Borne de jour, en chargement
© Fonroche Lighting



Restitution de nuit
© Fonroche Lighting

Coup de cœur à la production végétale française La plaque de transport Synfoplant®, de Synfolia

Ce système de plaques, accueillant chacune une vingtaine de plants, a vocation à mettre fin au godet plastique à usage unique. Il s'agit en effet d'une plaque réutilisable et consignée, dont les alvéoles contiennent les mottes, elles-mêmes protégées par du papier dégradable issu de forêts gérées de façon écoresponsable. Sous chacun des plants, la plaque est trouée, limitant le chignonnage au point qu'une simple pression du doigt par le dessous permet d'extraire la motte. À la clé : gain de temps, facilitation de la manutention et limitation des volumes de transport, divisés par quatre. Les plaques sont empilables lorsqu'elles sont pleines (sans risque d'abîmer le végétal), et emboîtables « à l'envers », une fois vides, lorsqu'elles sont rapportées à la consigne pour y être stérilisées.

Cette solution, réutilisable au minimum 10 ans, vise ainsi à produire, manipuler et livrer les vivaces dans un seul et même support, tout en supprimant l'impact environnemental lié aux godets plastiques. Synfolia détient actuellement six pépinières en France, dont celles du Plateau de Versailles, où sont produites à peu près 1,5 million de vivaces chaque année, ce qui donne déjà un aperçu du volume de godets évités grâce à cette petite révolution. Les plaques sont, elles aussi, fabriquées en France.

→ www.synfolia.fr



Les mottes peuvent être plantées directement avec le papier dégradable
© Audrey Vinh



Plaques empilables et emboîtables
© Audrey Vinh



Prix d'encouragement du Village Startup Le support de végétalisation Rupa, de Filae

Nouveauté 2025, le prix met en valeur un exposant de ce village en partie financé par l'Unep, dédié aux jeunes entreprises qui développent des solutions pour les gestionnaires d'espaces verts. La solution qui s'est distinguée est novatrice et pourtant très simple : il s'agit d'un support pour grimpantes, réalisé grâce au recyclage de filets de pêche. À l'origine de l'idée, une écologue de formation, devenue « designer de paysage sans arrosage ». Confrontée à la végétalisation du bâti, elle a souvent fait face à des problématiques de portance et de résistance des structures : le filet de pêche, conçu pour tracter plusieurs tonnes de poissons, lui est apparu comme une évidence.

Une fois installé contre un mur, cet outil ancestral, aussi robuste que léger – 500 grammes au mètre carré –, se transforme en support du vivant.

→ www.filae.eu/nos-solutions

Filets de pêche réutilisés en support de végétalisation
© Filae

Prix coup de cœur des étudiants Rigoplant, de Fraenkische France

Cette innovation a séduit un jury composé de 12 candidats issus du concours national de reconnaissance des végétaux et de la compétition WorldSkills. Le prix a été attribué à un module végétalisé 100 % enterré – seules les plantes affleurent – qui traite, filtre et infiltre les eaux pluviales en ville, tout en apportant fraîcheur et plus-value paysagère. Le dispositif comporte trois blocs : un premier bac étanche, qui accueille des plantes et de la terre végétale, récupère l'eau de pluie et l'eau de ruissellement. Sa fonction est de confiner les macrodéchets (mégots de cigarettes, feuilles mortes) qui devront être évacués manuellement et les micropolluants (métaux lourds, hydrocarbures...). Dans le cas d'une faible pluie, celle-ci est intégralement absorbée par les plantes qui, en retour, évapotranspirent ; si l'eau s'accumule, elle atteint alors le second bac, séparé du premier par une lame retenant les déchets. Ce module, microperforé, est dédié à la filtration : il contient des plantes macrophytes et un système de surverse qui gère le surplus de l'eau. Celle-ci rejoint enfin le troisième compartiment, plus grand, situé en dessous. À partir de cette structure souterraine, l'eau à présent épurée s'infiltre dans les sols.

Le but premier de ce module végétalisé est donc de recharger les nappes phréatiques grâce aux eaux de voirie dépolluées. Déconnecté du réseau, ce système limite les risques d'inondation, restaure le cycle naturel de l'eau et protège le milieu naturel.

→ www.fraenkische.com/fr-FR/product/rigoplant

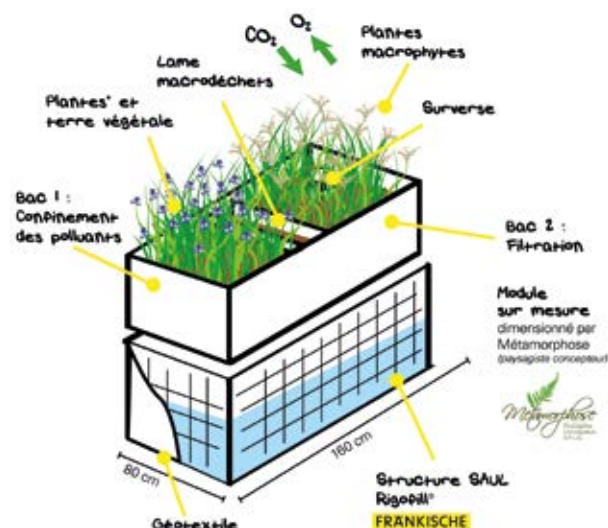
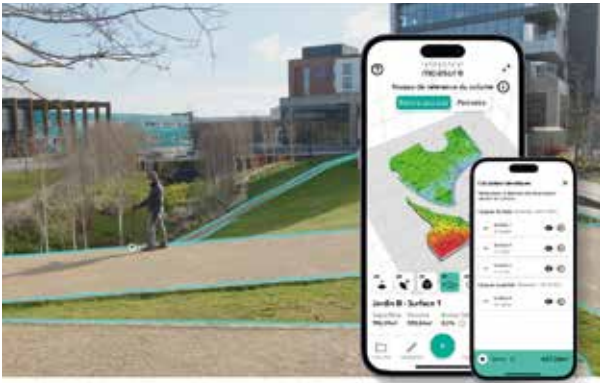


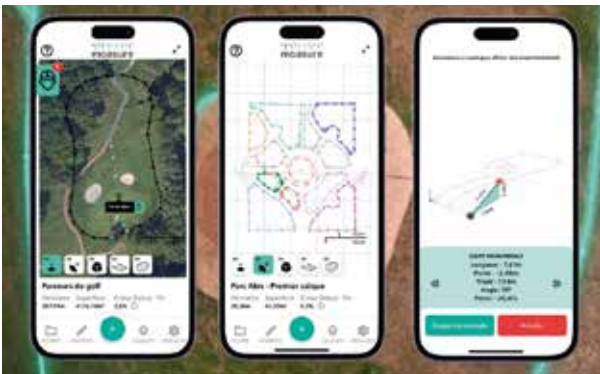
Schéma de principe des trois bacs



BEGREEN noues filtrantes
© Métamorphose



Il suffit de marcher avec l'appareil pour obtenir les mesures
© Hakim Ichen



Différents rendus permis par l'application
© Hakim Ichen

Coup de cœur du public L'outil de mesure Moasure 2 PRO, de Moasure

Évolution du Moasure ONE, déjà primé lors de l'édition 2023 de Paysalia, il se présente sous forme d'un boîtier d'une dizaine de centimètres, fixé à une perche télescopique, elle-même reliée à un smartphone ou une tablette. Conçu pour répondre aux défis des paysagistes, le dispositif permet de mesurer et dessiner simultanément, tout en marchant, et en quelques secondes.

Le Moasure 2 PRO utilise des capteurs de mouvement et des algorithmes avancés pour mesurer en 3D, calculant entre autres, et automatiquement, les surfaces, périmètres, altimétries, volumes et pentes. Comparée au modèle précédent, il a gagné en précision, et son autonomie a doublé pour atteindre 10 heures. Surtout : le nouveau mode « implantation » permet désormais d'importer des plans ou des coordonnées tout en définissant des éléments de paysage à implanter. Compact et léger, le Moasure 2 PRO se connecte via Bluetooth à l'application dédiée, qui exécute et exporte rapidement les rendus. Gain de temps considérable en perspective...

→ www.moasure.fr

Rendez-vous en 2027 !

« Une filière qui oublie d'innover, c'est une filière qui s'éteint », a affirmé Nicolas Leroy, nouveau président de l'Unep. « Or c'est loin d'être le cas de la filière du paysage. Nous sommes dans une dynamique positive. Profitons-en pour récompenser au mieux les entreprises innovantes. » Un vœu réitéré pour la prochaine édition. Gilles Galopin a pour sa part appelé à davantage de candidatures encore pour 2027, notamment dans la catégorie innovation végétale, assez peu représentée jusqu'ici. Innovation variétale, processus de production, emballages repensés, éco-conception, économie circulaire : le spectre est large. Quant à Gilles Espic, président de la commission innovation de l'Unep, également membre du jury, il a invité les entreprises du paysage qui se réinventent au sein même de leur structure à se manifester pour créer, pourquoi pas, un prix récompensant l'innovation concernant la gestion de projet, le management, les pratiques, ou toute autre façon de procéder qui change la vie au quotidien. N'oublions pas que les révolutions, petites ou grandes, ne sont pas nécessairement technologiques.

→ www.paysalia.com/fr/paysalia-innovations-awards-2025

« Une filière qui oublie d'innover, c'est une filière qui s'éteint. Or c'est loin d'être le cas de la filière du paysage. Nous sommes dans une dynamique positive. Profitons-en pour récompenser au mieux les entreprises innovantes. »

Nicols Leroy
Président de l'Unep





L'une des formations
à Chantelinotte
sur la taille japonaise

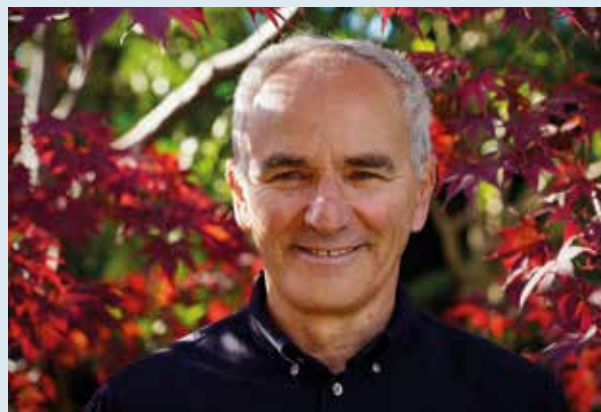
Joseph Grimaldi

une vie dédiée aux jardins japonais

**Sa passion est devenue une mission.
Son savoir et son enthousiasme, ce paysagiste les transmet
à la fois par ses réalisations, ses formations
et son engagement associatif au niveau national et européen.**

L'entreprise Grimaldi Jardins Paysages fête cette année ses 40 ans ! Spécialisée dans les jardins d'inspiration japonaise, elle réalise 600 000 euros de chiffre d'affaires annuel avec une petite équipe : une collaboratrice au bureau, un responsable de création, un spécialiste de la taille formé par des Japonais, un salarié polyvalent, deux apprentis en BTS et un en CAP. Joseph Grimaldi, son dirigeant, prend en charge les études et la partie commerciale. L'entreprise opère au niveau local, mais se déplace aussi pour certains projets spécifiques.

Depuis plus de 20 ans, engagé au sein du bureau de l'Unep Auvergne-Rhône-Alpes, Joseph se fait également le porte-parole des petites entreprises. À ses yeux, il est important qu'elles puissent toutes être représentées dans la fédération, quelle que soit leur taille.



Joseph Grimaldi, entrepreneur du paysage et passionné de jardins japonais

Comment a commencé votre passion pour le jardin japonais ?

Joseph Grimaldi : J'ai toujours été fasciné par le Japon. Dans les années 1970-1980, il était difficile de trouver de l'information sur ce pays, ce qui le rendait à mes yeux mystérieux et fascinant. En 1981, j'ai fait la rencontre d'Erik Borja, qui avait effectué un voyage au Japon en 1973. C'était un visionnaire, un artiste. Moi, j'avais obtenu un bac de technicien en espaces verts en 1985 et monté mon entreprise la même année. La passion du Japon nous a réunis. Nous avons collaboré étroitement pour créer des jardins d'inspiration japonaise jusqu'en 1989, puis de façon plus espacée jusqu'en 1999.

Vous avez travaillé avec Erik Borja sur son jardin, dans la Drôme ?

JG : Effectivement ! Si le jardin japonais est aujourd'hui reconnu comme patrimoine mondial, il était alors méconnu du public, qui en avait une représentation galvaudée. En France, on l'associait à tort à la taille en nuage, aux petits cailloux blancs, aux lanternes et aux bouddhas.

Avec Erik Borja, nous avons conçu des jardins inspirés de la nature. Nous avons recréé des rivières, des ruisseaux, et utilisé la pierre de manière centrale pour réaliser des compositions de roches, des pavements ou encore des évocations de ruines. En pépinière, nous récupérions des arbres tordus dont personne ne voulait, et auxquels nous trouvions un caractère unique. Le jardin d'Erik, à Beaumont-Monteux, était un lieu formidable d'expérimentation. Il est aujourd'hui devenu une référence française en matière de jardin d'inspiration japonaise.

Mettre en valeur la charpente de l'arbre est l'un des objectifs de la taille d'inspiration japonaise au sécateur, le Sukashi





Dans les jardins japonais, le travail de la pierre et des matériaux dialogue avec celui du végétal

Qu'est-ce qu'un jardin d'inspiration japonaise ?

JG : Il en existe plusieurs types : le jardin promenade, le jardin de thé, et le jardin sec dit « jardin zen ». Ce qu'on appelle en France « jardin zen » correspond aux jardins situés au Japon devant un temple zen. En France, il est donc plus approprié de parler de jardin sec.

Comme son nom l'indique, le jardin de thé est un petit jardin clos destiné à la cérémonie du thé. C'est un jardin de sous-bois, un bout de nature proche de la maison, qui apporte fraîcheur et ombre.

Enfin, le jardin promenade propose un parcours, autour d'un bassin ou au sein d'un parc, moment pendant lequel le visiteur admire une succession de vues cadrées, se révélant les unes après les autres. Il peut s'agir d'un point de vue ouvert sur l'extérieur, vers un bâtiment remarquable, une belle maison, ou encore une colline.

Quelle est l'essence d'un jardin japonais ?

JG : Depuis la crise du Covid-19, nous aspirons à retrouver du sens et à nous consacrer à ce qui nourrit notre âme : le jardin japonais est l'une de ces voies. C'est un paysage qui change d'échelle, que l'on crée avec l'amour du geste et le sens du détail. Jardiner devient un acte méditatif, réalisé en conscience. L'une des règles d'or du jardin japonais est de le faire avec son cœur... pour avoir ensuite un jardin qui donne du cœur à celui qui s'y trouve. Cela peut être très doux et très simple !

Aujourd'hui, les jardins sont de plus en plus petits : le jardin japonais permet de répondre à cette réalité. Pour cela, il suffit de visualiser un morceau de nature qui nous touche personnellement, et que l'on rapporterait chez soi, symboliquement. Voilà comment faire un jardin d'inspiration japonaise sans japonaiserie !

Parlez-nous des formations que vous organisez chez vous, à Chantelinotte.

JG : En 2006, j'ai commencé à réaliser un jardin d'inspiration japonaise dans la Drôme, à Romans-sur-Isère. Depuis 2008, j'y accueille tous les mois des ateliers et formations variés. Depuis 2017, je travaille comme formateur avec le CFPPA - Terre d'Horizon de Romans et Chantelinotte est le lieu d'application concrète de ces formations. Des maîtres japonais viennent même y enseigner depuis 2022. Certaines formations ont été organisées en partenariat avec l'Unep Auvergne-Rhône-Alpes. En 2024, nous avons aussi organisé un séminaire au Japon avec les membres du bureau.

Je suis fier de mon jardin, qui sert de terrain d'apprentissage. Certaines personnes reviennent chaque année, depuis plus de 12 ans ! Ce jardin est aussi le leur. Ils viennent y jardiner comme d'autres assistent à un cours de yoga. Ici, chacun assume son geste et sa propre vision. Ce jardin évolue et s'agrandit au fil du temps. En 2025, nous avons réalisé un jardin sec. L'aménagement d'un bassin, avec sa cascade et ses îles, est également en cours. Et nous ouvrirons Chantelinotte pour la première fois au public à l'occasion des « Rendez-vous aux jardins », en juin prochain.



Paysage en miniature, le jardin japonais aime faire usage de l'eau



Le Karikomi, taille à la cisaille, donne aux arbustes des formes ondulantes, ou en plateaux

Qu'est-ce que la taille japonaise ?

JG: Il existe aujourd'hui en France une grande confusion autour de la taille dite « japonaise ». Les Français pensent que la taille en nuage est typiquement japonaise, alors qu'elle s'apparente à l'art topiaire.

La plus pratiquée aujourd'hui au Japon est le Sukashi, une technique de taille au sécateur qui consiste à apporter plus de transparence au végétal taillé, et d'en faire ressortir la structure. Le Karikomi, une taille à la cisaille, permet un travail similaire, mais sur des masses beaucoup plus denses. Elle permet d'obtenir des formes en demi-lune, mais aussi des ondulations ou encore des plateaux.

Quelle est la mission de l'association que vous présidez ?

JG: En 2020, avec d'autres passionnés, nous avons créé l'Association Française du Jardin Japonais (AFJJ). Sa mission est d'œuvrer en France pour la diffusion de l'art et des techniques relatives aux jardins japonais traditionnels et d'inspiration japonaise.

L'association regroupe des paysagistes professionnels et des amateurs passionnés. Nous comptons à ce jour une centaine d'adhérents dans toute la France. J'en suis effectivement le président, et j'y consacre un quart de mon temps. Le trésorier est Bruno Lambert, élu Unep en Pays de la Loire.

Quels sont vos projets pour la suite ?

JG: Les liens entre la France et le Japon sont très forts. De plus, comparée aux associations d'autres pays, l'AFJJ a l'avantage d'être principalement composée de professionnels du paysage. Nous organisons des formations avec des jardins japonais iconiques situés en France, comme le Parc Oriental de Maulévrier (49) ou le Jardin Albert Kahn à Boulogne-Billancourt (92), et bientôt à la Bambouseraie d'Anduze (30), dont le Vallon du Dragon a d'ailleurs été conçu par Erik Borja. Nous avons également participé à la rénovation du Jardin de la Paix de l'UNESCO, situé à Paris, créé par Noguchi.

Depuis 2022, une association européenne du Jardin Japonais est née, Eurojga, dans laquelle la France est très engagée. L'un des objectifs majeurs actuels est de répertorier tous les jardins japonais d'Europe. Nous avons en outre un projet de structuration d'une association mondiale du jardin japonais, auprès de Makoto Suzuki, professeur émérite de l'université de Tokyo, qui devrait voir le jour d'ici 2027. De beaux projets en perspective !

Toutes les photos de cet article sont signées Philippe Riot.

Grimaldi Jardins Paysages

Joseph Grimaldi : 06 72 76 21 31
grimaldi.joseph@gmail.com

Association Française du Jardin Japonais

→ www.afjj.fr
contact.afjj@gmail.com

European japanese garden association

→ www.europeanjapanesegardenassociation.org
info@eurojga.org

10 ANS
À VOS CÔTÉS

CLÔTURE & jardin

CLÔTURES

BRISE-VUE

PORTAILS

PORTILLONS



4.6/5



Avis Vérifiés



10 ANS D'EXPERTISE AU SERVICE DES PROS



**LIVRAISON
EXPRESS**

en 48-72h
sans supplément



**LIVRAISON
FLEXIBLE**
sur chantier ou
en entreprise



**TARIFS
PRÉFÉRENTIELS**

-10% sur toutes
vos commandes



Un service clients dédié
du lundi au vendredi de 9h à 17h
09 72 50 55 07



10% SUPPLÉMENTAIRE
sur votre première
commande avec le code
EVEAV10

www.cloture-et-jardin.fr



CHEVAL, un groupe spécialisé dans le paysage, tourné vers l'avenir

Pour assurer leur développement et répondre aux nombreux défis rencontrés par la profession, les entreprises du groupe osent de nouveaux modèles organisationnels et de nouvelles approches managériales. Présentation d'un groupe aux multiples visages.



Création d'une mare, dans l'objectif d'augmenter la biodiversité

Lors de sa création en 1949, CHEVAL était avant tout une entreprise de travaux agricoles. Elle a ensuite évolué en entreprise de travaux publics. Puis elle a intégré des compétences et acquis de nouvelles entités qui lui permettent aujourd'hui d'assembler tous les métiers techniques touchant à l'aménagement des espaces extérieurs, à leur entretien, ainsi qu'à l'aménagement du territoire lors d'interventions en milieu naturel.

Le Groupe, volontairement déployé sur la seule région Rhône-Alpes, rassemble aujourd'hui 22 entités aux métiers différents. Il a été l'un des premiers en France à adopter la forme juridique de société à mission en 2020. Ce statut, issu de la loi Pacte, lui permet d'affirmer sa raison d'être et d'ajouter des objectifs sociaux et environnementaux à ses missions. « Il s'agit de faire bifurquer l'entreprise en mettant l'ensemble des activités au service d'enjeux sociétaux, et non plus uniquement au service de sa rentabilité et de son seul intérêt », expose Benoît Lambrey, directeur général du Groupe et de CHEVAL Paysages, qui partage volontiers son expérience.



Restauration du lit et des méandres d'un cours d'eau, en génie écologique

Un modèle global

Ses métiers et ses compétences variées permettent à l'entreprise d'intervenir dès l'amont pour la fabrication des matériaux utiles à ses chantiers, avec l'exploitation de carrières ou de centrales à béton par exemple. Tous les métiers liés à l'aménagement sont ensuite sollicités. En aval du modèle, la plupart des sous-produits sont recyclés dans une logique de production de matières premières secondaires, au profit de l'industrie comme de ses propres chantiers. L'une de ses filiales recycle ainsi les laines de roche, démantèle les menuiseries, récupère le verre, ou encore fabrique du combustible bois.

Le passage en société à mission, véritable changement de cap, a également conduit l'entreprise à faire évoluer son activité paysage. Elle existait dans le modèle depuis 2009, « mais demeurait le petit poucet du Groupe, il fallait en faire un métier qui apporte de la valeur, du vivant, aux côtés des métiers plus traditionnels des travaux publics », précise Benoît Lambrey. C'est dans ce but qu'il a rejoint le Groupe il y a deux ans, avec pour mission de piloter les métiers à visée régénérative. Recyclage, restauration de patrimoine bâti ancien, paysage, transition énergétique... la finalité recherchée par l'entreprise est de régénérer le vivant par l'exercice de ses métiers.

Des pratiques différenciantes

CHEVAL Paysages, s'intégrant parfaitement dans ce modèle, est ainsi en plein développement. Organisée en quatre agences, cette filiale emploie aujourd'hui près de 200 salariés pour concevoir, aménager et entretenir les jardins des particuliers et les espaces extérieurs des collectivités, entreprises et bailleurs publics ou privés. Pour élargir son offre, elle peut s'appuyer sur l'ensemble des entités du Groupe et ainsi prendre en charge des chantiers complexes et de toutes tailles, tout en restant proche des clients et en proposant des prestations optimisées économiquement.

Benoît Lambrey explique que, lorsqu'il est arrivé, il n'y avait qu'une entité de paysage qui s'occupait surtout de la création. L'idée selon laquelle les métiers de la création étaient plus nobles que ceux de l'entretien était à cette époque très répandue. Or son approche est bien différente : selon lui, « la création engendre le potentiel d'un site, et l'entretien le valorise, le fait durer, le révèle. Pour favoriser la biodiversité, il faut avoir une logique écosystémique dans l'approche des sites, et c'est par l'entretien que cela s'exprime ». Ainsi, il a commencé par embaucher un écologue, lequel travaille aux côtés des équipes pour les sensibiliser et les former aux pratiques en faveur du vivant.

Cela se traduit en création, chez les clients privés notamment, puis sur la façon de gérer les sites. « Expliquer ce qui se passe quand on met en place une gestion écologique, pourquoi c'est important... ça marche parce que nous accordons de la valeur à l'entretien », affirme Benoît Lambrey. Pour aller plus loin, il a confié à l'écologue une mission à l'échelle du Groupe, pour acculturer les autres métiers au vivant, en essayant de mettre de la biodiversité y compris dans les métiers des TP.



« La création engendre le potentiel d'un site, et l'entretien le valorise, le fait durer, le révèle. Pour favoriser la biodiversité, il faut avoir une logique écosystémique dans l'approche des sites, et c'est par l'entretien que cela s'exprime. »

Benoît Lambrey
Directeur général du Groupe
et de CHEVAL Paysages



Un troupeau de moutons complète l'offre de modes de gestion extensifs

Dessiner une nouvelle trajectoire

Cette vision du métier, Benoît Lambrey en a fait son fil conducteur lors de l'intégration de nouvelles structures. « Lorsque nous avons repris l'entreprise Espaces verts des Monts d'Or, devenue CHEVAL Paysages des Monts d'Or en 2023, l'activité de création était prédominante. Nous avons alors développé l'activité d'entretien, de même que le soin aux arbres. L'effectif de l'agence est passé de 50 à 70 personnes ». L'objectif était le même en 2022, lors de la reprise de l'entreprise « Les Jardins du Soleil Levant », devenue CHEVAL Paysages Provence (26). Cette dernière continue aussi de se développer : elle vient notamment de prendre une franchise Arbres & Co pour aller vers les particuliers avec une logique de conception de jardin. Son effectif est passé de 15 à 30 personnes en deux ans.

Plan d'action du Groupe : aligner les finalités de chaque entité, mais aussi diversifier les activités, diversifier les clients en remettant l'entreprise privée et le particulier au cœur de ses offres, développer fortement l'entretien et ses modes de gestion écologique, ainsi que revaloriser ceux qui travaillent pour le végétal et l'aident à se développer.



Renaturation du ruisseau du Turitin

Priorité au paysage et au vivant

L'année 2023 a été marquée par la participation de Jean-Pierre Cheval, président du Groupe, et de Benoît Lambrey à la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC). « La feuille de route qui en a découlé est venue bousculer les lignes en termes d'ambition de nos métiers », affirme ce dernier. Il ajoute : « Aujourd'hui, le sujet de la visée régénérative est au cœur de notre stratégie, et le paysage en devient un driver, par le biais du végétal et du sol ». Agronome de formation, il reconnaît avoir une approche des métiers du paysage plus fonctionnelle qu'ornementale. Il veille ainsi, notamment, à ce qu'une attention particulière soit portée au sol dès les phases de terrassement, de remodelage et d'apport de terre. Petit à petit, cela lui permet d'amener les métiers orientés TP vers les objectifs du Groupe.

Tout d'abord, « penser des aménagements qui devraient apporter de vraies solutions aux enjeux qui sont devant nous. En matière de gestion de l'eau, de production de vivant, de reconnexion de l'humain au vivant non humain, de redynamisation des sols, ou encore de climatisation des villes. Ensuite, appréhender la notion de multi-usage des espaces confiés à l'entreprise, en aménagement comme en entretien ». Autrement dit, se demander « comment notre métier peut apporter une vision et un usage plus fertiles aux espaces de travail, de vie, ou encore aux espaces urbains ». Selon Benoît Lambrey, c'est le sujet du génie écologique et de la restauration des milieux qui réunit les métiers. « Le Groupe CHEVAL a ces compétences, au niveau des activités de TP comme du paysage, c'est un axe de travail qui permet de faire travailler ensemble, en milieu naturel, des personnes aux métiers complémentaires. C'est nécessaire, cela permet de réintroduire de façon plus évidente le sujet de la nature et du vivant au cœur du métier, et d'y rester sensible lors d'interventions plus classiques en milieu urbain ou périurbain. »

En réunissant des activités de TP comme du paysage, le groupe CHEVAL permet de faire travailler ensemble, en milieu naturel, des personnes aux métiers complémentaires.

Falabella, une permaentreprise

Pour tester de nouvelles solutions qui lui permettraient de répondre à ses engagements, le Groupe CHEVAL a créé une nouvelle entité fin 2022 : Falabella. « C'est l'agence Cheval Paysages de l'Ain, mais avec une spécificité puisqu'elle est aussi notre laboratoire d'innovation », précise Benoît Lambrey. « Elle permet de réaliser des tests à petite échelle, avant de les appliquer dans les autres agences en cas de succès. » Falabella, réunissant aujourd'hui 15 salariés, est construite sur le modèle de la permaentreprise. Ce modèle repose sur trois piliers fondamentaux et indissociables : « Je développe de la valeur sur la base du respect de l'humain, du respect de la planète, et sur le principe du partage de la valeur et de la capacité à se limiter », résume-t-il.

Cela impacte fortement les décisions de développement, lesquelles sont orientées sur la recherche de valeur et de robustesse, plutôt que sur celle du « toujours plus gros ».

Concrètement, Falabella optimise la façon de travailler chez ses clients, en essayant de produire du positif plutôt que de la charge. Au lieu de facturer à un client la tonte du gazon de sa réserve foncière, l'équipe réfléchit à produire de la nature, autrement dit à gérer l'espace de façon à générer de la diversité, du vivant, ainsi qu'à créer d'autres types de « produit-partage ».

Des fleurs en partage

Ainsi, sous l'impulsion de sa directrice Mathilde Duperret, Falabella utilise le foncier pour cultiver des fleurs et réintroduire une production de proximité pour les fleuristes du territoire. Les fleurs produites embellissent le site du client, réduisent un peu les coûts et génèrent de la valeur-partage : en effet, elles sont vendues à la tige ou en bouquets avec la volonté de les rendre accessibles au plus grand nombre. Ce sont aujourd'hui quatre fleuristes du territoire, fortement engagés dans l'approvisionnement en fleurs locales, qui achètent l'essentiel de la production. Ces bouquets, naturels et de saison, sont peu chers. Aujourd'hui, l'équipe cultive des fleurs dans 10 sites industriels différents, sur une surface totale de 1 500 m². Des événements sont également organisés lors des saisons de forte production, proposant aux visiteurs des « lâchers de fleurs » ou encore des ateliers de fabrication de bouquets.

« C'est dans la logique de la permaentreprise », indique Benoît Lambrey, « que de trouver comment créer de la frugalité, mais aussi de la valeur, de façon simple ». Ce mode d'exploitation est plus complexe qu'il n'y paraît, précise-t-il. Il s'agit de cultiver des fleurs pour en faire des bouquets qui tiennent, qui durent, pas du fleurissement avec des annuelles pour leur seul intérêt esthétique. L'équipe de Falabella doit encore mûrir la diversité des végétaux à cultiver, la façon de les assembler sur une même parcelle, ou de les récolter. Elle se donne encore un peu de temps pour éprouver le modèle et l'étendre si possible.



Des bouquets naturels et de saison à prix raisonnables



Parcelle en floriculture extensive



Plantation de bulbes

Nos entreprises sont la clé

« Ce qui se fait chez Falabella, il n'y a pas de raison que ça ne s'applique pas ailleurs », affirme Benoît Lambrey. Il est convaincu que l'humain s'est trop éloigné des autres formes du vivant, et que le paysage peut toutes les réunir dans les espaces de vie. Il suffit pour cela « d'accepter de voir plus loin que notre socle technique et ornemental, et d'aller chercher de la production de sens et de valeur autour du vivant ». Les entreprises du paysage peuvent tester de nouvelles méthodes, de nouveaux modèles, voir si cela fonctionne et si c'est une vraie bonne idée ou non. Accepter que tout ne marchera pas, mais pouvoir se dire au moins qu'on aura essayé. Quant à Benoît Lambrey, il sait pouvoir compter sur l'appui sans réserve de Jean-Pierre Cheval. Le président du Groupe, retrouvant ainsi le sens de ses origines paysannes, partage totalement sa vision des fondamentaux des métiers représentés dans le groupe, la façon de les exercer et les services qu'ils doivent rendre. Benoît Lambrey le constate chaque jour : en quelques années, le Groupe est passé de 40 paysagistes à 200, dans une entité de 1 000 personnes au total. « C'est une évidence, le paysage donne inévitablement un ton différent à l'ensemble ! »

Les photos de cet article ont été fournies par l'entreprise CHEVAL

→ www.cheval-paysages.fr

→ www.falabella-cheval.fr





▲
Mathilde Tieleman

Jardins thérapeutiques : quand le jardin soigne en stimulant les sens

Lors de l'édition 2024 de Jardins, jardin,
la paysagiste Mathilde Tieleman a remporté le Grand Prix
de la Création pour un jardin thérapeutique
réalisé avec l'association Jardins & Santé.
Une vision du jardin mêlant soin et médiation.



►
La paysagiste
a proposé un jardin
des 5 sens
où le visiteur
se sentait accueilli
© Laurence Toussaint

◀
Les bénévoles
de l'association
Jardins et Santé
posent aux côtés
de Mathilde Tieleman
à l'occasion
de leur participation
remarquée à
Jardins, Jardin 2024
© Laurent
Guichardon

Tout a commencé par une rencontre. En premier lieu avec le monde du paysage. Mathilde Tieleman, architecte de formation, diplômée en 2005 de l'école d'Architecture de Paris-Belleville, est devenue paysagiste par passion, après des années à œuvrer dans l'univers du bâti. Le projet qu'elle a présenté pour obtenir son diplôme donnait déjà le ton : il s'agissait d'un projet urbain en zone humide, portant une réflexion sur la résilience paysagère. En 2014, elle a basculé définitivement vers la conception paysagère et réalise, depuis, des jardins pour les particuliers.

Une seconde rencontre a été déterminante dans ce parcours singulier : celle de l'association Jardins & Santé, auprès de laquelle elle a découvert puis embrassé le concept de jardin thérapeutique. L'association, riche de vingt ans d'expérience, réunit des passionnés conscients des bénéfices du jardin pour la santé. Ces derniers favorisent le développement des jardins thérapeutiques en proposant un accompagnement financier et en assurant des missions de conseil auprès des structures demandeuses.

En parallèle, un conseil scientifique composé de médecins, horti-thérapeutes et chercheurs contribue à la recherche sur le jardin thérapeutique. Ce groupe organise tous les trois ans un symposium pour y présenter l'actualité des travaux effectués. La 7^e édition s'est tenue en novembre 2025 : bien entendu, Mathilde Tieleman y est intervenue pour partager son expérience sur le sujet.

Concevoir des jardins de soin

Depuis 2020, la paysagiste collabore avec les adhérents de Jardins & Santé. Elle réalise un à deux projets par an pour des établissements d'accueil ou de soin. « Créer un jardin thérapeutique est une expérience très particulière, raconte Mathilde Tieleman. Chaque projet est différent, et dépend des pathologies traitées dans les structures d'accueil. Il peut s'agir de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer, comme de jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance, placés en foyer. On ne réalisera pas les mêmes jardins, car les personnes n'ont pas les mêmes besoins ! »

En effet, le jardin doit répondre aux attentes des soignants comme à celles des patients. Or elles peuvent être contradictoires. Pour les soignants, habitués à des intérieurs extrêmement normés, hygiénistes – et visuellement plutôt froids ! –, l'accent est mis sur les normes sanitaires et sécuritaires. Le jardin thérapeutique, bien loin d'un milieu aseptisé, propose des matériaux bruts : du bois, de la terre, des végétaux et du sable. Ici, les patients expérimentent un autre rapport à l'espace, éveillant leurs sens. Ils sont libres de toucher et de déambuler selon leurs besoins et envies.



« En raison des normes sanitaires, il n'est pas facile d'obtenir l'autorisation de manger les fruits, les légumes, ou les œufs des poules du futur jardin. Cela freine la plupart des établissements en amont des projets. Or cette finalité-là, celle de consommer ce que l'on a contribué à faire advenir, apporte une véritable qualité de vie, et beaucoup de sens pour les résidents, raconte Mathilde. Alors oui, en manipulant la terre, l'éventualité d'entrer en contact avec des microbes existe. Mais il faut considérer le rapport bénéfice/risque, et déterminer ce qui est le plus profitable pour la santé. »

Le jardinier médiateur à l'honneur

« En 2023, l'association Jardins & Santé m'a contactée pour dessiner un jardin éphémère à l'occasion de l'événement Jardins, jardin, raconte Mathilde Tieleman. L'objectif était de mettre l'accent sur le rôle du jardinier médiateur, qui est la clé de réussite d'un jardin thérapeutique. Cette question est centrale : une fois le jardin livré, qui va s'en occuper ? »

Un jardin pour apaiser ceux qui vont en prendre soin

Ce projet pour Jardins, jardin, réalisé à titre bénévole par la paysagiste, avait pour but de communiquer sur cette réflexion auprès du grand public et des chefs d'établissement de soin. « Il n'y a pas de jardin sans jardinier, reprend-elle. Chaque jardin est la somme d'intentions et d'actions tout au long de l'année, comme le désherbage, la taille ou la tonte. Le jardinier médiateur amplifie l'action bienfaisante de la nature pour les résidents. Intégré à l'équipe soignante, il connaît les patients, aide à la manipulation, facilite l'observation et transmet sa connaissance de la nature. Il peut donc les associer au devenir du jardin, vivant par essence, et donc en perpétuelle création. »

Un jardin thérapeutique multisensoriel

Très sobre en matériaux, le jardin conçu pour l'occasion a accueilli une grande profusion végétale, sur une surface de 50 m². « Je voulais faire comprendre au public ce qu'apporte un jardin thérapeutique, explique Mathilde Tieleman. Pour cela, j'ai travaillé autour des cinq sens. »

Depuis l'allée de la villa Windsor, une fenêtre donnait à voir le jardin dans toute sa longueur. Des aromatiques et odorantes – héliochrysum, fenouil, roses – incitaient le visiteur à en franchir l'entrée. Celle-ci, marquée par une chaîne de pluie et un bassin, évoquait la fraîcheur tout en stimulant l'ouïe. Des plantes potagères s'offraient à la vue et à la dégustation. Un espace mis en scène de la sorte se veut stable et rassurant pour les patients, dans la peau desquels se sont mis les visiteurs de l'événement : les limites y sont perceptibles, mais pas enfermantes.

Au centre, une pergola carrée, élément stabilisant, ouvrait la vue dans toutes les directions. Une couche de peinture naturelle à l'ocre jaune mettait en valeur cet aménagement. Afin d'activer le sens du toucher, des ateliers y ont été proposés. Les visiteurs ont pu réaliser des manipulations comme des transplantations, semis ou boutures. Des tisanes à base de plantes ont été proposées à la dégustation. Des plantes grimpantes comestibles, vigne et kiwi, s'enroulaient autour des poteaux. Quatre arbres tiges, chênes verts et troènes luisants (*Ligustrum lucidum*), apportaient de l'ombre, renforçant l'intimité du lieu.



Une mise en scène spectaculaire au fond du jardin

Afin de réjouir la vue, un dégradé végétal, de la gamme froide à la gamme chaude, ornait le fond du jardin. « Cette composition a suscité beaucoup de curiosité et d'enthousiasme parmi les visiteurs, commente Mathilde Tieleman. Les plantes ont été utilisées comme une palette : un vrai travail de peintre ! Le massif était principalement composé de feuillages, avec quelques plantes en fleur venant réveiller la palette. La très grande accumulation de plantes m'a permis d'illustrer le caractère enveloppant d'un jardin thérapeutique. »

Le massif était organisé en deux plans successifs, entre lesquels filtrait la lumière de l'ouest. Le premier, composé de feuillages gris

et bleus, accueillait des eucalyptus, des éléagnus, des brachyglottis, des lavandes et des fétuques bleues. Le second, paré de couleurs chaudes, du pourpre au rose, en passant par l'orangé, se composait de physocarpus à feuillages cuivrés 'Diable d'or', d'achillées et de benoïtes en fleur, de cotinus et d'érables du Japon.

« Cette dernière palette a mis en valeur la rose saumonée 'Jardins et Santé', que le rosériste André Eve venait de dédier à l'association pour ses vingt ans, explique la paysagiste. C'était la première fois que ce rosier était employé dans un jardin. Il a beaucoup plu durant le salon : quelle émotion quand les roses se sont ouvertes... le dernier jour ! ».



◀ Un travail de dégradé végétal spectaculaire composé d'une centaine de plantes venait orner le fond du jardin

© Mathilde Tieleman



► Des ateliers étaient proposés aux visiteurs durant tout le salon, pour entrer en contact avec le végétal

© Laurence Toussaint

Un chantier collectif enthousiasmant

« La dimension collective et collaborative est indispensable à la mise en place des jardins thérapeutiques, précise Mathilde Tieleman. Et l'installation de ce jardin éphémère l'a parfaitement illustré ! Les bénévoles ont donné de leur temps avec enthousiasme et générosité. L'armoire pour la chaîne de pluie a été fabriquée par le mari de l'une des bénévoles, dans son atelier. Certains ont apporté leurs propres pots de fraisiers suspendus ou encore leurs poissons, pour animer la fontaine. Un ancien réalisateur de décor de théâtre et cinéma a monté la pergola. Toutes ces petites attentions auront contribué à la réussite de ce jardin ! »

Le projet a demandé beaucoup de planification en amont. L'ensemble des 300 végétaux du jardin ont été disposés dans 64 caisses destinées à la récolte de fruits, prêtées par Les Jardins de Gally. Le principe était de laisser les plantes en pot et de les installer sur deux niveaux. Les containers de 35 ou 50 litres ont été disposés plus bas dans les caisses, et les pots de 3 à 15 litres plus haut, afin

d'être à niveau avec le bord supérieur. « J'ai réalisé un plan très précis, caisse par caisse, ajoute la paysagiste. Le budget du jardin est presque intégralement parti dans les plantes ! L'assemblage et le calage des caisses ont été complexes à réaliser, car les caisses sur place avaient des dimensions différentes de celles prévues en phase de conception ! »

Pour Mathilde Tieleman, « ce chantier a permis de redynamiser l'association au moment où le bureau venait de changer. Cette semaine d'effort collectif a été très précieuse, et appréciée par tous ! Ce fut également un lieu d'échanges très riches avec les co-exposants. Nous manquions de matériel : nous n'avions, par exemple, pas de brouette ! Les exposants du salon nous ont beaucoup aidés. Deux Maîtres-Jardiniers sont venus à la rescousse : Antoine de Lavalette nous a prêté des outils, Franck Serra nous a apporté son regard technique. Ces échanges entre confrères m'ont personnellement beaucoup nourrie. Ce fut bel et bien un chantier participatif au regard de l'association... et participatif à l'échelle du salon ! »

Les retombées positives de Jardins, jardin

« Le public a été très touché par le jardin, se souvient la paysagiste. Le sujet des bénéfices du jardin pour la santé les a interpellés. Les ateliers sous la pergola ont eu beaucoup de succès. Une table ronde a permis à deux jardiniers-médiateurs de témoigner du rôle central du jardinage dans le rétablissement de personnes en proie à des addictions ou en situation de burn-out. L'un travaillait au centre hospitalier Théophile Roussel à Montesson, l'autre au sein d'une maison de repos à destination du personnel des forces de l'ordre, basée en Touraine. Le jardin de cet établissement donne envie aux résidents de se lever le matin, il leur permet de retrouver un rythme, et de créer du lien par l'activité manuelle. C'est un projet que je suis depuis trois ans. »

Le Grand Prix de la Création reçu à Jardins, jardin a permis de faire connaître plus largement l'association Jardins & Santé. Grâce à cette exposition, l'association a accueilli de nouveaux adhérents. « Ce prix a eu aussi un impact positif sur ma pratique, remarque Mathilde Tieleman. Ce fut une vraie reconnaissance pour mon travail de conception. » À la suite de l'événement, elle a également été contactée par une editrice souhaitant publier un ouvrage sur son travail et présenter ses projets de jardin.

« Pour conclure, je pense qu'une clé de réussite durable des jardins thérapeutiques serait de tisser des partenariats entre les centres de soins et des associations qui peuvent apporter un savoir-faire technique afin de soutenir le jardinier médiateur, s'il y en a un. Les Amis du Potager du Roi ou encore les Croqueurs de pommes, par exemple, sont très compétents pour la taille des arbres fruitiers. Un travail d'identification des associations reste à mener, ainsi que leur mise en lien avec des chefs d'établissements ouverts à l'élaboration de tels projets. Avec, bien sûr, un paysagiste en charge de la phase de conception ! Je suis persuadée que les jardins thérapeutiques ont de belles perspectives. » À plus forte raison que les problématiques de santé, et notamment de santé mentale, sont de plus en plus mises en avant par les médias et lanceurs d'alertes. . .



Mathilde Tieleman

mathilde_tieleman@hotmail.com

06 62 69 74 99

Association Jardins & Santé

→ www.jardins-sante.org

contact@jardins-sante.org



▲ La rose saumonée 'Jardins et Santé' mise à l'honneur, conçue par le rosieriste André Eve, et dédiée à l'association pour ses vingt ans

© Laurence Toussaint

© Laurence Toussaint



WWW.KIOTIFRANCE.COM

photo non contractuelle

CS2510H*

14390€ TTC

consultez notre réseau de revendeurs sur
www.kiotifrance.fr



Suivez nous

*prix promotionnel conseillé date de validité jusqu'au 30 juin 2025
modèle CS2510H équipé de roues industrielles



BUGNOT 55

UN CONSTRUCTEUR À VOTRE ÉCOUTE



LA PLUS LARGE GAMME DE BROYEURS DE BRANCHES ET VÉGÉTAUX

Chauvency St-Hubert | 55600 MONTMÉDY | Tél. : 03 29 80 13 32 | Fax : 03 29 80 23 63 | bugnot55@bugnot.com | www.bugnot.com

Le buis, entre héritage et résilience

En misant sur l'innovation horticole et la gestion raisonnée, la filière s'organise pour assurer l'avenir de cette plante emblématique de nos paysages.

Sa végétation dense et persistante, sa croissance lente et sa tolérance à la taille ont fait du buis l'ossature des jardins réguliers. Depuis le XVI^e siècle, il compose dans toute l'Europe des haies, des labyrinthes, de véritables sculptures végétales. En France, il occupe une place à part dans le patrimoine paysager. Dans les parterres du château de Versailles, il incarne la permanence et la rigueur géométrique. Les Jardins de Marqueyssac, en Dordogne, lui offrent un autre visage : plusieurs milliers de sujets, taillés à la main, dessinent un paysage vivant et mouvant.

Cependant, depuis une quinzaine d'années, des ennemis redoutables bouleversent le destin du buis : la cylindrocladiose et la pyrale du buis. La première, une maladie fongique, provoque des nécroses foliaires et un dépérissement rapide. La seconde, un papillon originaire d'Asie, se répand sur le territoire français depuis 2008. Ses chenilles peuvent défolier complètement un massif en quelques jours. L'association des deux a entraîné des pertes considérables dans les jardins privés, publics et patrimoniaux. Longtemps symbole de l'art des jardins à la française, l'arbuste traverse une crise sanitaire sans précédent. Entre conservation et adaptation, il est au cœur des débats.



▲
© iStock



◀
Piège à pyrales Buxatrap
© JC Martin INRAE

◀
Parterres de buis taillés
du bastion des Jardins de Marqueyssac
© Laugery

La cylindrocladiose et la pyrale du buis ont entraîné des pertes considérables dans les jardins privés, publics et patrimoniaux.

Symbole de l'art des jardins à la française, l'arbuste traverse une crise sanitaire sans précédent.



▲
Restauration du Parterre du Midi au Château de Versailles
© Patrick Salembier

Les premières traces de la pyrale, quant à elle, ont été relevées en 2015. Mais sa présence, accentuée durant l'été 2016, a nécessité d'adapter la lutte. La plupart des buis ayant plus de 150 ans, ils appartiennent à l'histoire des jardins. Ils ont atteint de beaux volumes : pas question de les remplacer ! C'est pourquoi des pulvérisations de bacille de Thuringe sont appliquées 3 à 4 fois par an*. « Elles sont efficaces si elles sont correctement réalisées, et au bon moment, précise Jean Lemoussu. À Marqueyssac, un traitement complet représente 170 à 180 heures de travail, sur une semaine, et de nuit. »

Le chef jardinier met ce temps à profit pour apporter d'autres éléments aux buis, des produits biostimulants tels que la silice et le calcium, qui renforcent la plante, favorisent la circulation de sève, améliorent la captation des éléments dans le sol, et ainsi aident, au passage, à lutter contre les champignons. La santé des buis s'est nettement améliorée grâce à ces soins. Ils résistent mieux au stress provoqué par la chaleur ou le froid, gardent une belle couleur durant toute la saison, et ont de meilleures défenses naturelles contre les agressions. « À Marqueyssac, cette crise sanitaire s'est révélée être "un mal pour un bien" : les buis sont en meilleure santé qu'avant la pyrale ! »

Une plante menacée, mais irremplaçable

Les conséquences de ces attaques répétées sont lourdes pour les professionnels. L'équipe de jardiniers attachée aux Jardins de Marqueyssac, menée par Jean Lemoussu, lutte depuis 2010. C'est un lot de buis contaminés, plantés dans un terrain humide et frais qui a, cette année-là, fait entrer le *Cylindrocladium buxicola* dans les jardins. L'usage, à l'époque, était d'appliquer un traitement fongicide de synthèse, à titre préventif. La première véritable crise sanitaire est survenue lors de l'hiver 2013-2014, particulièrement pluvieux, donc très favorable au fort développement du champignon. Face à la défoliation des buis, Jean Lemoussu n'a pu que constater l'inefficacité du traitement. De plus, les traitements à base de produits phytopharmaceutiques de synthèse sont dorénavant interdits. Il a donc décidé de changer de méthode. Conformément à la réglementation, Jean et son équipe ont fait le choix de ne plus traiter le champignon, mais plutôt d'accompagner les buis par des méthodes naturelles pour les aider à se défendre seuls. Depuis, du purin de prêle et autres solutions fermentées sont ainsi pulvérisés une fois par mois sur les zones à risque.

Laisser place à de nouvelles variétés, plus résistantes

Ceux des jardins du château de Versailles ont connu une autre histoire. Pour exemple, le parterre du Midi, créé en 1661 par André Le Nôtre, a récemment fait l'objet d'une opération de restauration d'envergure avec du buis. Ses broderies avaient subi au fil du temps des modifications dans leur composition, de mauvaises pratiques de gestion et des attaques sanitaires, concourant chacune au dépérissement des plantes. Dans ce lieu hautement symbolique, le choix d'une restauration inspirée au maximum du dessin d'origine s'est naturellement imposé. Des recherches archéologiques menées en 2024 ont révélé les différentes strates d'aménagement du parterre au fil des siècles. Ce dernier est à présent restauré d'après une illustration de Nicodème Tessin le Jeune, datée de 1667.

« Seules les erreurs commises par le passé n'ont pas été reproduites », précise Patrick Salembier, paysagiste et président de l'association EBTS France (*European Boxwood and Topiary Society France*). Grâce à une meilleure connaissance de la

* Il est à rappeler que le bacille de Thuringe peut avoir des conséquences pour les autres insectes phytophages par le biais de leurs chenilles ou larves (papillons, coléoptères, certains diptères). Pour cette raison, les traitements doivent être maîtrisés, ciblés et effectués au plus juste. La lutte par bacille doit être complétée par l'amélioration des conditions de vie de leurs prédateurs (comme la mésange et le rougequeue noir).

plante, les pratiques culturales ont pu évoluer. La recherche variétale a également progressé. Plusieurs cultivars présentent aujourd'hui une meilleure résistance aux maladies et à la pyrale. La variété Betterbuxus® 'Renaissance', développée par la pépinière belge Herplant, a été choisie à Versailles pour sa bonne résistance, mais aussi pour son port. Cette variété hybride basse développe une petite feuille brillante, restant vert foncé toute l'année. Sa croissance lente permet de ne pratiquer qu'une taille par an. Elle est ainsi parfaitement adaptée au contexte de haie basse.

La diversification végétale comme alternative

Les Pépinières de la Roselière (76) sont membres d'EBTS France depuis de nombreuses années. À leur création, en 1988, le buis était au cœur de la production. Des *Buxus sempervirens* essentiellement. Pourquoi cette variété ? « Parce qu'elle présente de nombreux avantages », explique Maxime Henneguez, lequel a pris le relais de son père à la tête des pépinières en 2014. « Le buis est persistant, il accepte de nombreux types de sols et supporte bien la taille, on peut ainsi lui donner des formes variées. On peut l'arracher très tard ou très tôt en saison, car il a un chevelu racinaire important. Par ailleurs, le *Buxus sempervirens* apprécie les expositions de plein soleil à mi-ombre et tolère mieux les excès d'eau que le *Buxus 'Sufruticosa'*, utilisé pour les broderies. L'arrivée de la pyrale dans le sud de la France au milieu des années 2010 a malheureusement complètement bouleversé la production. Alors que la Normandie n'était pas concernée, la majorité des clients s'est détournée du buis. En cause essentiellement, un mauvais traitement médiatique, très regrettable pour l'ensemble de la filière.

Maxime Henneguez a alors dû adapter sa production et remplacer le buis par d'autres plantes. « Si je ne l'avais pas fait, je ne serais plus pépiniériste aujourd'hui », déclare-t-il. Il entretient son stock, mais ne plante plus. Il propose plusieurs alternatives, précisant toutefois « qu'il n'y a pas de remplaçant idéal, aucune plante n'a les caractéristiques du buis en termes de terrain, d'exposition ou encore de rusticité ». Ainsi, selon le contexte, il conseille l'*Osmanthus x burkwoodii*, un osmanthe à petites feuilles, l'*Ilex crenata* pour des terres légères, acides et une exposition à mi-ombre, le *Pittosporum* pour les zones peu touchées par le froid, ou encore le *Prunus lusitanica 'Angustifolia'*, un laurier du Portugal à petites feuilles, avec lequel on peut réaliser de très belles boules. Le *Phillyrea angustifolia*, filaire à feuilles étroites, et l'if commun, *Taxus baccata*, complètent la gamme. *Euonymus japonicus*, le fusain du Japon, à petites feuilles et



▲
Ilex crenata
© iStock



▲
Broderie d'*Euonymus japonicus*
© iStock



▲
Taxus baccata taillés en cônes, ville du Touquet
© P Salembier

petit développement, est plus adapté aux broderies des parcs et châteaux. Cependant, contrairement au buis, ce dernier est sensible à l'oïdium, ce qui est moins esthétique pendant l'hiver.

Entre patrimoine et renouveau

Le buis n'est pas condamné, il entame simplement une nouvelle phase de son histoire. Les initiatives portées par l'EBTS, Plante & Cité et ASTREDHOR montrent que la mobilisation collective porte ses fruits. La clé réside dans l'alliance entre science, savoir-faire horticole et observation fine du terrain. Le buis devient aujourd'hui un symbole d'adaptation et d'intelligence écologique. Jean Lemoussu le reconnaît, « à Marqueyssac, nous sommes arrivés à un bon équilibre pour l'instant, malgré l'âge des buis et leur volume. Il y a des solutions, cela demande du temps, il ne faut pas baisser les bras. Le buis nous apprend la patience et la vigilance. Il ne suffit plus de le tailler : il faut désormais l'écouter ». Certains jardiniers replantent avec des variétés sélectionnées pour leur résistance, d'autres modifient leurs pratiques culturales, d'autres encore testent des essences alternatives. Dans tous les cas, ces choix traduisent leur volonté de concilier authenticité, esthétique et durabilité.

→ www.marqueyssac.com

→ www.lespepinieresdelaroseliere.fr



L'Association Européenne pour l'Art Topiaire et le Buis publie chaque année une revue, *Buis et Topiaires*. Elle a également édité *Le Manuel du buis* et *L'Encyclopédie mondiale des buis*, dont la deuxième édition revue et augmentée vient de paraître, écrits par Lynn R. Batdorf. De nombreuses informations sont disponibles sur le site internet de l'association :

→ buis-et-topiaires.org

Face à la menace, une filière mobilisée

À la demande de leurs adhérents respectifs, démunis face à la situation, Plante & Cité et ASTREDHOR ont initié conjointement le projet SaveBuxus. Un programme de recherche et d'expérimentations décliné en 2 phases, entre 2014 et 2021.

Lors de « SaveBuxus I », la station expérimentale sud-ouest d'ASTREDHOR a mené un travail préalable sur les alternatives potentielles au buis : il s'agissait de comparer différentes espèces, de les observer dans diverses conditions et d'étudier leurs besoins et leurs réactions. Des tests réalisés, entre autres, sur différentes variétés de houx crénelés, de berbéris et de fusains du Japon. Un autre axe, dédié aux maladies du dépérissement, a permis de réaliser une synthèse des bonnes pratiques de prophylaxie, de mener des études sur la sensibilité et la tolérance des différents cultivars aux maladies, et d'évaluer des solutions de biocontrôle. Enfin, un volet « pyrale » a permis d'approfondir la connaissance de la biologie du papillon, puis de réaliser des tests sur différentes solutions et différents procédés d'application : bacille de Thuringe, nématodes, pièges à phéromones ou encore hyménoptères ont fait l'objet de divers essais.

« SaveBuxus II » a repris l'étude des variétés alternatives. Le nombre de taxons étudiés a été réduit et l'étude s'est concentrée sur les plus prometteurs d'entre eux. Des tests ont été menés sur la pyrale du buis, avec des extraits végétaux et des huiles essentielles, quand d'autres tests encore ont porté sur la confusion sexuelle des papillons. Les prédateurs naturels de la pyrale ont été étudiés, révélant que les chrysopes étaient particulièrement efficaces. Les mésanges et les chauves-souris sont également apparues comme de précieuses alliées. Les résultats de ces travaux, qui ont fait l'objet d'une synthèse, ont été restitués lors d'un webinaire, complété d'un intéressant diaporama.

Revoir le webinaire
de restitution
et le diaporama :

Retrouver la synthèse :





Préparez la retraite de vos salariés non-cadres avec le Plan d'Épargne Retraite d'AGRICAPRÉVOYANCE

Vos partenaires sociaux ont signé un accord national le 3 février 2022, instaurant la mise en place d'un Plan d'Épargne Retraite pour tous les salariés non-cadres des entreprises du Paysage.



Une obligation conventionnelle depuis le 1^{er} août 2022

Tous vos salariés non-cadres, quels que soient leur âge, leur ancienneté ou leur contrat de travail, doivent bénéficier d'un Plan d'Épargne Retraite à cotisations définies exprimé en points.

Le Plan d'Épargne Retraite d'AGRICAPRÉVOYANCE : une réponse simple et adaptée

Notre Plan d'Épargne Retraite en points répond pleinement à vos obligations conventionnelles.

Ce dispositif a fait ses preuves auprès des cadres de votre secteur qu'il équipe depuis de nombreuses années.

Le Plan d'Épargne Retraite

Une réponse simple et performante à votre obligation conventionnelle et un outil de fidélisation pour vos salariés

Comment adhérer ?

Remplissez le formulaire en ligne accessible depuis le site groupagricaprevoiance.com ou via le QR Code :



Retrouvez toutes les informations sur le Plan d'Épargne Retraite d'AGRICAPRÉVOYANCE en scannant le QR code avec l'appareil photo de votre smartphone ou sur www.groupagricaprevoiance.com



AGRICAPRÉVOYANCE

Proches par nature, engagés à vos côtés

**STIHL****NOUVELLE VERSION**

TAILLÉE POUR LES PROFESSIONNELLS LES PLUS EXIGEANTS

—

TRONÇONNEUSE THERMIQUE MS 400

STIHL dévoile une nouvelle version de la MS 400 qui établit un nouveau standard dans sa catégorie. Avec le meilleur rapport poids-puissance jamais atteint, elle combine puissance maximale et poids réduit pour une performance optimale sur le terrain. Son couple exceptionnel garantit un travail efficace, avec une réactivité immédiate à chaque sollicitation.

RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE REVENDEUR OU SUR [STIHL.FR](https://www.stihl.fr)